



Document de référence 2007

Le présent document de référence a été déposé le 6 juin 2008, auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, conformément aux dispositions de l'article 212-13 du règlement général de l'AMF. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Conformément à l'article 28 du règlement européen n° 809/2004 du 29 avril 2004, le lecteur est renvoyé, concernant les informations financières des exercices précédents, aux documents de référence déposés antérieurement :

- les comptes consolidés et les rapports des contrôleurs légaux sur les comptes consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2005 figurant aux pages 39 à 78 du document de référence de l'exercice 2005 déposé auprès de l'AMF le 7 août 2006 sous le numéro D.06-756,
- les comptes consolidés et les rapports des contrôleurs légaux sur les comptes consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2006 figurant aux pages 44 à 114 du document de référence de l'exercice 2006 déposé auprès de l'AMF le 21 juin 2007 sous le numéro D.07-0625.

SOMMAIRE

1 - RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES	5
1.1. Responsable du document de référence	5
1.2. Attestation du responsable	5
1.3. Contrôleurs légaux des comptes	5
1.3.1. Commissaires aux Comptes titulaires	5
1.3.2. Commissaires aux Comptes suppléants	6
1.3.3. Honoraires versés par la société DUC aux Commissaires aux Comptes et aux membres de leurs réseaux	6
1.4. Informations financières sélectionnées	6
1.4.1. Principaux chiffres consolidés	6
1.4.2. Tableaux de bord	7
2 - CAPITAL DE L'EMETTEUR	7
2.1. Capital et répartition au 31 décembre 2007	7
2.1.1. Evolution du capital au cours des cinq dernières années	8
2.1.2. Capital autorisé non émis - Autres titres donnant accès au capital	8
2.1.3. Instruments financiers non représentatifs du capital	8
2.1.4. Répartition du capital et des droits de vote au cours des trois derniers exercices	9
2.1.5. Répartition du capital et des droits de vote au 31.12.2007	9
2.1.6. Nantissement des titres de l'émetteur	9
2.2. Participation des salariés au capital	10
2.2.1. Contrats d'intéressement et de participation	10
2.2.2. Options conférées au personnel sur les actions de la Société	10
2.2.3. Attributions et levées d'options sur les actions de la Société intervenues au cours de l'exercice	11
2.3. Rachat par la société de ses propres actions	11
2.3.1. Descriptif du dernier programme de rachat	11
2.3.2. Opérations de rachat réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007	12
2.4. Marché des titres Duc	12
2.5. Dividendes	13
2.6. Extraits des statuts relatifs aux droits des actionnaires	13
2.6.1. Répartition statutaire des bénéfices (article 27 des statuts)	13
2.6.2. Assemblées générales	14
2.6.3. Clauses statutaires particulières	14
2.6.4. Modification du capital et des droits attachés aux actions	15
2.7. Information financière	15
2.7.1. Information financière publiée au cours des 12 derniers mois	15
2.7.2. Calendrier prévisionnel des publications financières	16
2.7.3. Responsable de l'information	16
3 - DUC, SON ACTIVITE ET CELLE DE SES FILIALES	17
3.1. Renseignements de caractère général concernant la société Duc	17
3.1.1. Dénomination et siège social	17
3.1.2. Législation et forme juridique	17
3.1.3. Durée de la société	17

3.1.4.	Objet social	17
3.1.5.	Registre du Commerce et des Sociétés – Code APE	17
3.1.6.	Lieu où peuvent être consultés les documents et renseignements relatifs à la société	17
3.1.7.	Exercice social	17
3.2.	Présentation de la société et du Groupe Duc	17
3.2.1.	Historique	17
3.2.2.	Organigramme opérationnel du groupe Duc au 31 décembre 2007	19
3.2.3.	Faits marquants de l'année 2007	20
3.2.4.	Perspectives d'avenir	21
3.2.5.	Evolution récente	22
3.3.	Description des principales activités de Duc	23
3.3.1.	Activités	23
3.3.2.	Evolution de la production du Groupe Duc au cours des trois derniers exercices	24
3.3.3.	Les différents marchés de Duc	24
3.3.4.	Evolution et ventilation du chiffre d'affaires	25
3.3.5.	Ratios économiques	25
3.3.6.	Le marché de la volaille dans le monde, en Europe et en France	26
3.4.	Principales sociétés du Groupe – Activité des filiales en 2007	28
3.5.	Sites de production	32
3.5.1.	Principaux sites de production	32
3.5.2.	Ventilation des immobilisations par secteur d'activité	32
3.5.3.	Principaux investissements des trois dernières années et principaux investissements futurs	33
3.5.4.	Informations environnementales relatives aux sites de production	33
3.6.	Ressources humaines	35
3.6.1.	Effectifs, embauches, recours au travail temporaire, licenciements	35
3.6.2.	Organisation du temps de travail	35
3.6.3.	Evolution des rémunérations	36
3.6.4.	Répartition des postes et comparaison des rémunérations entre les femmes et les hommes	36
3.6.5.	Relations professionnelles et accords collectifs	36
3.6.6.	Conditions d'hygiène et de sécurité	37
3.6.7.	Formation	37
3.6.8.	Protection sociale	37
3.7.	Autres moyens mis en œuvre	38
3.7.1.	Politique et activité en matière marketing et de recherche & développement	38
3.7.2.	Organisation et systèmes d'information	39
3.7.3.	Mise en place de l'IFS	40
3.8.	Facteurs de risque	41
3.8.1.	Risques liés au marché et à la concurrence	41
3.8.2.	Risques liés à la conjoncture économique	41
3.8.3.	Risques de dépendance éventuelle	41
3.8.4.	Risques juridiques	42
3.8.5.	Risques de marché	42
3.8.6.	Risques industriels et liés à l'environnement	43
3.8.7.	Assurances et couverture des risques du Groupe	44

4 - PATRIMOINE - SITUATION FINANCIERE - RESULTATS	45
4.1. Documents consolidés	45
4.1.1. Comptes consolidés	45
4.1.2. Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés	77
4.2. Documents sociaux	78
4.2.1. Comptes sociaux de la société mère Duc	78
4.2.2. Affectation du résultat de l'exercice	98
4.2.3. Situation des capitaux propres de la Société	98
4.2.4. Dépenses non déductibles fiscalement	98
4.2.5. Réintégration de frais généraux	98
4.2.6. Rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels	99
4.2.7. Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées	100
4.2.8. Résolutions présentées à L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle du 15 mai 2008 et résultat des votes	104
4.3. Informations provenant de tiers, déclaration d'experts et déclarations d'intérêts	105
5 - GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE - ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE	106
5.1. Composition et fonctionnement des organes d'administration, de direction et de surveillance	106
5.1.1. Composition du Conseil d'Administration - Mandats et fonctions des administrateurs	106
5.1.2. Fonctionnement des organes d'administration, de direction et de surveillance	111
5.1.3. Rapport du Président du Conseil d'Administration sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et sur les procédures de contrôle interne	112
5.1.4. Rapport des Commissaires aux Comptes établi en application du dernier alinéa de l'article L. 225-235 du Code de Commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'Administration de la Société DUC pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière	122
5.2. Intérêts des dirigeants	123
5.2.1. Rémunération des dirigeants et des mandataires sociaux	123
5.2.2. Plans d'option d'achat et de souscription d'actions	123
5.2.3. Informations sur les opérations conclues avec les membres des organes d'administration, de direction et de surveillance	123
5.2.4. Transactions effectuées par les mandataires sociaux sur les titres de la Société	123
TABLEAU DE CONCORDANCE	124

1 - RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES

1.1. Responsable du document de référence

Joël MARCHAND
Directeur général

1.2. Attestation du responsable

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent Document de Référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Les informations financières historiques présentées dans ce document ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux, figurant en pages 77 et 99, qui contiennent une observation.

Fait à Chailley, le 6 juin 2008
Joël MARCHAND
Directeur général

1.3. Contrôleurs légaux des comptes

1.3.1. Commissaires aux comptes titulaires

Cabinet SYNERGIE-AUDIT
22 boulevard de Stalingrad - 92320 Châtillon
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles.
Mandat attribué le 30 mai 2006 - expiration du mandat : assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Société DELOITTE & ASSOCIES
185, avenue Charles de Gaulle - 92524 Neuilly sur Seine Cedex
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles.
Premier mandat attribué le 31 mai 2007 - Expiration du mandat : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

1.3.2. Commissaires aux comptes suppléants

Monsieur Laurent MICHOT

22 boulevard de Stalingrad - 92320 Châtillon

Mandat attribué le 30 mai 2006 - expiration du mandat : assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Société BEAS

7-9, Villa Houssay - 92524 Neuilly sur Seine Cedex

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles.

Premier mandat attribué le 31 mai 2007 - Expiration du mandat : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

1.3.3. Honoraires versés par la société DUC aux Commissaires aux Comptes et aux membres de leurs réseaux (en milliers d'euros ttc)

Audit	Synergie Audit		Deloitte & Associés		Mazars & Guérard	
	2007	2006	2007	2006	2007	2006
Commissariat aux comptes et certifications des comptes						
- Emetteur	125	35	67	-	98	76
- Filiales intégrées globalement	22	10	-	-	-	-
Missions accessoires						
- Emetteur	-	-	8	-	-	-
- Filiales intégrées globalement	-	-	-	-	-	-
Sous-total	147	45	75	-	98	76
Autres prestations						
Juridique, fiscal, social	-	-	50	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Sous-total	-	-	50	-	-	-
TOTAL	147	45	125	-	98	76

1.4. Informations financières sélectionnées

1.4.1. Principaux chiffres consolidés

Les informations financières présentées ci-dessous sont extraites des comptes consolidés du Groupe Duc établis conformément aux normes IFRS et présentés dans le chapitre 4 du présent document de référence (pages 45 à 76).

(en milliers d'euros)	Exercices clos le 31 décembre	
	2007	2006
Informations sur le compte de résultat consolidé		
Chiffre d'affaires	167 369	103 406
Résultat opérationnel courant	4 784	-2 902
Résultat opérationnel	4 784	-2 902
Coût de l'endettement financier net	843	508
Résultat net	3 942	-3 237
Résultat net - part du Groupe	4 095	-3 085
Résultat net - part des intérêts minoritaires	-153	-152
Résultat net de base par action	3,22	-2,42
Résultat net dilué par action	3,22	-2,42

Informations sur le bilan consolidé

Actifs non courants	37 316	25 793
Actifs courants	43 742	28 042
Total actif	84 429	56 933
Capitaux propres	19 524	8 302
Passifs non courants	5 209	9 027
Passifs courants	57 519	37 948

Informations sur les flux consolidés de trésorerie

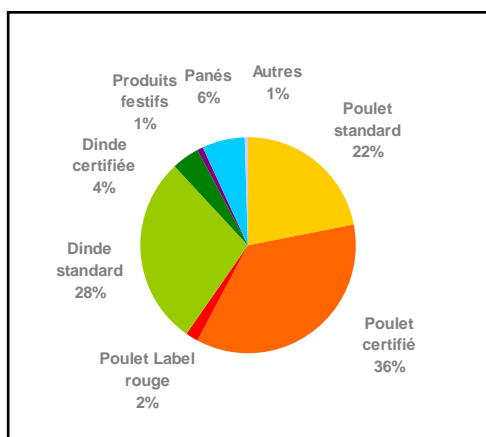
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	5 448	352
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-7 245	1 630
Flux net de trésorerie généré par l'activité	-1 797	1 982
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-8 410	-1 896
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	1 399	3 096
Variations de trésorerie	-8 808	3 182

Les comptes sociaux de la société mère Duc sont présentés en pages 78 à 97 du présent document.

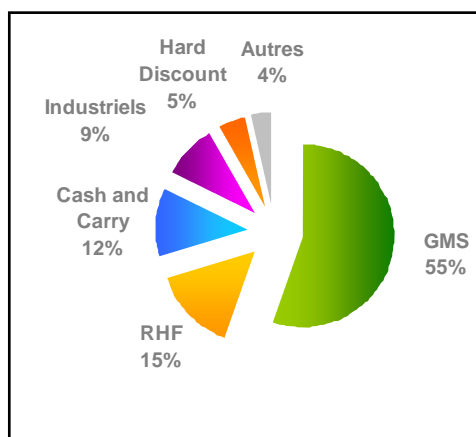
1.4.2. Tableaux de bord

DUC (hors Cobral) - Répartition du chiffre d'affaires 2007 « produits nobles »

par espèces



par marchés



2 - CAPITAL DE L'EMETTEUR

2.1. Capital et répartition au 31/12/2007

Le capital est actuellement de 16.764.998,40 € divisé en 1.802.688 actions de 9,30 € de nominal chacune, entièrement libéré.

2.1.1. Evolution du capital au cours des cinq dernières années

Les montants sont exprimés en euros.

Année	Nature de l'opération	Montant des variations du capital		Montants successifs du capital	Nombre cumulé d'actions	Nominal de l'action
		nominal	prime			
2004	Augmentation de capital : émission de 307 529 actions nouvelles au prix de 16 € chacune correspondant à 9,30 € de nominal et 6,70 € de prime d'émission	2.860.019,70	1.980.064,30 (a)	12.053.004,60	1.296.022	9,30
2007	Augmentation de capital : émission de 506.666 actions nouvelles au prix de 15 € chacune correspondant à 9,30 € de nominal et 5,70 € de prime d'émission	4.711.993,80	2.887.996,20	16.764.998,40	1.802.688	9,30

(a) montant net de la prime sur lequel après imputation des frais légaux, administratifs et des frais des intermédiaires financiers pour un montant de 80 380 €.

2.1.2. Capital autorisé non émis - Autres titres donnant accès au capital

L'Assemblée Générale du 31 mai 2007 a délégué au Conseil d'Administration compétence à l'effet de décider, sur ses seules délibérations, d'augmenter le capital social, en une ou plusieurs fois, par l'émission d'actions ordinaires de la société, à libérer en espèces ou par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles sur la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires aux actions ordinaires nouvelles émises dans le cadre de cette délégation au profit d'éleveurs travaillant avec la Société DUC, éventuellement regroupés au sein d'une société ;

Cette délégation, d'une durée maximum de sept mois à compter de la date de ladite Assemblée Générale, soit jusqu'au 31 décembre 2007, n'a pas été mise en œuvre.

L'Assemblée Générale du 31 mai 2007 a également délégué au Conseil d'Administration les pouvoirs nécessaires pour augmenter le capital social, en une ou plusieurs fois, d'un montant nominal maximal égal à DEUX POUR CENT (2%) du capital social au jour de l'utilisation de l'autorisation par le Conseil d'Administration, par l'émission d'actions nouvelles de numéraire réservées aux salariés de la Société qui adhéreraient à un plan d'épargne d'entreprise ou à un plan partenarial d'épargne salariale volontaire avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires aux actions de numéraire à émettre dans le cadre de cette délégation.

Cette délégation, d'une durée maximum de cinq ans à compter de la date de ladite Assemblée Générale, soit jusqu'au 31 mai 2012, n'a pas été mise en œuvre au cours de l'exercice.

2.1.3. Instruments financiers non représentatifs du capital

Néant

2.1.4. Répartition du capital et des droits de vote au cours des trois derniers exercices

actionnaires	31 décembre 2007		31 décembre 2006		31 décembre 2005	
	% capital	% droits de vote	% capital	% droits de vote	% capital	% droits de vote
Financière Duc	44,81	55,66	62,33	63,42	62,33	63,43
Verneuil Participations	24,65	25,33	22,45	22,85	22,45	22,85
Verneuil Finance	-	-	-	-	0,01	0,01
Verneuil & Associés (a)	0,01	0,01	0,01	0,01	-	-
<i>sous-total Groupe Verneuil</i>	<i>69,47</i>	<i>81,00</i>	<i>84,79</i>	<i>86,28</i>	<i>84,79</i>	<i>86,29</i>
CECAB	17,38	10,80	-	-	-	-
Public	11,08	6,92	13,40	13,72	13,40	13,71
Auto-détention	2,07	1,28	1,81		1,81	

(a) la Société VERNEUIL FINANCE a été dissoute et radiée du Registre du Commerce le 16 décembre 2006 suite à la transmission universelle de son patrimoine à son associée unique, la Société VERNEUIL & ASSOCIES.

2.1.5. Répartition du capital et des droits de vote au 31.12.2007

Toutes les actions composant le capital de DUC sont de même catégorie.

Actionnaires	Nombre de titres	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Financière Duc	807 797	44,81	1 615 594	55,66
Verneuil Participations	444 340	24,65	735 347	25,33
Verneuil & Associés (a)	157	0,01	157	0,01
<i>sous-total Groupe Verneuil</i>	<i>1 252 294</i>	<i>69,47</i>	<i>2 351 098</i>	<i>81,00</i>
CECAB	313 333	17,38	313 333	10,80
Public	199 783	11,08	200 997	6,92
Auto-détention	37 278	2,07	37 278	1,28
TOTAL	1 802 688	100,00	2 902 706	100,00

(a) la Société VERNEUIL FINANCE a été dissoute et radiée du Registre du Commerce le 16 décembre 2006 suite à la transmission universelle de son patrimoine à son associée unique, la Société VERNEUIL & ASSOCIES.

Le contrôle sur la Société est exercé par le Groupe Verneuil.

A la connaissance de la société, aucun actionnaire, autre que ceux mentionnés ci-dessus, ne détient, directement ou indirectement, 2 % ou plus du capital et des droits de vote.

De plus, à la connaissance de la société, il n'existe pas de pacte entre ses principaux actionnaires.

Lors de l'assemblée du 15 mai 2008, appelée à délibérer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007, les organes d'administration et de direction détiennent globalement 0,1 % du capital auxquels sont attachés 0,08 % des droits de vote.

Parmi le public, les actionnaires nominatifs sont au nombre de 18. Nous ne disposons pas d'information concernant les actionnaires au porteur, la société n'ayant pas demandé d'identification des détenteurs de titres au porteur récemment.

2.1.6. Nantissement des titres de l'émetteur

Néant

2.2. Participation des salariés au capital

2.2.1. Contrats d'intéressement et de participation

A la clôture de l'exercice 2007, le personnel de Duc et de ses filiales ne détient aucune action Duc faisant partie d'une gestion collective ou frappée d'incessibilité dans le cadre d'un plan d'épargne d'entreprise ou par le biais d'un fonds commun de placement.

2.2.2. Options conférées au personnel sur les actions de la Société

Aux termes d'une délibération en date du 31 mai 2007, l'Assemblée Générale des actionnaires, dans le cadre des dispositions des articles L.225-179 et suivants du Code de Commerce, a autorisé le Conseil d'Administration :

- à consentir, en une ou plusieurs fois, des options donnant droit à l'achat d'actions de la société pendant une durée de trente-huit mois à compter du 31 mai 2007, dans la limite d'un montant maximum de 10 % du capital de la Société ;
- à arrêter le plan d'options d'achat contenant notamment les conditions dans lesquelles seront consenties les options, les critères permettant de bénéficier du plan ;
- à désigner les bénéficiaires du plan, arrêter le montant des achats consécutifs aux levées d'options, fixer la date à partir de laquelle les options pourront être levées et les délais maximum de levée d'option, étant précisé que les options devront être levées dans le délai maximum de 1 an à compter du jour où elle pourront être exercées ;
- à fixer le prix d'achat des actions selon les modalités qu'elle a déterminées.

En application de cette autorisation, par délibérations du 17 septembre 2007, le Conseil d'Administration, a arrêté les termes de ce plan d'options d'achat d'actions

Informations sur les options de souscription ou d'achat d'actions

Date de l'Assemblée Générale	31 mai 2007
Date du Conseil d'Administration ayant attribué les options	17 septembre 2007
Nombre d'options de souscription allouées en vigueur	0
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées auxquelles donnent droit les options.	10% du capital social à la date d'attribution.
Nombre total d'actions pouvant être souscrites par :	
- les mandataires sociaux	0
- les 10 premiers attributaires salariés	0
Point de départ d'exercice des options	Date du Conseil d'Administration qui consentira les options
Date d'expiration des options	1 an à compter du jour où les options pourront être exercées.
Prix de souscription ou d'achat	Le prix d'achat sera égal au plus fort des 3 montants suivants: <ul style="list-style-type: none">- 10 €uros,- 80 % de la moyenne des cours cotés aux vingt séances de bourse précédant la date du Conseil qui consentira les options aux bénéficiaires,- 80 % du cours moyen d'achat des actions détenues par la Société en application des articles L.225-208 et L.225-209 du Code de commerce à la date du Conseil qui consentira les options aux bénéficiaires.
Modalités d'exercice	N/A
Nombre d'actions souscrites au 31 octobre 2007	0
Options de souscription ou d'achat annulées durant l'exercice	0
Options de souscription ou d'achat d'actions pouvant encore être attribuées	0

2.2.3. Attributions et levées d'options sur les actions de la Société intervenues au cours de l'exercice
Aucune option d'achat d'actions n'a encore été consentie par le Conseil d'Administration.

2.3. Rachat par la société de ses propres actions

2.3.1. Descriptif du dernier programme de rachat

L'Assemblée Générale Mixte du 31 mai 2007 a autorisé le Conseil d'Administration à mettre en œuvre un programme de rachat des actions de la Société, dans le cadre des dispositions de l'article L. 225-209 du Code de Commerce et du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers dans les conditions suivantes :

Opération concernée	Durée de l'autorisation et date d'expiration	Montant (en K€)	Nombre d'actions
Programme de rachat d'actions	18 mois 30 novembre 2008	4.606	10% du capital social de la Société

L'acquisition de ces actions pourra être effectuée en vue, soit, de :

- la remise d'actions à titre d'échange, de paiement ou autre, dans le cadre d'opérations de croissance externe, de fusion, de scission ou d'apport ;
- la mise en œuvre de tout plan d'options d'achat d'actions de la Société dans le cadre des dispositions des articles L.225-179 et suivants du Code de commerce ;
- l'attribution ou de la cession d'actions aux salariés au titre de leur participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise et de la mise en œuvre de tout plan d'épargne salariale dans les conditions prévues par la loi, notamment les articles L.443-1 et suivants du Code du travail ;
- l'attribution gratuite d'actions dans le cadre des dispositions des articles L.225-197-1 et suivants du Code de commerce ;
- la remise d'actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière ;
- l'animation du marché secondaire par l'intermédiaire d'un ou plusieurs prestataires de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers ;
- l'annulation de tout ou partie des titres ainsi rachetés, sous réserve de l'adoption par l'Assemblée Générale Extraordinaire de la 26^{ème} résolution ci-après et dans les termes qui y sont indiqués ;
- tout autre objectif que la loi ou l'Autorité des Marchés Financiers reconnaîtrait comme pratique du marché.

Cette autorisation permet également à la Société d'opérer dans tout autre but autorisé ou qui viendrait à être autorisé par la loi ou la réglementation en vigueur.

Conformément aux dispositions de l'article L. 451-3 du Code monétaire et financier, tel qu'issu de la loi n°2005-842 du 26 juillet 2005 pour la confiance et la modernisation de l'économie, la mise en œuvre par la Société de son programme de rachat d'actions fera l'objet d'une publication par la Société dont les termes sont déterminés par les articles 241-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers.

2.3.2. Opérations de rachat réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007, DUC a acquis 13.831 actions.

Au 31 décembre 2007, la Société détenait 37.278 actions, représentant 2,07% du capital, pour une valeur totale d'achat de 697.533 € et une valeur nette comptable de 620.172 €. Les frais de négociation sur ces opérations d'achat d'actions propres se sont élevés à 1.478 €.

La différence entre valeur d'achat et la valeur nette comptable étant intégralement provisionnée et la provision étant révisée trimestriellement.

Il est rappelé que sont incluses, dans ces titres auto détenus, les 23.447 actions acquises en application de programmes de rachat précédemment autorisés par l'assemblée générale des actionnaires et mis en œuvre.

L'assemblée générale ordinaire annuelle du 21 juin 2005 a mis fin, par anticipation, au programme de rachat par la société de ses propres actions et a autorisé le conseil d'administration à procéder à la cession de ces 23 447 actions de façon à ne pas perturber le marché. Le conseil d'administration du 18 octobre 2005 a conféré tous pouvoirs à son Président et à son Directeur Général, chacun pouvant agir seul, pour procéder aux cessions d'actions et diffuser les communiqués relatifs à ces cessions.

Il n'a pas été fait usage de cette autorisation de cession des actions en portefeuille.

2.4. Marché des titres Duc

Les actions Duc sont cotées sur l'Eurolist d'Euronext Paris - compartiment C.

Code euroclear	3628	Code ISIN	FR0000036287
cours au 1er janvier 2007	12,14 €		
cours au 31 décembre 2007	17,11 €		
cours le plus haut de l'année	19,90 €		
cours le plus bas de l'année	9,58 €		

MOIS	COURS (en euros)			VOLUME DE TRANSACTIONS
	Plus haut	Moyen	Plus bas	
2006				
Juillet	7,25	6,89	6,48	2 864
Août	7,97	7,33	7,05	5 660
Septembre	8,24	7,52	7,25	5 841
Octobre	8,24	7,85	7,50	6 246
Novembre	8,48	7,85	7,50	8 111
Décembre	10,75	8,48	7,65	21 929
2007				
Janvier	13,50	12,07	9,97	39 878
Février	11	10,60	9,58	12 078
Mars	11,25	10,94	10,1	5 224
Avril	13,20	11,16	10,30	14 325
Mai	15,21	13,99	12,50	32 662
Juin	18,50	15,62	13,51	39 619
Juillet	17	15,82	14,90	11 098
Août	15,99	14,32	13	6 682
Septembre	15,65	14,76	14,01	3 066
Octobre	15,41	14,47	13,50	6 621
Novembre	19,90	17,97	16,01	19 346
Décembre	19	17,99	17,02	6 576
2008				
Janvier	17	13,64	11,02	12 520
Février	15,89	14,18	12,01	5 104
Mars	15,79	14,56	13,51	4 131
Avril	14,80	13,52	14,06	2 297

Source : Euronext Paris

2.5. Dividendes

En 1998 et en 1999, la société a distribué un dividende net de 0,52 € par action. Auparavant, aucun dividende n'avait été distribué depuis la création de la société. En 2000, le résultat étant négatif, aucun dividende n'a été distribué. En 2001, le bénéfice de 1 786 103 € a été affecté au compte report à nouveau pour l'apurement partiel des pertes antérieures. Les résultats de 2002 à 2006, déficitaires, ont été affectés au compte report à nouveau. Pour l'avenir, l'intention de la société est, en fonction de ses besoins d'investissement, voire d'autres considérations stratégiques, de distribuer à ses actionnaires entre 25 % et 35 % des bénéfices nets annuels de la société.

Les dividendes non réclamés sont prescrits au profit de l'Etat à l'issue du délai légal de cinq ans.

2.6. Extraits des statuts relatifs aux droits des actionnaires

2.6.1. Répartition statutaire des bénéfices (article 27 des statuts)

« Le compte de résultat qui récapitule les produits et charges de l'exercice fait apparaître par différence, après déduction des amortissements et des provisions, le bénéfice de l'exercice.

Sur le bénéfice de l'exercice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il est prélevé 5 % au moins pour constituer le fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ce fonds de réserve atteint le dixième du capital social.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice diminué des pertes antérieures et des sommes portées en réserves, en application de la loi et des statuts, et augmenté du report bénéficiaire.

Ce bénéfice est réparti entre tous les actionnaires proportionnellement au nombre d'actions appartenant à chacun d'eux. L'assemblée générale peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition, en indiquant expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués.

Toutefois, après prélèvement des sommes portées en réserve en application de la loi, l'assemblée peut décider de prélever toutes sommes qu'elle juge à propos d'affecter à la dotation de tous fonds de réserves facultatives, ordinaires ou extraordinaires, ou de reporter à nouveau.

L'assemblée générale pourra ouvrir aux actionnaires pour tout ou partie des dividendes mis en distribution ou des acomptes sur dividendes, une option entre le paiement par versement en numéraire et le paiement par remise d'actions nouvelles de la société, dans les conditions fixées par la loi. »

2.6.2. Assemblées générales

Les assemblées sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi.

Les réunions ont lieu au siège social ou en tout autre lieu précisé dans l'avis de convocation.

Les assemblées se composent de tous les actionnaires, quel que soit le nombre de leurs actions, sous réserve des dispositions légales.

2.6.3. Clauses statutaires particulières :

Droit de vote double (décision de l'assemblée du 19 août 1996), extrait de l'article 23 des statuts : un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

Ce droit est conféré également dès leur émission en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou prime d'émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Titres au porteur identifiable (décision de l'assemblée du 19 août 1996), extrait de l'article 10 des statuts : conformément aux dispositions de l'article L.228-2 du code de commerce, la société peut demander à tout moment, à l'organisme chargé de la compensation des titres, l'identité des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme, le droit de vote dans ses propres assemblées d'actionnaires.

Existence de seuils statutaires (décision de l'assemblée du 19 août 1996), extrait de l'article 10 des statuts : toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, qui vient à détenir ou cesse de détenir une fraction égale à 2 % du capital social ou des droits de vote ou tout multiple de ce pourcentage, est tenue d'informer la société, dans un délai de quinze jours à compter du franchissement du seuil de participation, par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à son siège social en précisant le nombre d'actions et de droits de vote détenus.

A défaut d'avoir été déclarées dans les conditions ci-dessus, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée sont privées du droit de vote dans les conditions prévues par la loi, dans la mesure où un ou plusieurs actionnaires détenant 5 % du capital social en font la demande consignée dans le procès-verbal de l'assemblée générale.

2.6.4. Modification du capital et des droits attachés aux actions

Toute modification du capital et des droits attachés aux titres qui le composent est soumise aux prescriptions légales, les statuts ne prévoyant pas de dispositions spécifiques.

2.7. Information financière

2.7.1. Information financière publiée au cours des 12 derniers mois

Nature des informations	Date	Supports
Chiffre d'affaires du 4 ^{ème} trimestre 2006	12/02/07	Communiqué de presse et BALO
Avis de réunion valant avis de convocation à l'Assemblée Générale Mixte	20/04/07	BALO
Résultats 2006	23/04/07 23, 30/05/07	Communiqué de presse BALO
Avis de convocation à l'Assemblée Générale Mixte	14/05/07	L'Yonne Républicaine
Chiffre d'affaires du 1 ^{er} trimestre 2007	14/05/07	Communiqué de presse et BALO
Augmentation de capital	13/06/07	Communiqué de presse
Assemblée générale mixte : Nombre d'actions	22/06/07	BALO
Chiffre d'affaires du 2 ^{ème} trimestre 2007	13/08/07	Communiqué de presse et BALO
Approbation des comptes annuels et attestation des responsables du contrôle des comptes	24/08/07	BALO
Résultats 1 ^{er} semestre 2007	30/08/07	Communiqué de presse
Droits de vote	05/09/07	BALO
Résultats 1 ^{er} semestre 2007 audités et chiffre d'affaires du 3 ^{ème} trimestre 2007	30/10/07 31/10/07	Communiqué de presse BALO
Acquisition COBRAL Création d'une société commune avec SVS 98 en Bulgarie	06/12/07	Communiqué de presse
Reprise du site industriel de Plumelin	02/01/08	Communiqué de presse
Actions et droits de vote	08/02/08	BALO
Chiffre d'affaires 4 ^{ème} trimestre 2007	11/02/08 13/02/08	Communiqué de presse BALO
Résultats 2007	17/03/08 11/04/08	Communiqué de presse BALO
Avis de réunion valant avis de convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle	09/04/08	BALO
Avis de convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle	28/04/08	L'Yonne Républicaine
Chiffre d'affaires du 1 ^{er} trimestre 2008	28/04/08 05/05/08	Communiqué de presse BALO
Rapport financier annuel Honoraires des Commissaires aux Comptes	30/04/08	
Partenariat industriel entre Duc et Bongrain	13/05/08	Communiqué de presse

2.7.2. Calendrier prévisionnel des publications financières

Nature des informations	Date prévisionnelle de diffusion
Information financière trimestrielle	Mai 2008
Chiffre d'affaires du 2 ^{ème} trimestre 2008	Août 2008
Rapport semestriel 2008	Août 2008
Chiffre d'affaires 3 ^{ème} trimestre 2008	Novembre 2008
Information financière trimestrielle	Novembre 2008
Chiffre d'affaires 4 ^{ème} trimestre 2008	Février 2009

2.7.3. Responsable de l'information

Sandrine SIEFRIDT

Grande Rue - 89771 CHAILLEY cedex

Tél. : 03.86.43.55.88

3 - DUC, SON ACTIVITE ET CELLE DE SES FILIALES

3.1. Renseignements de caractère général concernant la Société Duc

3.1.1. Dénomination et siège social

Duc – Grande Rue – 89770 Chailley

3.1.2. Législation et forme juridique

La société a été constituée le 25 août 1972 sous la forme à responsabilité limitée puis a été transformée le 30 décembre 1978 en société anonyme de droit français à Conseil d'Administration et est régie par les dispositions du livre II (parties législative et réglementaire) du Code de Commerce.

3.1.3. Durée de la Société

La durée de la société a été fixée à 30 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés et a été prorogée de 30 années par l'assemblée générale extraordinaire du 19 août 1996 et expirera le 7 octobre 2032 sauf cas de dissolution anticipée ou de prorogation prévus aux statuts.

3.1.4. Objet social (article 2 des statuts)

« La société a pour objet : l'achat, l'abattage, le conditionnement, le stockage, le transport et la vente en gros, demi-gros et détail de tous produits de basse-cour, notamment de volailles, de lapins et gibiers, oeufs et produits surgelés.

Et généralement, toutes opérations financières, industrielles, commerciales, mobilières et immobilières pouvant se rattacher à ces activités et concourir au développement de la société. »

3.1.5. Registre du Commerce et des Sociétés – Code APE

RCS JOIGNY	722 621 166	Code APE	151C
------------	-------------	----------	------

3.1.6. Lieu où peuvent être consultés les documents et renseignements relatifs à la Société

Les statuts, comptes et rapports, procès-verbaux d'assemblées générales peuvent être consultés au siège social de la société.

3.1.7. Exercice social

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre.

3.2. Présentation de la Société et du Groupe Duc

3.2.1. Historique

Dans les années 80, le groupe Bourgoin décide de produire dans une région céréalière (l'Yonne et ses départements voisins), de faible densité d'élevage, à proximité des centres de consommation, une volaille au goût constant et à la qualité certifiée.

Après trois années de recherche pour la mise au point du produit et la création d'une filière entièrement nouvelle et totalement intégrée, de la production d'aliment à l'abattage et au conditionnement, le poulet Duc est devenu, en 1991, le premier poulet certifié européen.

Avec le développement de l'activité, cette filière isolée dans une nouvelle entité, le groupe Duc, totalement autonome sur les plans juridique, technique et économique, est constitué :

- par apport d'actifs : outil d'abattage et de conditionnement, contrats avec les éleveurs et fonds de commerce,
- et par prises de contrôle de sociétés :
 - . Charolles Accoupage (production de poussins d'un jour)
 - . SCEA de Varennes (élevage des futurs reproducteurs)
 - . Nutri-Bourgogne (nutrition animale).

Duc (marque déposée en France et dans de nombreux pays) fait aujourd'hui partie des cinq premières marques de poulet les plus connues des français.

Fort du succès de son concept, Duc a créé une nouvelle filière de production de poulet identique à la filière Bourgogne, dans le sud de la France.

De grande tradition d'élevage, la région bénéficie d'une dynamique et d'un savoir-faire qui se sont rapidement adaptés au cahier des charges Duc. La production locale de matières premières (notamment le maïs) et sa situation géographique proche des marchés méditerranéens ont contribué à l'implantation de cette nouvelle filière.

Les éleveurs locaux ont investi dans des bâtiments conformes aux normes spécifiques de la filière et Duc a pris le contrôle des sociétés :

- Sovigard (centre d'abattage et de transformation de Saint-Bauzély)
- Drôme Accoupage (production de poussins d'un jour)

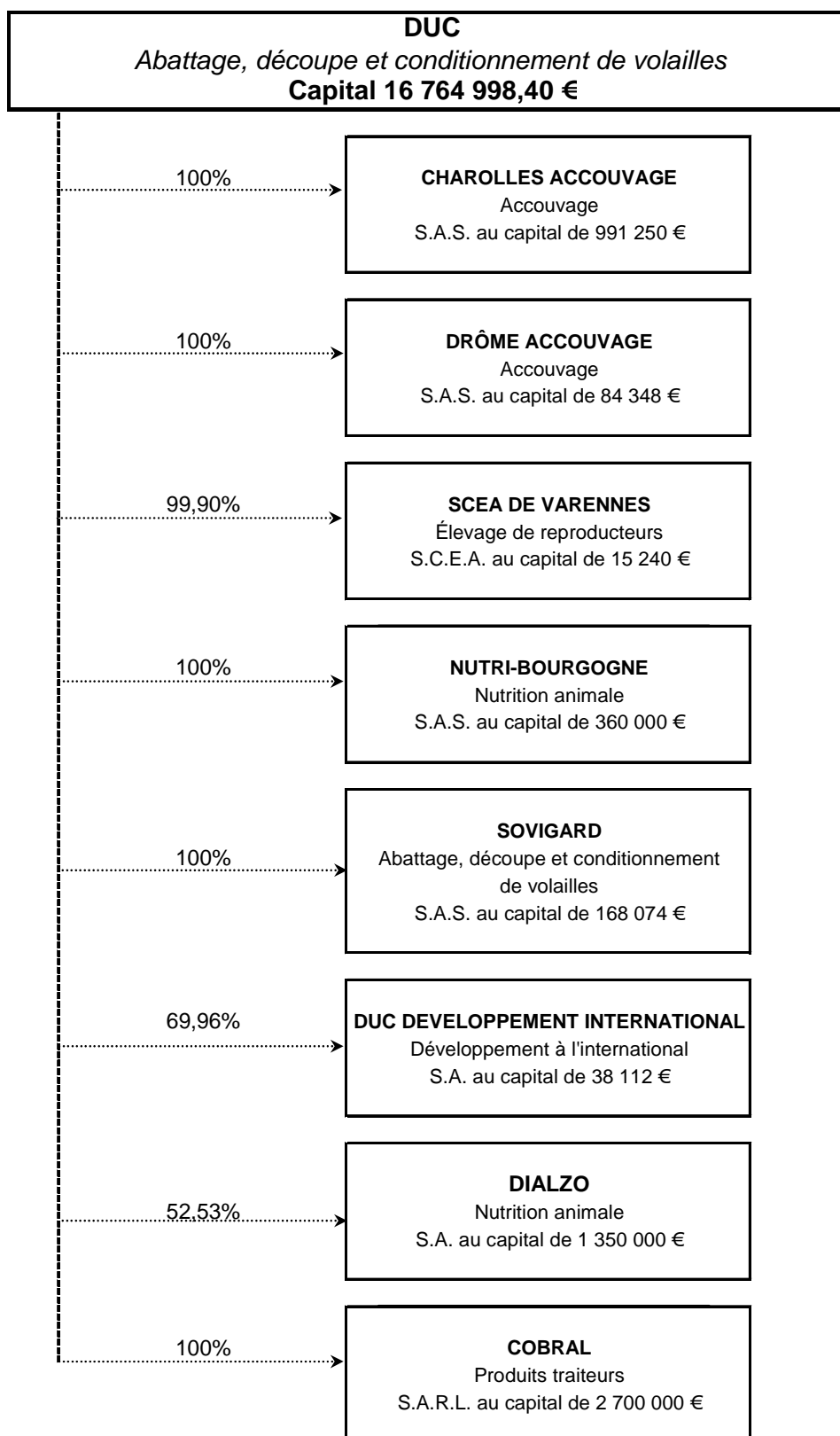
La société Duc a diversifié sa production en 1998, en lançant sur le marché la première dinde certifiée (avec une gamme de découpe et une dinde entière pour Noël).

L'ensemble des sociétés du groupe Bourgoin, qui détenait la majorité du capital de Duc, a été mis en redressement judiciaire en 2000.

Le Groupe Verneuil a repris Duc et tous les actifs nécessaires au développement de son activité. Ce Groupe est essentiellement composé de la Société VERNEUIL PARTICIPATIONS, holding dont l'objet social consiste en l'acquisition et la détention durable de participations dans toutes sociétés françaises ou étrangères, cotées ou non cotées. Elle détient actuellement des participations significatives dans le capital des sociétés cotées suivantes : DUC, SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS et ELECTRICITE ET EAUX DE MADAGASCAR.

VERNEUIL PARTICIPATIONS détient 69,47 % du capital de DUC, directement, à hauteur de 24,65%, et indirectement, par l'intermédiaire de la Société FINANCIERE DUC dont elle détient la totalité du capital, à hauteur de 44,81%.

3.2.2. Organigramme opérationnel du Groupe Duc au 31 décembre 2007



L'actionnariat de DUC est réparti de la manière suivante :

FINANCIERE DUC :	44,81 %
VERNEUIL PARTICIPATIONS :	24,65 %
VERNEUIL & ASSOCIES :	0,01 %

Le Groupe Verneuil détient donc 69,47% du capital de DUC.

VERNEUIL PARTICIPATIONS est un groupe d'investissements coté sur l'Eurolist Compartiment C d'Euronext. En faisant le choix d'une diversification, il exerce principalement ses activités dans l'industrie du bois, l'immobilier, la promotion hôtelière, l'industrie agroalimentaire et le secteur des loisirs. Il gère par ailleurs un portefeuille de valeurs mobilières.

Au cours de l'exercice écoulé, DUC a cédé 6,34% de la participation qu'elle détenait dans le capital de la Société DIALZO, cotée au marché libre, qui est spécialisée dans la production d'aliments pour animaux et notamment d'aliments pour volailles. DUC détient, au 31 décembre 2007, 46,19% du capital de cette société anonyme dont le siège est à Vergt en Dordogne.

Le volume d'activité entre NUTRI-BOURGOGNE et DIALZO représente 3.474 tonnes de graines de soja extrudé fournies annuellement par DIALZO. Cette Société représente également une sécurité en terme d'approvisionnement dans la filière « soja non-OGM ».

L'Assemblée Générale du 7 mars 2007 devant décider la modification du mode de gestion et d'administration de DIALZO afin de passer d'une société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance à une société à Conseil d'Administration a été entachée d'irrégularité, ce qui n'a pas permis de valider cette modification.

Seule la modification de la date de clôture de l'exercice social au 31 décembre a pu être entérinée.

Nous avons indiqué de manière précise à la Direction Générale de DIALZO que DUC et ses représentants ne souhaitaient pas intégrer le futur Conseil d'Administration.

Malgré nos différentes relances et mises en demeure, DIALZO n'a toujours pas convoqué de nouvelle Assemblée Générale aux fins de statuer sur cette transformation.

3.2.3. Faits marquants de l'année 2007

Dès le mois de février 2007, la filiale NUTRI-BOURGOGNE a acquis l'usine d'aliments de Montmeyran, dans la Drôme, ce qui permet au Groupe de maîtriser au mieux ses approvisionnements.

Cet outil, nous a permis de produire plus de 40 000 tonnes d'aliment en 2007 sans connaître les aléas d'approvisionnement du passé notamment pendant la période d'été.

Notre politique de couverture de matières premières, relativement avancée dès le début de l'année, nous a permis d'aplanir quelque peu la flambée des cours de l'aliment.

Malgré tout, les hausses persistantes sur l'ensemble des matières premières (blé, maïs, soja) ont eu un impact fort (environ 20 %) sur les coûts de revient de nos produits.

Afin de préserver nos marges, nous avons dû procéder à trois reprises à des revalorisations tarifaires chez nos clients, la dernière hausse n'ayant pu être mise en œuvre qu'en toute fin d'année.

L'intégration du site de RIEC (ex-VOLAVEN acquis en décembre 2006) s'est plutôt bien déroulée dans un contexte de faible niveau de production sur la filière Dinde.

Si ce point a permis d'écouler les produits dans de bonnes conditions tarifaires, il n'en reste pas moins préoccupant pour l'avenir de l'élevage notamment sur cette espèce délaissée à la fois par les éleveurs et les consommateurs.

L'exercice 2007 a également vu la concrétisation de nos accords en Bulgarie avec la Société SVS 98. Ce partenariat permet à DUC de commercialiser en produits frais, dans ce pays, des poulets de qualité supérieure à sa propre marque. L'activité devrait se développer sur 2008 avec des contacts à venir en Roumanie.

Le périmètre de DUC s'est élargi en fin d'année avec l'acquisition de la société COBRAL confirmant notre stratégie de diversification vers des produits élaborés à plus forte valeur ajoutée. Les synergies avec le groupe seront optimisées en 2008 et nous espérons réaliser des économies sensibles sur les postes de structures, la logistique et les achats.

Enfin sur le plan financier, notre groupe a reconstitué ses fonds propres avec :

- d'une part, une augmentation de capital effective au 30 juin pour un montant global de 7,6 M€ (prime d'émission incluse), par apport en numéraire et compensation de créance, entérinant l'entrée au capital de la CECAB à hauteur de 17,38 % ainsi que la consolidation de la participation du Groupe VERNEUIL désormais actionnaire à hauteur de 69,47%,
- d'autre part, la conversion en subvention des aides au sauvetage accordées pendant la crise de la grippe aviaire pour un montant de 3,8 M€.

Les 0,6 M€ restants, alloués par le Conseil Général du Gard et la région Languedoc Roussillon, devraient être convertis sur l'exercice 2008.

3.2.4. Perspectives d'avenir

L'année 2008 sera vraisemblablement marquée par un ralentissement de la consommation liée à l'augmentation générale du prix des produits alimentaires.

Dans ce contexte difficile, DUC devra consolider sa situation et intégrer progressivement les nouveaux actifs industriels du groupe.

Concernant COBRAL, nous souhaitons développer, à l'issue de l'organisation des structures, une gamme de produits traiteur à base de volaille et plus particulièrement dans le domaine halal. Ces produits devraient être prêts à être commercialisés dans le courant de l'automne 2008.

DUC a acquis, au 1^{er} janvier 2008, le site de Plumelin spécialisé dans la fabrication de produits panés. Outre le développement des panés, nous envisageons de mettre en place au cours du second semestre une ligne de produits cuits destinés en premier lieu à notre clientèle RHF. Par conséquent, 2008 devrait être un exercice de transition pour le site de Plumelin pour lequel nous ambitionnons une forte croissance sur 2009.

En termes de développement, nous avons pu initier dès le début de l'année, grâce à la proximité avec nos éleveurs, un programme de développement de trente bâtiments neufs en région Bourgogne qui permettra d'optimiser les performances du site de Chailley dans deux ans.

Sur le plan commercial, consigne a été donnée à nos équipes de consolider le courant d'affaires avec les clients existants tout en élargissant les gammes et optimisant le taux de service.

Après une année 2007 marquée par le manque de production, nous repartons à la conquête de prospects afin de poursuivre la diversification de notre clientèle. Tout comme pour les actifs industriels, nous devons consolider notre portefeuille clients afin de gérer au mieux notre croissance qui se situe bien au-delà du marché.

Conformément à l'autorisation qui lui avait été donnée par le Conseil d'Administration du 14 mars 2006, la Société DUC a continué de céder progressivement sa participation dans le capital de la Société DIALZO et souhaite poursuivre dans cette voie.

3.2.5. Evolution récente

Le chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre a été publié le 5 mai 2008.

Dès le début de l'année, DUC a initié un programme de développement de trente bâtiments neufs en Bourgogne, afin d'optimiser, en synergie avec les éleveurs, les performances du site de Chailley dans un horizon de deux ans.

DUC souhaite consolider sa position et intégrer progressivement les nouveaux actifs industriels du Groupe.

Ainsi, COBRAL permettra au Groupe de développer une gamme de produits traiteurs à base de volaille, particulièrement dans le domaine du halal. Ces produits devraient être commercialisés au cours de l'automne 2008.

Le Groupe DUC envisage de développer depuis le site de Plumelin acquis au 1^{er} janvier 2008, une ligne de produits cuits destinés à la clientèle RHF, tout en poursuivant la production de panés. L'exercice 2008 devrait être une période de transition, permettant d'envisager une forte croissance de son activité pour 2009.

Alors que le Groupe anticipe un ralentissement de la consommation lié à l'augmentation générale du prix des produits alimentaires, nos équipes commerciales ont pour objectif de consolider le portefeuille clients, en élargissant les gammes. Afin de mieux gérer notre croissance, la diversification de la clientèle est aussi un axe prioritaire de développement pour l'ensemble de nos collaborateurs.

Le 29 avril dernier, DUC a signé un protocole portant sur la reprise d'un site industriel à Gouaix (77) spécialisé dans la production de panés frais haut de gamme, et la mise en place d'un partenariat industriel avec le Groupe BONGRAIN.

Ce partenariat s'inscrit sur le long terme et permettra à DUC de développer une gamme de panés frais haut de gamme à base de viande de poulet ou de dinde associée à des produits laitiers et fromagers (cordons bleus...).

La conjonction des savoir-faire des deux sociétés dans leurs expertises respectives permettra ainsi l'élaboration de nouveaux produits. D'importantes synergies sont attendues, tant en termes de logistique que de recherche et développement.

Cette opération de croissance externe s'inscrit parfaitement dans la stratégie d'extension des implantations de site de production du Groupe Duc. Elle confirme surtout la volonté de la société de diversifier ses activités vers la fabrication de produits de plus en plus élaborés à base de viande de volaille.

Afin de financer cette acquisition, Duc va procéder à une augmentation de capital de 1,080 M€, prime d'émission incluse, réalisée par l'émission de 60 000 actions nouvelles d'un numéraire de 18 euros chacune à hauteur de 3,22%. Il est prévu également un complément de prix lié aux résultats futurs du site qui devrait bénéficier des synergies importantes entre les deux sociétés.

Cette opération sera relative en termes de bénéfice pour Duc dès la première année, et lui permet d'anticiper la réalisation d'un chiffre d'affaires supplémentaire sur le second semestre 2008 de l'ordre de 3,5 millions d'euros et avec comme objectif 8 millions d'euros sur l'exercice 2009.

3.3. Description des principales activités de Duc

3.3.1. Activités

La Société Duc, mère du Groupe, est non seulement une société holding, tel que présenté dans l'organigramme figurant en page 19 du présent document, mais elle exerce également des activités économiques propres puisque Duc exploite les couvoirs de Charolles et de Crest ainsi que les unités d'abattage, de découpe et de conditionnement de volailles situées à Chailley, Saint Bauzély et Riec sur Belon, acquis en décembre 2006.

Duc maîtrise en effet l'ensemble des paramètres de sa production, depuis la fabrication de l'aliment destiné à ses volailles jusqu'au conditionnement et la commercialisation en passant par la reproduction, l'accoupage, l'élevage, l'abattage et la transformation.

Les éleveurs sont des prestataires de service liés par un contrat d'exclusivité à la société Duc. Ils sont rémunérés en fonction de trois critères principaux qui sont leur performance, le respect du cahier des charges et la qualité des produits. Duc reste propriétaire du cheptel et fournit l'aliment aux éleveurs.

Cet aliment est fabriqué par la filiale Nutri-Bourgogne, pour environ 95 % de la consommation, qui achète ses céréales auprès des agriculteurs locaux pour le blé et les pois, des grands groupes céréaliers français pour le maïs (qui représente 50 % de l'alimentation du poulet) et des négociants internationaux pour le soja.

Spécialiste de la volaille de qualité, Duc propose une gamme complète et variée de produits label rouge, certifiés et standards obéissant tous aux critères d'une filière réputée pour son exigence.

Duc commercialise les espèces de volailles poulet et dinde, en entier et en découpe.

Sa gamme est complétée avec des produits festifs (chapon et dinde entière) pour la période de Noël et « Les Estivales », produits pour le barbecue composés de brochettes et produits épicés.

Duc adapte ses gammes pour répondre aux évolutions du marché et confirmer sa présence sur tous les créneaux de consommation avec le développement des produits standards « 100 % végétal » et halal (abattage selon le rite musulman).

Les différents échanges entre Duc et ses filiales et les flux financiers qui en découlent sont décrits dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes en pages 100 et suivantes du présent Document de Référence. Il est à remarquer que la structure et le mode de fonctionnement du groupe n'ont pas eu d'évolution significative au cours des deux derniers exercices et l'on peut considérer les échanges, services et flux entre Duc et ses filiales comme étant très similaires en 2006 et 2007.

En terme de chiffre d'affaires, DUC se trouve, pour l'exercice 2007, au 9^{ème} rang des groupes volaillers français (source : Filières Avicoles/Linéaires).

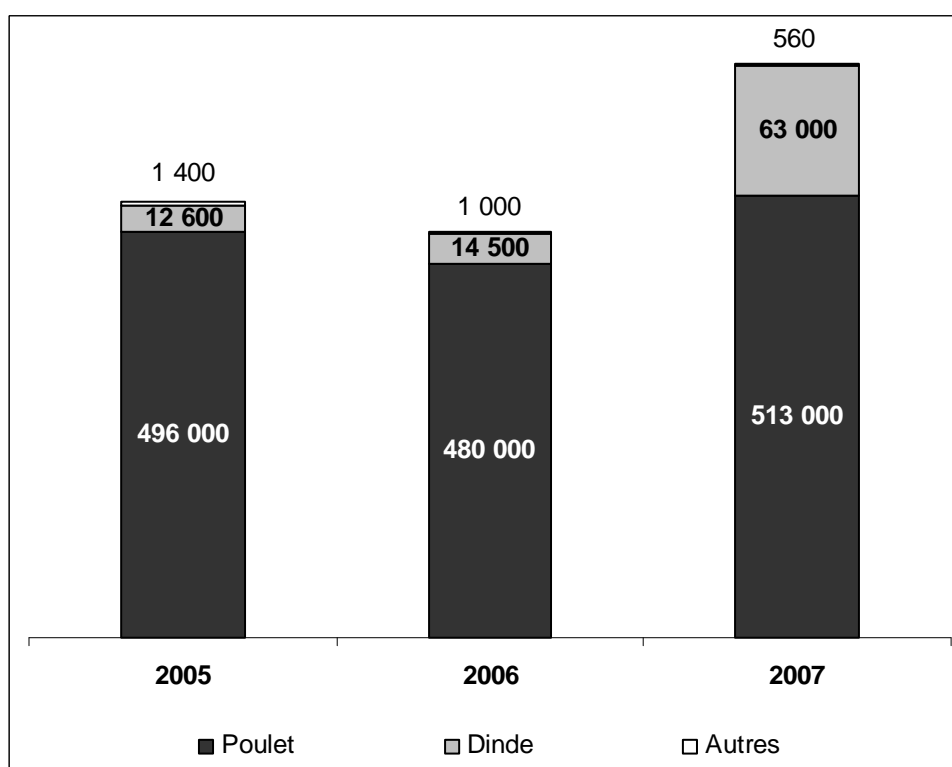
Néanmoins, le positionnement de la société DUC est essentiellement national et bien distinct de celui des produits standards puisque fondé sur une démarche de certification, reconnue et encadrée par le ministère de l'agriculture et de la pêche.

DUC est le seul industriel pour lequel la certification représente la majeure partie du chiffre d'affaires (36 % de la production de DUC (cf. 1.4.2 - Tableaux de Bord en page 7 du présent Document de Référence). Ses concurrents sur le marché des produits certifiés sont les industriels français suivants : Doux, Gastronomes, Arrivé et LDC par sa filiale SNV. Pour tous nos concurrents, les poulets certifiés représentent entre 0 et 10% maximum de leur activité.

Le marché du « poulet certifié » se situe quasi exclusivement en France. On peut estimer que 99% des volailles produites sur le territoire français y sont vendues puis consommées.

3.3.2. Evolution de la production du Groupe Duc au cours des trois derniers exercices

Production moyenne de volailles/semaine



3.3.3. Les différents marchés de Duc

en pourcentage du chiffre d'affaires du Groupe Duc	2007	2006	2005
Libre service	64	53	56
Rôtissoire	12	18	15
Déclassé et grossistes	13	19	18
Autres	11	10	11

<i>en pourcentage</i> du chiffre d'affaires « produits finis » de la société-mère Duc	2007	2006	2005
Certifié	39	56	65
Standard	47	35	26
Halal	12	6	5
Label Rouge	2	4	4

3.3.4. Evolution et ventilation du chiffre d'affaires

(en K€)	31.12.2007			31.12.2006		
	France	Export	Total	France	Export	Total
Ventes						
Biens	145.763	15.474	161.237	93.268	6.350	99.617
Prestations de services	2.725	2	2.727	2.088	21	2.109
Total	148.488	15.476	163.964	95.355	6.371	101.726

source : compte sociaux de Duc - mère du Groupe

L'évolution et la ventilation du chiffre d'affaires consolidé du Groupe sont également présentées au paragraphe 4.1.1. note 24 des comptes consolidés en page 72 du présent Document de Référence.

3.3.5. Ratios économiques

source : compte sociaux de Duc - mère du Groupe

(en K€)	31/12/2007	31/12/2006
Chiffre d'affaires net	163.964	101.726
Capitaux propres	13.336	1.331
Emprunts et dettes auprès établissements de crédit à + d'1 an à l'origine et échéance à + d'1 an	141	181
Dettes fournisseurs	22.640	17.388
Créances clients (nettes de provisions)	18.782	12.093

• ratio d'indépendance financière

Le ratio d'indépendance financière, ou capacité d'endettement de la Société DUC à plus d'un an a été calculé selon la méthode suivante :

Emprunts et dettes auprès établissements de crédit à + d'1 an à l'origine et échéance à + d'1 an ----- Capitaux propres	31/12/2007	31/12/2006
	0,01	0,14

L'amélioration du contexte nous permet de conserver un endettement quasi nul avec un ratio d'indépendance financière a plus d'un an de 0,01 qui reflète un montant de dettes à moyen et long terme inférieur à 150 K€.

• durée moyenne des dettes fournisseurs

Le « ratio » durée moyenne des dettes fournisseurs a été déterminé comme suit :

Dettes fournisseurs ----- x 360 jours	31/12/2007	31/12/2006
	50 jours	63 jours

Chiffre d'affaires

Le compte fournisseurs est en augmentation avec un délai moyen de règlement de 50 jours, en baisse en 2007.

• *durée moyenne des créances clients*

Le « ratio » durée moyenne des créances clients a été calculé de la façon suivante :

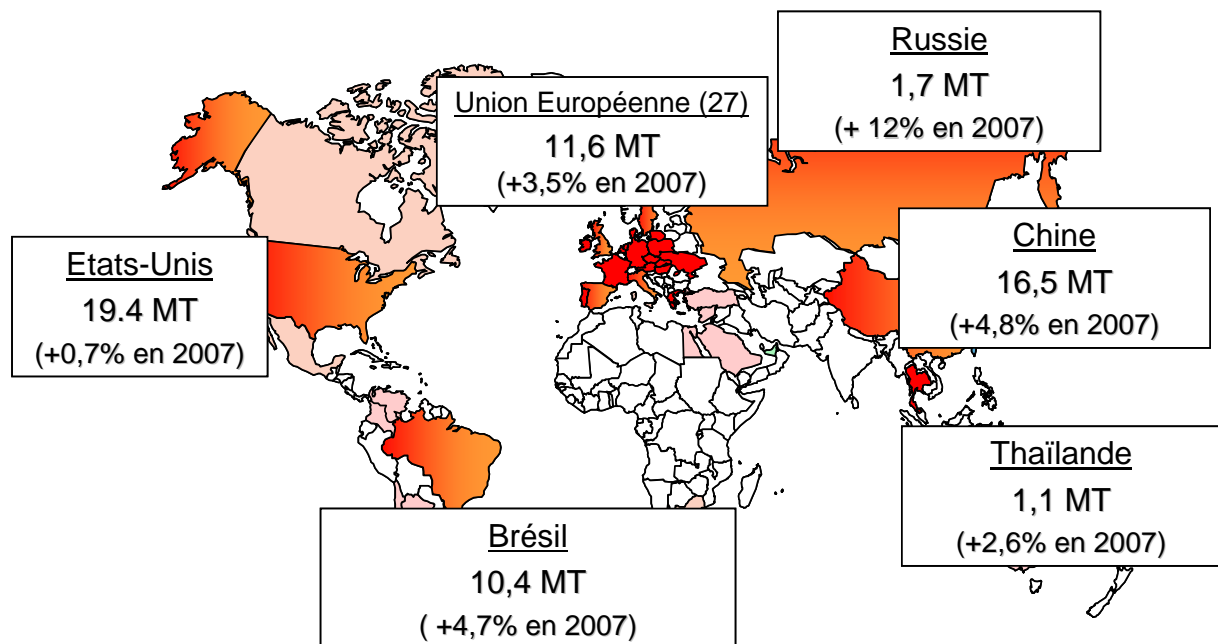
$\frac{\text{Créances clients - provisions}}{\text{Chiffre d'affaires}} \times 360 \text{ jours}$	31/12/2007	31/12/2006
	41 jours	43 jours

En matière de gestion des comptes clients, on constate une réduction de l'encours de 2 jours par rapport à 2006 en s'établissant à 41 jours.

3.3.6. Le marché de la volaille

Les données sont exprimées en millions de tonnes équivalent carcasses (TEC).

Au niveau mondial, la production s'élève à 86,2 millions de tonnes, en progression de 3% par rapport à 2006



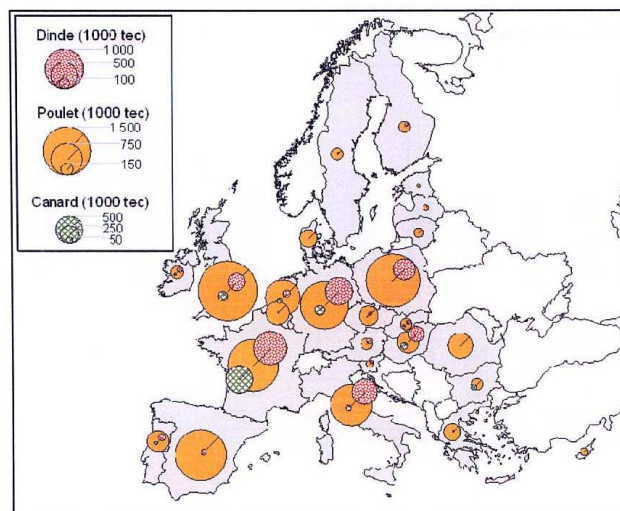
Source Office de l'Elevage

La production mondiale a progressé de 3% par rapport à l'année 2006 (+2,47% millions de TEC), en réponse à une demande globalement en hausse. Elle a ainsi retrouvé son rythme de croissance habituel, après le ralentissement du marché mondial provoqué en 2006 par l'épizootie d'influenza aviaire. La croissance a été soutenue notamment au Brésil (+4,7%) et en Chine (+4,8%).

En terme de consommation, l'essentiel de la hausse a été enregistrée en Chine, dans l'Union Européenne et en Russie.

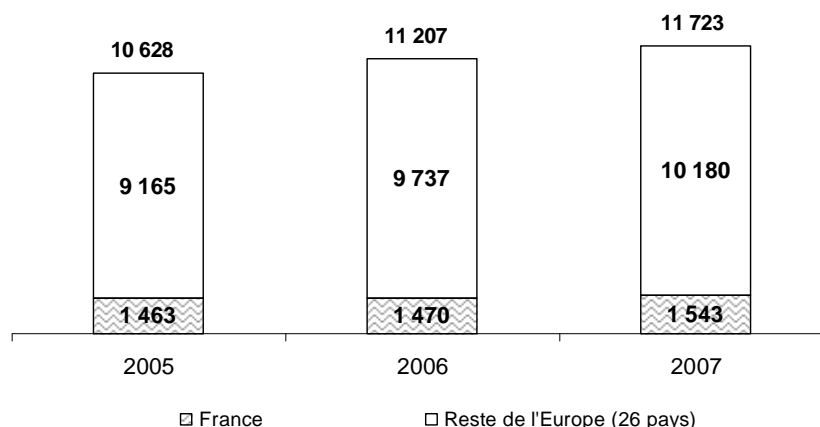
En Europe, après le ralentissement imposé par l'épizootie d'influenza aviaire en 2007, la production indigène brute de viande de volaille a renoué avec la croissance en 2007. Elle s'établit à près de 11,6 millions de TEC, retrouvant ainsi son niveau d'avant crise.

<i>en milliers de TEC</i>	Production en 2007	Evolution 2007/2006
France	1 850	+ 4,1%
Royaume-Uni	1 513	- 2,6%
Allemagne	1 299	+ 8,3%
Pologne	1 298	+ 9,1%
Espagne	1 283	=
Italie	1 113	+ 6,9%
Union Européenne (27)	11 578	+ 3,5%



La production européenne est majoritairement axée sur le poulet. Elle a progressé de 4,9% pour atteindre 8,67 millions de TEC. La production de dinde s'est repliée de 1,9% à 1,8 millions de TEC et celle de canard à 490 000 TEC, en hausse de 4,1%.

Evolution de la consommation européenne



La consommation de viande de volaille a progressé de 4,3%, pour s'établir aux alentours de 11,7 millions de TEC.

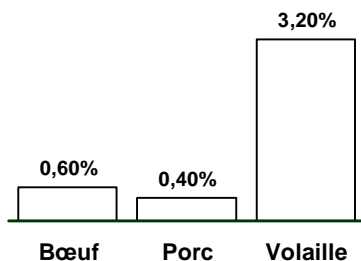
Rapportée au nombre d'habitants, la consommation européenne de viande de volaille a retrouvé son niveau de 2005, soit 25,2 kg/habitant/an. Mis à part quelques exceptions comme le Royaume Uni, la consommation individuelle a progressé dans la plupart des états membres. La croissance a été particulièrement marquée en Pologne et en Hongrie.

En France, en 2007, les filières avicoles françaises ont retrouvé une certaine vigueur après la crise qui les a frappées avec l'arrivée de l'influenza aviaire sur le territoire national. La production atteint 1,85 millions de TEC, en progression de 4,1%.

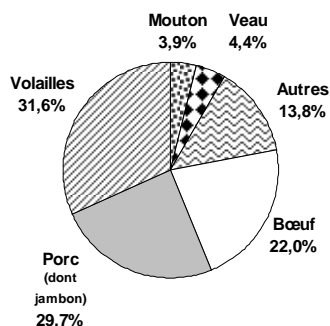
La consommation française a nettement progressé et s'élève à 1,54 millions de TEC. Cela correspond à une croissance de 5% de la consommation individuelle de volailles, à 24,4 kg/hab/an.

La consommation française en 2007

Evolution des filières viandes



Répartition par espèces



Source : TNS

3.4. Principales sociétés du Groupe - Activité des filiales en 2007

La principale société du Groupe est la société mère Duc qui représente près de 98 % du chiffre d'affaires du Groupe. L'organigramme du groupe figure dans le paragraphe 3.2.2. en page 19 du présent document.

Voir également en 4.1.1., annexe aux comptes consolidés - note 4.3, périmètre de consolidation (page 60 du présent document).

Activité des filiales

(Contributions sociales hors éliminations intra-groupe)

Il est rappelé que, depuis 2005, les méthodes d'évaluations des immobilisations corporelles des filiales SCEA DE VARENNES, CHAROLLES ACCOUVAGE, DROME ACCOUVAGE, NUTRI-BOURGOGNE, SOVIGARD et DIALZO ont été modifiées et l'amortissement est désormais calculé en fonction de la durée d'utilité estimée de chaque composant de l'actif corporel.

SCEA DE VARENNES

La SCEA DE VARENNES a fourni environ 130.600 poulettes exclusivement au Groupe DUC, comme au cours de l'exercice précédent.

Chiffre d'affaires	1.163 K€
Résultat d'exploitation	89 K€
Résultat	66 K€

CHAROLLES ACCOUVAGE

Cette société loue son couvoir de Charolles (71) à la Société DUC.

Chiffre d'affaires	132 K€
Résultat d'exploitation	82 K€
Résultat net	89 K€

DROME ACCOUVAGE

Cette société loue son couvoir de Crest (24) à la Société DUC.

Chiffre d'affaires	171 K€
Résultat d'exploitation	41 K€
Résultat net	26 K€

NUTRI-BOURGOGNE

Cette société a produit 129.803 tonnes d'aliment en 2007 contre 82.649 tonnes en 2006.

Chiffre d'affaires	30.874 K€
Résultat d'exploitation	227 K€
Résultat net	91 K€

SOVIGARD

Cette société loue son usine d'abattage de Saint Bauzély (30) à la Société DUC à qui elle a également consenti un bail à construction pour l'édification d'une station d'épuration nécessaire à l'exploitation du site industriel.

Chiffre d'affaires	431 K€
Résultat d'exploitation	(82) K€
Résultat net	(98) K€

DUC DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Cette société a pour objet le développement des activités du Groupe DUC à l'international.

Résultat	(7) K€
----------	--------

Compte tenu du résultat et de la situation des capitaux propres de cette société, DUC, propriétaire de 70 % du capital, a inscrit, depuis 2002, une provision pour dépréciation de l'intégralité des titres et du compte-courant détenu dans cette filiale. Ce montant s'élève, pour l'exercice 2007, à 134 K€.

SCI DE LA TIRANDIERE

Le crédit-bail immobilier de son bâtiment d'élevage de volailles précédemment consenti par cette société à un éleveur de volailles DUC a pris fin en novembre 2005. La Société n'a donc plus d'activité ni d'actif, DUC, titulaire de 100% du capital, a donc inscrit une provision pour dépréciation des titres de cette filiale d'un montant de 8 K€. Par ailleurs, les créances de la Société ont été provisionnées pour un montant de 7 K€.

Résultat	0 K€
----------	------

SCI DE VARENNES

Cette société est propriétaire de terrains qui jouxtent ceux dont dispose la SCEA DE VARENNES. La SCI DE VARENNES met ses terrains à disposition de la SCEA.

Produits d'exploitation	2 K€
Résultat	(0,9) K€

ROTISSERIE DUC AUXERRE

Cette société a débuté son activité au premier trimestre 2004 et suite au constat de l'impossibilité d'atteindre le seuil de rentabilité depuis l'ouverture de la rôtisserie, le magasin d'Auxerre a été fermé début décembre 2005. Le pas-de-porte et le matériel ont été cédés en cours d'exercice.

Résultat	(3) K€
----------	--------

La société n'ayant plus d'activité ni d'actif, DUC a inscrit une provision de dépréciation de 100% des titres et du compte-courant détenu dans cette filiale d'un montant de 106 K€.

ROTISSERIE DUC CHALON SUR SAONE

Cette société a débuté son activité au deuxième trimestre 2004 et suite au constat de l'impossibilité d'atteindre le seuil de rentabilité depuis l'ouverture de la pâtisserie, le magasin de Chalon/Saône a été fermé fin novembre 2005. Le pas-de-porte a été vendu.

Le résultat d'exploitation est favorablement impacté par les reprises des provisions pour dépréciation (à hauteur de 54 K€).

Résultat	(7) K€
----------	--------

La société n'ayant plus d'activité ni d'actif, DUC a inscrit une provision de dépréciation de 100% des titres et du compte-courant détenu dans cette filiale d'un montant de 242 K€.

ROTISSERIE DUC DIJON

Cette société exploitait deux fonds de commerce situés à Dijon et suite au constat de l'impossibilité d'atteindre le seuil de rentabilité depuis l'ouverture de ces pâtisseries, les magasins de Dijon ont été fermés en novembre et décembre 2005. Le pas-de-porte et le matériel ont été cédés au cours de l'exercice.

Résultat	(24) K€
----------	---------

La société n'ayant plus d'activité ni d'actif, DUC a inscrit une provision de dépréciation de 100% des titres et du compte-courant détenu dans cette filiale d'un montant de 484 K€.

ROTISSERIE DUC DOLE

La Pâtisserie Duc Dole exploitait un fonds de commerce à Dole et suite au constat de l'impossibilité d'atteindre le seuil de rentabilité depuis l'ouverture de cette pâtisserie, celle-ci a été fermée en juin 2005. L'immeuble a été cédé en décembre 2005 ainsi que le matériel.

Résultat	(2) K€
----------	--------

La société n'ayant plus d'activité ni d'actif, DUC a inscrit une provision de dépréciation de 100% des titres et du compte-courant détenu dans cette filiale d'un montant de 117 K€.

ROTISSERIE DUC FONTAINEBLEAU

Le magasin de Fontainebleau a débuté son activité en mai 2005 et suite au constat de l'impossibilité d'atteindre le seuil de rentabilité depuis l'ouverture de cette pâtisserie, celle-ci a été fermée fin novembre 2005. Le pas-de-porte et le matériel sont en vente.

Résultat	(11) K€
----------	---------

Compte tenu du résultat et de la situation des capitaux propres de cette société, DUC, détentrice de la totalité du capital, a maintenu la provision de dépréciation sur 100% des titres. Une provision de dépréciation d'une partie du compte-courant détenu dans cette filiale a également été inscrite avec détermination d'un taux de dépréciation tenant compte du prix attendu de la vente du pas-de-porte et du matériel d'exploitation.

COBRAL

Cette Société, dont DUC a acquis 100% du capital le 26 novembre 2007, est consolidée depuis le 1^{er} décembre 2007 ; elle est spécialisée dans la préparation de produits traiteurs feuilletés, de snack et de produits à base de pâte à crêpes.

Ainsi, COBRAL permettra au Groupe de développer une gamme de produits traiteurs à base de volaille, particulièrement dans le domaine du halal. Ces produits devraient être commercialisés au cours de l'automne 2008.

Chiffre d'affaires	25.714 K€
Résultat d'exploitation	(1.406) K€
Résultat net	(4.445) K€

DIALZO

Cette Société, dont DUC détient, au 15 février 2008, 45,96% du capital est consolidée depuis le 1^{er} juillet 2005, elle est spécialisée dans la production d'aliments pour animaux et notamment d'aliments pour volailles.

L'Assemblée Générale du 7 mars 2007, devant décider la modification du mode de gestion et d'administration de DIALZO afin de passer d'une société à Directoire et Conseil de Surveillance à une société à Conseil d'Administration, a été entachée d'irrégularité, ce qui n'a pas permis de valider cette modification.

Seule la modification de la date de clôture de l'exercice social au 31 décembre a pu être entérinée. L'exercice 2007 a, par conséquent, une durée de 18 mois.

Nous avons indiqué de manière précise à la Direction Générale de DIALZO que DUC et ses représentants ne souhaitent pas intégrer le futur Conseil d'Administration.

Malgré nos différentes relances et mises en demeure, DIALZO n'a toujours pas convoqué de nouvelle Assemblée Générale aux fins de statuer sur cette transformation.

Le projet de diversification dans les biocarburants à l'étude a été reporté de 6 mois suite à des freins administratifs consécutifs à des risques de réclamations de la part de riverains et sera donc installé sur un autre site situé un peu plus à l'écart de la zone initialement prévue. Le choix des matériels quant à lui a déjà été validé.

Chiffre d'affaires 31.12.2007 (18 mois)

9.611 K€

Résultat 31.12.2007 (18 mois)

(498) K€

3.5. Sites de production

3.5.1. Principaux sites de production

Au 31 décembre 2007, le Groupe Duc comprend :

- les usines d'aliment Nutri-Bourgogne (89 et 26) qui a une capacité de 150 000 tonnes/an ;
- l'usine DIALZO d'extrusion de graines de soja et de lin à Vergt (24) qui a une capacité maximum de 30 000 tonnes/an et celle de Craon (53) qui a une capacité de 37 000 tonnes;
- les poussinières de la SCEA de Varennes (89) qui ont une capacité de production de 120 000 poulettes par an ;
- le couvoir de Charolles (71) d'une capacité de 250 000 poussins par semaine ;
- le couvoir de Crest (26) dont la capacité est de 220 000 poussins par semaine ;
- les centres d'abattage et de transformation de Chailley (89) et de Saint-Bauzély (30) qui ont une capacité de 450 000 poulets/semaine chacun ;
- l'unité de découpe de dinde de Chailley (89) qui a une capacité de 60 000 dindes/semaine ;
- l'atelier de production de « pet-food » (aliment pour animaux de compagnie) qui produit environ 30 tonnes/semaine ;
- l'atelier de Riec sur Belon (29), a assuré, au cours de l'année 2007, la découpe et le conditionnement de plus de 51 300 dindes/semaine, ainsi que la production de 83 tonnes/ an de produits élaborés cuits et plus de 3 500 tonnes/an de produits panés (dont 15% de frais et 85% de congelé).

Le Groupe DUC est propriétaire de l'ensemble des sites présentés ci-dessus.

3.5.2. Ventilation des immobilisations par secteur d'activité

Le Groupe Duc fonctionne sous la forme d'une filière totalement intégrée ayant pour vocation de produire et transformer des volailles certifiées, ses différents secteurs d'activité ont donc un objectif unique qui est de constituer la filière Duc.

Il est rappelé que, depuis 2005, les méthodes d'évaluations des immobilisations corporelles des filiales SCEA DE VARENNES, CHAROLLES ACCOUVAGE, DROME ACCOUVAGE, NUTRI-BOURGOGNE, SOVIGARD et DIALZO ont été modifiées et l'amortissement est désormais calculé en fonction de la durée d'utilité estimée de chaque composant de l'actif corporel.

Des informations complémentaires relatives aux méthodes d'évaluation des immobilisations corporelles figurent également dans l'annexe aux comptes consolidés (pages 45 à 76 du présent document) et dans l'annexe aux comptes sociaux (ci-après pages 78 à 97).

Les immobilisations incorporelles, corporelles et financières, employées par secteur d'activité peuvent être ventilées comme suit :

secteurs d'activité	Valeur nette comptable des immobilisations (en K€)	
	31/12/2007	31/12/2006
Production d'aliment	1 876	1 349
Extrusion (1)	-	1 973
Poussinières	877	564
Couvoirs	440	493
Centres d'abattage et de transformation	22 754	24 445
Rôtisseries	0	0
COBRAL	4 138	
TOTAL	30 085	28 824

(1) Les immobilisations de la Société Dialzo sont incluses dans celles du Groupe Duc seulement depuis le 01/07/05

3.5.3. Principaux investissements des trois dernières années et principaux investissements futurs
(en milliers d'euros)

SITES	2005	2006	2007 ^(a)	2008 ^(b)
Scea de Varennes	0	0	12	61
Nutri-Bourgogne	12	18	719	438
Dialzo ^(c)	417	303	54	50
Charolles Accoupage (Charolles)	53	10	34	814
Drôme Accoupage (Crest)	12	9	21	59
Duc Chailley	689	1890	2272	2186
Duc St Bauzély	381	574	1476	694
Duc Riec sur Belon ^(e)			613	1422
Duc Plumelin				5420
Siège	0	132	29	0
Informatique	84	59	116	640
Rôtisseries ^(f)				
Cobral ^(g)			0	0
TOTAL	1 648	2 995	5 346	11 784

(a) ensemble des investissements engagés en 2007 dont certains sont en cours de réalisation sur 2008

(b) estimé correspondant au budget d'investissements 2007-2008

(c) la société Dialzo est consolidée depuis le 1^{er} juillet 2005

(e) le site de Riec sur Belon a été acquis en décembre 2006

(f) les rôtisseries ont cessé leur activité à la fin de l'année 2005

(g) La société COBRAL est consolidée depuis le 1^{er} décembre 2007

En 2007, la grande majorité des investissements sur les sites industriels sont des investissements productifs ou de renouvellement de matériel et ces biens d'équipements et matériel sont financés sur fonds propres.

3.5.4. Informations environnementales relatives aux sites de production

Stations d'épuration

Les stations d'épuration des sites industriels de Chailley et Saint-Bauzély respectent les normes de rejets imposées par la réglementation.

Un réacteur forte charge a été ajouté dans le processus de traitement de la station d'épuration de Chailley, améliorant ainsi la capacité de traitement, ce qui nous permet de traiter les graisses sur site, sans avoir recours à un intermédiaire.

Une fosse sceptique a été installée sur le site de Saint Bauzely afin de traiter par nous même nos eaux usées sanitaires, ce qui évite de surcharger la station d'épuration communale locale.

Nous continuons à travailler, sur l'ensemble du Groupe sur la réduction à la source de la pollution afin de faciliter l'exploitation de nos installations d'épuration.

Eau

Les besoins en eau sont importants dans notre activité.

Nous continuons à travailler sur des axes d'économie d'eau.

Ainsi, sur le site de Chailley, nous pouvons, en vertu d'un arrêté préfectoral mis à jour en juillet 2007, utiliser un nouveau forage (déjà existant) pour une utilisation de l'eau exclusivement industrielle (alimentation de la chaudière, nettoyage des camions...). Cette autorisation soulagera les nappes dans lesquelles nous puisons déjà pour nous approvisionner en eau potable.

Accueil des nouveaux arrivants

Un document d'accueil des nouveaux arrivants a été créé en 2005. Il permet de présenter l'entreprise dans son ensemble ainsi que les postes de travail existants sur les sites. Ceci offre l'opportunité de communiquer sur notre système de management de l'environnement en place et de donner les règles à respecter notamment concernant le tri des déchets et la volonté d'économiser l'eau.

Déchets

L'intégration de nouveaux sites nous permet de comparer les prestations de traitement des différents déchets sur l'ensemble du territoire. L'objectif est donc de se servir de ces nouvelles informations pour harmoniser à la baisse les coûts de traitement et de faciliter la prise de décision concernant les techniques à utiliser.

La démarche ISO 14001

Un audit de suivi de certification ISO 14001 du site de Chailley s'est déroulé avec succès en octobre 2007. Notre système de management de l'environnement continue à faire ses preuves et à s'améliorer.

Avis de la direction générale sur notre système de management environnemental (S.M.E.)

L'année 2007 a été marquée par une évolution sensible du périmètre de notre Société.

En matière d'environnement, les sites ayant été récemment intégrés par le Groupe nécessitent des efforts particuliers à la fois pour atteindre une cohérence dans le Groupe, mais également du fait qu'ils sont localisés en Bretagne, zone spécialement sensible à l'impact des industries sur le milieu naturel.

3.6. Ressources humaines

Les informations présentées ci-après sont relatives à la société mère DUC.

3.6.1. Effectifs, embauches, recours au travail temporaire, licenciements

<i>Effectif inscrit</i>	contrats à durée indéterminée	contrats à durée déterminée	Total
31/12/2007	792	27	815
31/12/2006	579	15	594
31/12/2005	634	20	654

<i>Embauches réalisées en 2007 et présents au 31/12</i>		
contrats à durée indéterminée	contrats à durée déterminée	Total
18	40	58

<i>Heures travaillées par la main d'œuvre extérieure à la Société recours au travail temporaire</i>		
2007	2006	2005
378.839	182.326	184.251

La forte hausse d'activité de l'année 2007 ainsi que l'annexion du site de Riec sur Belon explique la forte augmentation du volume de la main d'œuvre temporaire.

<i>Licenciements réalisés et motifs</i>		
	2007	2006
Inaptitude physique	17	10
Economique	22	23
Autres	9	11
Total	48	44

Au milieu de l'année 2006, en raison de la crise de la grippe aviaire, un plan de sauvegarde de l'emploi concernant 47 postes a été annoncé. Deux reclassements internes proposés ont été acceptés, 23 départs ont eu lieu sur 2006, 22 sur le début de l'année 2007.

3.6.2. Organisation du temps de travail

On distingue deux grandes catégories de travailleurs à temps plein :

- Les ouvriers et employés, dont le temps de travail est géré par un accord d'aménagement et de réduction du temps de travail conclu en 1998. Leur horaire hebdomadaire est de 35 heures modulables de 28 à 44 heures en fonction de l'activité.
- Les agents de maîtrise et les cadres, dont le temps de travail est géré par un accord d'aménagement et de réduction du temps de travail conclu en 2001.

Un train de mesures ayant pour objectif de faire baisser rapidement et de façon significative les coûts de main d'œuvre a été présenté aux organisations syndicales représentatives en Mars 2005. L'accord conclu en avril, prorogé pour une durée de 18 mois, par accord conclu en Septembre 2006, amende les accords ci-dessus de la façon suivante :

- suppression de la rémunération des temps de pause des travailleurs postés,
- abaissement de 23 à 17 jours de repos pour réduction du temps de travail des agents de maîtrise,
- abaissement de 23 à 12 jours de repos pour réduction du temps de travail des cadres,
- suppression des jours de repos pour réduction du temps de travail des cadres dirigeants.

3.6.3. Evolution des rémunérations

Rémunérations mensuelles moyennes par catégories (en €)	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Ouvriers	1 330	1 315	1 280
Employés	1 624	1 587	1 542
Agents de Maîtrise	2 197	2 170	2 160
Cadres	3 922	4 351	4 795

Les salaires ont évolué de 2,7 % au 1^{er} juillet 2007 pour les catégories ouvriers et employés. La faible évolution des salaires moyens s'explique par l'entrée du site de Riec-sur-Belon au sein duquel les salaires de base sont globalement plus faibles mais les primes et accessoires de salaires plus nombreux.

3.6.4. Répartition des postes et comparaison des rémunérations entre les femmes et les hommes

Répartition des postes	31/12/2007		31/12/2006		31/12/2005	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
ouvriers	379	233	268	152	291	170
employés	45	63	44	55	52	59
agents de maîtrise	30	38	23	29	27	24
cadres	11	20	16	7	12	19

salaire moyen (en €)	femmes	hommes	Ecart
31/12/2007	1 447	1 656	14,4%
31/12/2006	1 456	1 707	14,7%
31/12/2005	1 430	1 675	14 %

3.6.5. Relations professionnelles et accords collectifs

Depuis fin 2000, le dialogue social a été amorcé ce qui se traduit notamment par des réunions régulières entre délégués syndicaux et employeur, avec pour objectif de développer et favoriser la communication des partenaires sociaux au sein de l'entreprise.

Ce dialogue continu et transparent a permis d'associer le personnel aux efforts d'économie entrepris début 2005. L'accord d'entreprise mentionné ci-dessus, entré en application en avril 2005 pour 12 mois au moins et prorogé pour 18 mois par accord conclu en Septembre 2006, aménage les avantages sociaux suivants :

- suppression de la prime d'ancienneté pour les cadres,
- durcissement des critères d'attribution de la prime d'assiduité des ouvriers et employés non postés,
- baisse de la fréquence de versement des primes d'assiduités et acomptes sur primes de fin d'année.

Par ailleurs, une politique de modération salariale a été entérinée pour 2005 et 2006.

En contrepartie, l'entreprise s'est engagée à ne pas mettre en œuvre de plan de sauvegarde de l'emploi durant 12 mois à compter d'avril 2005.

Sur l'année 2007, ont été ouvertes des négociations avec l'ensemble des organisations syndicales portant sur :

- la négociation des salaires
- l'organisation et l'aménagement du temps de travail
- l'accord de substitution de Riec-sur-Belon
- un accord de Gestion Prévisionnel des Emplois et des Compétences
- les régimes de mutuelle et de prévoyance.

Un accord sur la revalorisation des salaires sur l'année 2007 a été conclu le 3 juillet 2007, l'accord de substitution du site de Riec-sur-Belon a été signé au mois d'octobre 2007 et les régimes de mutuelle ont changé au 1^{er} janvier 2008.

Les autres sujets restent en discussion sur le début de l'année 2008.

3.6.6. Conditions d'hygiène et de sécurité

Accidents du travail avec arrêt		
2007	2006	2005
60	35	43

3.6.7. Formation

Comme tous les ans, la Société aura engagé au titre de la formation professionnelle continue un peu plus de 0,9 % de sa masse salariale soit environ 186 K€ (pour une obligation de 153 K€).

Le budget formation pour 2007 a été essentiellement consacré aux actions de formation sécurité mettant l'accent sur des actions de préventions des troubles musculo-squelettiques.

DUC a engagé, depuis la fin de l'année 2007, a une démarche d'amélioration continue sur le site de Chailley animée par l'Institut KAIZEN.

3.6.8. Protection sociale

La protection sociale recouvre les domaines suivants : assurance décès, retraites, accidents du travail, couverture médicale et assurance liées aux déplacements professionnels.

L'entreprise a donc souscrit à un régime de prévoyance et les salariés ont l'opportunité de souscrire à un régime complémentaire d'assurance santé.

En 2007, le Groupe a mandaté un courtier chargé d'étudier la possibilité de proposer des régimes à option en ce qui concerne les frais de santé.

Un changement d'assureur, intervenu au 1^{er} janvier 2008, permet à chaque salarié d'adapter le montant de son assurance à ses besoins.

Un bilan social est établi et présenté aux instances représentatives du personnel.

3.7. Autres moyens mis en oeuvre

3.7.1. Politique et activité en matière marketing et de recherche & développement

Dans le prolongement de 2007 avec le lancement des poêlés express, Duc poursuit sa stratégie de développement sur les produits élaborés, segment très dynamique sur le marché de la volaille.

En février 2008, DUC a lancé une gamme de 6 produits farcis et/ou marinés présentés en barquette aluminium avec un film cuisson qui passe au four. Cette gamme sera reprise en partie et étendue pour des produits vendus sous marque de distributeurs (Carrefour, Monoprix...).

DUC étoffe également son offre de produits pour la gamme été avec le lancement de 2 nouvelles brochettes : exotique et kebab, ainsi que des pavés de poulets panés à griller.

De la même façon, sur la gamme festive, l'accent sera mis sur les produits élaborés avec une offre de « petits farcis », 3 recettes de paupiette de volaille proposées avec un sachet de sauce. Cette gamme sera complétée par une dinde farcie semi-dessossée conditionnée dans un sachet cuisson pour plus de praticité et de saveur.

A destination plus particulièrement du circuit RHF, DUC prévoit d'ici fin 2008, la mise en place d'une gamme de produits cuits (escalopes, sautés, rôtis..) fabriquée sur le site de Plumelin.

L'ensemble des développements de nouveaux produits s'inscrivent dans une démarche de certification, DUC participant activement à la promotion et la défense du signe Critères Qualité Certifiés.

L'acquisition de la Société COBRAL fin 2007, permet également à DUC de diversifier son activité avec des produits traiteurs (feuilletés, croque-monsieur, tartes fines...), avec pour certains une synergie avec nos produits de volaille.

Face à la croissance et au développement de l'offre halal, nous prévoyons également la mise en place d'une gamme de produits traiteurs Halal.

DUC poursuit le développement des emballages sous atmosphère, notamment avec les marques de distributeurs (Auchan) ainsi que sous marque DUC d'ici fin 2008. Ce type de conditionnement incontournable dans les linéaires, permet d'optimiser le visuel des produits ainsi que leur durée de vie.

Avec l'acquisition du site de Riec sur Belon, DUC étend son activité au segment de la RHF et crée la marque « Duc restauration » spécialement dédiée à cette offre. De même, afin de développer et d'uniformiser nos gammes, les panés surgelés à marque Volaven, passeront à la marque DUC.

Afin de dynamiser nos ventes et de recruter de nouveaux consommateurs, un jeu Internet en partenariat avec le joueur de rugby Remy Martin, sera mis en place sur tous les produits de la gamme été à marque DUC du 15 avril au 31 août 2008.

3.7.2. Organisation et systèmes d'information

La Société DUC, par sa politique intégrée de l'amont à l'aval en application du cahier des charges de la certification, gère informatiquement tous les niveaux du process (éleveur, aliment jusqu'au consommateur final).

Son aspect multi-sites avec centralisation au siège et la réactivité que l'on doit aux clients de la grande et moyenne distribution a obligé la mise en place d'un réseau informatique national très sécurisé.

En 2003, un système de mise en réseau des éleveurs (via le minitel) a été installé qui permet la passation automatique des commandes d'aliments et la récupération journalière des pesées, mortalités et consommation dans plus de 150 bâtiments d'élevage. La mise en place de ce système permet une plus grande réactivité.

Une procédure sécurisée a été mise en place en 2004 qui permet de recevoir les commandes des clients via internet. En ce qui concerne l'EDI, un certain nombre de nos clients ne reçoivent plus de facture papier mais une facture dématérialisée. Pour ce faire, DUC a acquis en 2005 une nouvelle version du traducteur EDI.

Dans un souci de traçabilité constante, Duc est en mesure d'éditer des étiquettes palette avec code EAN128 et d'envoyer des avis d'expédition aux clients avec informations de traçabilité.

En 2004, un logiciel de comptabilité et gestion des immobilisations a été acquis et installé qui a permis la mise en place des normes IAS-IFRS et qui a remplacé des progiciels vieillissants technologiquement. Depuis début 2005, après reprise des données et formation, le service comptable travaille donc sur ce nouveau programme.

Une nouvelle version intranet du progiciel Geide a été mise en place en 2005.

Depuis l'arrivée de l'ADSL à Chailley, la refonte du réseau a pu être finalisée et celui-ci est sécurisé par satellite. Le réseau interne du siège social a également été repensé à l'occasion de l'intégration des nouveaux locaux.

La mutualisation des données (SAN) étant terminée et les nouveaux serveurs étant en fonctionnement, Duc a pu basculer les applicatifs sur ces nouveaux serveurs et installer une sauvegarde mutualisée (TINA).

Le parc fax et impression couleur a été revu afin d'économiser sur les consommables, maintenance et prestations extérieures. Par ailleurs, le parc des micros portables ainsi que le parc de micros de l'usine de St Bauzely a évolué.

L'homogénéisation des autocoms téléphoniques sur les sites et le passage de la voix sur IP permettent maintenant d'établir gratuitement des communications inter sites et d'avoir un annuaire téléphonique commun.

Au niveau réseau, Equant remplace désormais Ornis avec une fiabilisation accrue.

Le transport entrant pour une part non négligeable dans les prix de revient, le changement du logiciel transport doit permettre de suivre au mieux les coûts par client, transporteur, plateforme et de faire des simulations. Le choix du fournisseur est fait et l'analyse a démarré.

L'étude pour le changement du logiciel qui régit toute l'application commerciale, production, logistique a abouti sur le choix du fournisseur. En 2006, la gestion du « congelé » a démarré sur ce nouvel applicatif.

Le service au client étant le leitmotiv de la société, un logiciel de prévisions des ventes (FUTURMASTER) a été implanté et son paramétrage effectué tout au long de l'année d'implantation. Il permettra d'ajuster les mises en place en élevage par rapport à la demande et ainsi de réduire les ruptures ou surplus de produits.

L'échéance du contrat avec le fournisseur Internet et l'arrivée d'une nouvelle usine (Riec sur Belon) dans le groupe a permis d'initier une remise à plat du réseau et l'introduction de la « voix » dans le réseau. Le fournisseur Orange a été choisi.

Afin d'intégrer le nouveau site de RIEC dans l'informatique groupe et de le désengager progressivement de l'informatique de l'ancien propriétaire, il a fallu le relier au réseau DUC, interfacier son informatique AS400 à nos applicatifs groupe (comptabilité, statistiques, transport).

Puis il a été nécessaire d'installer de nouveaux serveurs et d'uniformiser le parc micro. L'installation du logiciel AGROSTAR s'est faite en douceur car cela demandait une réorganisation et des investissements industriels, le site de Riec travaillant auparavant en vrac et pas en emballé. Toutes les commandes en frais sont maintenant traitées sur AGROSTAR. Les commandes en congelées sont encore travaillées sur l'AS400.

Le traitement des commandes congelées sur Chailley par le logiciel WMSI s'est finalisé par l'équipement des Entrepôts Frigorifiques de Migennes. L'usine de Chailley est pilote. Une montée en puissance est prévue, notamment avec le traitement du frais par WMSI, avant d'impacter les autres sites.

Nous avons installé notre logiciel ALIMSTAR à l'Usine d'aliment de Montmeyran. Les éleveurs du Sud ont en suite été progressivement équipés de minitel pour converser avec le logiciel SATIS (déclaration de mortalité, consommation, commande d'aliment). Ce logiciel permet maintenant aussi une saisie et consultation Web.

3.7.3. Mise en place de l'IFS

L'IFS (International Food Standard) est le référentiel développé par la FCD (Fédération des entreprises du Commerce et de la Distribution : Carrefour, Auchan, Casino, Provera, Système U, Monoprix).

Son objectif est de créer une base d'évaluation commune pour tous les industriels fournisseurs de produits alimentaires à marque de distributeurs. Les audits sont standardisés avec une reconnaissance mutuelle entre les distributeurs.

Le référentiel porte sur la sécurité des aliments, qui doivent être sains et sûrs, et sur le management du système qualité dans l'entreprise. Il comporte désormais 254 exigences réparties en 5 chapitres relatifs aux responsabilités de la direction, au système de management de la qualité, à la gestion des ressources, au process de fabrication et aux mesures, analyses et améliorations.

La FCD souhaitant réduire le nombre d'exigences, adapter le référentiel à la législation en vigueur, rédiger dans un langage simple et clair, réviser tous les chapitres et la notation, ce référentiel a évolué en 2007 avec un passage à la version 5 applicable dès les audits de 2008.

La certification IFS a démarré en 2007 sur les sites de Chailley et St Bauzély et elle s'étend progressivement à tous les sites industriels entrés dernièrement dans le périmètre Duc : Riec, Plumelin, Cobral.

Les site de Saint Bauzély et Chailley vont renouveler leur certification IFS en avril et juin. Riec passera la certification IFS les 13 et 14 mai 2008 et renouvellera en même temps sa certification selon le référentiel BRC (référentiel très proche de l'IFS mais version anglaise).

La certification sur les sites de Plumelin et Cobral est fixée à 2009.

3.8. Facteurs de risque

3.8.1. Risques liés au marché et à la concurrence

Depuis 2004, le phénomène de grippe aviaire a beaucoup perturbé le marché de la volaille dans le monde.

L'Asie, touchée dès le départ a vu sa production considérablement freinée dans son développement en 2006 alors que l'Union Européenne a connu une baisse de 2,1% de des volumes produits au cours de la même année. En terme de consommation, le continent américain étant indemne d'influenza, il a contribué à une progression de la consommation mondiale de 1,5% l'an dernier.

Dans le même temps, on assistait à une baisse de 2,3% de la consommation dans la zone européenne.

Malgré une médiatisation à l'extrême du phénomène de grippe aviaire, les consommateurs, après quelques mois de panique sont revenus naturellement vers la volaille et l'année s'achève sur un constat plutôt positif côté consommation.

Dans ce contexte très particulier, DUC a su s'adapter en allégeant ses structures au cours de l'été 2006 et en continuant à prendre des parts de marché grâce aux nouvelles gammes et à l'introduction des produits panés avec l'acquisition de Volaven en décembre 2006.

3.8.2. Risques liés à la conjoncture économique

Le comportement du consommateur est souvent guidé par son porte-monnaie. Même si la conjoncture semble plus favorable actuellement, il reste évident que la compétitivité de notre filière sera le moteur essentiel de la consommation.

Dans ce domaine, la volaille a beaucoup d'atouts pour les prochaines années car elle devient progressivement la protéine animale la plus accessible sur le marché.

Les efforts faits depuis de nombreuses années (parfois au détriment de la rentabilité) sur toute la filière portent leurs fruits et 2007 a marqué un retour à un niveau de consommation nettement supérieur aux deux années précédentes sur le marché français.

3.8.3. Risques de dépendance éventuelle

Risques de dépendance liés à l'augmentation des prix et à l'éventuelle pénurie des matières premières

La tendance générale sur les matières premières est haussière. Le maïs étant l'une des céréales les plus consommatrice d'eau pour sa production, risque de se raréfier au cours des dix prochaines années.

Dans ce cadre, nous avons décidé de déposer et de faire agréer un nouveau cahier des charges du poulet certifié DUC, qui conserve les avantages organoleptiques du produit mais qui ouvre le champ à de nouvelles matières premières pour la fabrication des rations alimentaires.

Le nouveau cahier des charges a été agréé par la CNLC (Commission Nationale des Labels et Certifications) fin 2006 et a été mis en application au 2nd semestre 2007 après accord de l'ensemble des clients concernés.

Cette mesure réduit considérablement le risque de dépendance de DUC vis-à-vis du maïs en particulier.

Risques de dépendance liés à la concentration de la distribution et à un nombre plus restreint de clients

Le fonds de commerce de Volaven était essentiellement constitué de clients RHF et export. La consolidation de ces clients dans le portefeuille de DUC permet au groupe d'obtenir un meilleur équilibre entre les différents segments de marché même si la grande distribution reste prépondérante.

L'élargissement de nos gammes avec les nouveaux produits (halal, panés,...) nous rend également moins vulnérable face à la grande distribution.

3.8.4. Risques juridiques

Risques liés aux procédures judiciaires

Les procédures prud'homales en cours ont conduit le Groupe à constituer les provisions pour litiges nécessaires.

DUC considère qu'à ce jour, aucun fait exceptionnel, ni litige ou affaire contentieuse connue non provisionnée n'est susceptible d'affecter substantiellement l'activité, les résultats, la situation financière ou le patrimoine de la Société ou du Groupe.

Risques liés aux marques et à la propriété intellectuelle

Compte tenu de l'importance de la notoriété de la marque Duc, l'ensemble des déclinaisons de cette marque est protégé notamment au moyen d'un contrat de surveillance mondiale des demandes d'enregistrement portant sur des marques ressemblantes et des produits similaires.

Risques liés à l'évolution de la réglementation

Du fait de son activité agro-alimentaire, Duc est assujettie à de strictes réglementations notamment en matière d'hygiène, de normes sanitaires et de contrôle de la qualité. Des modifications importantes des dispositions réglementaires pourraient donc avoir des incidences sur l'activité du groupe en entraînant, par exemple, l'obligation de réaliser des investissements de mise en conformité.

3.8.5. Risques de marché

La politique de Duc est de ne pas opérer sur les marchés à des fins spéculatives. Les instruments financiers utilisés ont pour seul objectif de gérer l'exposition au risque de taux d'intérêt et au risque de change.

Risque de liquidité

La dette bancaire figurant au passif du bilan de DUC s'élève à 15.396 K€ au 31 décembre 2007 et est constituée exclusivement en euros.

Les dettes ne sont pas assorties de « covenants ».

Compte tenu du montant restreint de la dette bancaire figurant au passif du bilan, on peut considérer que la capacité d'accès au crédit est limitée et également que le groupe opte pour des modes de financement différents notamment pour le crédit-bail quand il s'agit de financer des matériels.

Pour le financement de ses besoins en trésorerie, le Groupe fait appel à l'affacturage et à l'escompte.

Risque de taux d'intérêts

Au 31 décembre 2007, la Société DUC ne détient pas d'emprunt à taux variable et elle n'a pas de couverture du risque de taux.

Le capital remboursé sur les emprunts au cours de l'exercice s'est élevé à 113 K€ avec des intérêts réglés en plus de cette somme pour un montant de 9 K€. Le taux moyen des intérêts versés au cours de l'exercice s'établit à 2,04%. Sur cette même période, les frais financiers supportés par l'entreprise se sont élevés au total à 1.153 K€ (intérêts d'emprunts inclus).

Risque de change

Les risques de change sont quasi inexistants car le marché de DUC est essentiellement concentré sur la zone Euro. Les clients du Royaume Uni qui représentent 2,5% du chiffre d'affaires de DUC sont facturés en livres Sterling. DUC ne pratique pas d'achat en devises et ne détient pas non plus de titres de filiales ou participations en devises. DUC n'a donc pas souscrit de couverture du risque de change.

Risque sur actions

DUC détient, au 31 décembre 2007, 37.278 actions, représentant 2,07% du capital, pour une valeur totale d'achat de 697.533 € et dont la valeur de marché était, à cette même date, de 620.172 €.

DUC détenait également, au 31 décembre 2007, 16.216 actions de la Société EEM pour une valeur totale d'achat de 233 K€ et dont la valeur de marché était, à cette même date, de 233 K€.

La sensibilité du résultat de la Société à une baisse de valeur des titres auto-détenus peut donc être aisément estimée puisqu'en lien unique avec le résultat de la Société.

3.8.6. Risques industriels et liés à l'environnement

Les sites industriels du Groupe Duc répondent aux critères exigés par la réglementation sur les établissements soumis à autorisation préalable. Le Groupe dispose également des agréments sanitaires nécessaires à la commercialisation de ses produits (agrément CEE).

Les organismes officiels pratiquent régulièrement des contrôles visant à vérifier le respect de la réglementation pour les produits fabriqués par le Groupe.

Le Groupe est également soumis à une réglementation très contraignante en matière de protection de l'environnement et Duc, pour formaliser sa démarche environnementale a choisi de mettre en place la certification ISO 14001 sur le site de Chailley. Un système de management environnemental a donc été mis en place selon le référentiel de la norme ISO 14001. Cette démarche a été mise en œuvre en 1998 et la certification a été obtenue en 2003.

Un audit de suivi de certification ISO 14001 du site de Chailley s'est déroulé avec succès en octobre 2007. Notre système de management de l'environnement continue à faire ses preuves et à s'améliorer.

Ce système de management environnemental diminue considérablement les risques compte tenu du suivi et de la surveillance des installations industrielles qu'il impose. Il n'a donc pas été procédé à une estimation ni à un provisionnement de ces risques.

Des informations complémentaires sur le thème de l'environnement et du développement durable figurent également au paragraphe 3.5.4. en page 33 du présent document de référence.

3.8.7. Assurances et couverture des risques du Groupe

Le Groupe Duc a souscrit les contrats d'assurance de nature à couvrir notamment les risques industriels et de perte d'exploitation, de responsabilité civile liée à l'exploitation et après livraison, de responsabilité des dirigeants pour des montants et des types de risques estimés comme appropriés.

La police multirisques industriels - perte d'exploitation couvre les sinistres engendrant des dommages aux biens (bâtiments et matériels sont assurés en « valeur à neuf ») et des pertes d'exploitation (marge brute plafonnée à 15 mois).

Le contrat d'assurance de la responsabilité civile exploitation et après livraison couvre les risques liés aux activités de l'émetteur et est assortie d'une convention spéciale « contamination des produits ».

Le montant des primes d'assurances versées par le Groupe Duc en 2007, toutes polices confondues, s'est élevé à près de 615 milliers d'euros. La réduction du montant des primes au regard de l'exercice précédent est due à une meilleure définition des garanties (déterminées au plus près des besoins du groupe) et au changement du cabinet de courtage.

En juillet 2007, nous avons souscrit une extension de garantie de notre police responsabilité civile pour nous couvrir en cas de pollution graduelle.

4 - PATRIMOINE - SITUATION FINANCIERE - RESULTATS

4.1. Documents consolidés

4.1.1. Comptes consolidés au 31 décembre 2007 aux normes IFRS (en milliers d'euros)

I - Compte de résultat consolidé (en K€)

	Notes	31/12/2007	31/12/2006
CHIFFRE D'AFFAIRES	3.1, 23, 24	167 369	103 406
Autres produits de l'activité			
Achats consommés	25	-86 630	-47 220
Charges de personnel	29	-27 506	-20 241
Charges externes	26	-49 022	-33 871
Impôts et taxes		-3 364	-1 522
Dotations aux amortissements	27	-2 603	-2 707
Dotations et reprises de provisions	28	-459	-1 413
Variation des actifs biologiques et des stocks de produits finis	3.12	2 578	136
Autres produits et charges d'exploitation	30	4 421	530
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		4 784	-2 902
Autres produits et charges opérationnels			
RESULTAT OPERATIONNEL	3.2	4 784	-2 902
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		86	50
Coût de l'endettement financier brut	31	929	558
COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET		843	508
Autres produits et charges financiers			-132
Charge d'impôt	32	1	305
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence			
RESULTAT NET AVANT RESULTAT DES ACTIVITES ARRETEES OU EN COURS DE CESSION		3 942	-3 237
Résultat net d'impôt provenant des activités arrêtées ou en cours de cession			
RESULTAT NET DE LA PERIODE		3 942	-3 237
Part du groupe		4 095	-3 085
Intérêts minoritaires		-153	-152
Résultat net de base par action (en euros)	33	2,36	-2,42
Résultat net dilué par action (en euros)	33	2,36	-2,42

II - Bilan consolidé (en K€)

ACTIF	Notes	31/12/2007	31/12/2006
ACTIFS NON-COURANTS			
Goodwill		3 656	
Immobilisations incorporelles	3.5, 5	137	95
Immobilisations corporelles	3.6, 6	29 916	23 817
Immeubles de placement	3.7, 7	32	
Participations entreprises associées			
Titres disponibles à la vente			
Autres actifs non courants	11	3 575	1 881
Actifs d'impôts différés	3.21, 12		
Actifs non courants destinés à être cédés	3.11, 8		
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		37 316	25 793
ACTIFS COURANTS			
Actifs biologiques	3.12, 13	5 938	5 513
Stocks	3.13, 14	9 619	3 723
Clients et comptes rattachés	15	20 753	12 835
Autres actifs courants	15	5 550	2 435
Actif d'impôt exigible	12		54
Trésorerie et équivalent de trésorerie	3.15, 16	1 882	3 482
TOTAL ACTIFS COURANTS		43 742	28 042
Actifs concernant des actifs non courants destinés à être cédés	17	3 371	3 098
TOTAL ACTIF		84 429	56 933

PASSIF	Notes	31/12/2007	31/12/2006
CAPITAUX PROPRES			
Capital émis	18.1	16 765	12 053
Autres réserves	18.2	-1 059	-894
Titres en auto-contrôle	3.16	-931	-451
Résultat de l'exercice		4 095	-3 085
Capitaux propres part du groupe		18 870	7 623
Intérêts minoritaires		654	679
TOTAL CAPITAUX PROPRES		19 524	8 302
PASSIFS NON COURANTS			
Provisions à long terme	19	2 069	2 649
Emprunts et dettes financières à long terme	20	2 510	273
Passif d'impôts non courants	3.21, 12		
Autres passifs non courants	20	630	6 105
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		5 209	9 027
PASSIFS COURANTS			
Provisions à court terme	19	619	75
Emprunts à court terme	20	16 948	9 740
Partie courante des emprunts et dettes financières à long terme	20	854	341
Fournisseurs et autres créditeurs		23 833	16 944
Passif d'impôt courant		25	44
Autres passifs courants	21	15 240	10 804
TOTAL PASSIFS COURANTS		57 519	37 948
Passifs concernant des actifs non courants destinés à être cédés	17	2 177	1 656
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		84 429	56 933

III - Tableau des flux de trésorerie consolidés

	Notes	31/12/2007	31/12/2006
Résultat net des sociétés intégrées		3 942	-3 237)
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :			
- Amortissements et provisions		1 455	4 069
- Variation des impôts différés	12.1, 33		-301
- Plus-values de cession		-197	-190
- Perte de valeur des actifs destinés à être cédés	8		11
- Résultat de la société DIALZO destinée à être cédée	17	248	
- Quote part dans les sociétés mises en équivalence			
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées		5 448	352
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence			
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	22	-7 245	1 630
Flux net de trésorerie généré par l'activité		-1 797	1 982
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement :			
Acquisition d'immobilisations incorporelles	5	-49	-40
Acquisition d'immobilisations corporelles	6	-3 973	-2 237
Acquisition d'immobilisations financières	11	-1 401	-427
Emission de prêts			
Remboursement de prêts		44	
Cession d'immobilisations		212	569
Incidence des variations de périmètre	4.2	-3 243	239
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		-8 410	-1 896
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement :			
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	17		
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées			
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire		7 582	
Variation de titres en auto-contrôle		-480	
Emissions d'emprunts		140	2 623
Remboursements d'emprunts		-368	-3 364
Variation des comptes courants long terme		-5 475	3 837
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		1 399	3 096
Incidence des variations de cours des devises			
Variations de trésorerie		-8 808	3 182
Trésorerie d'ouverture	16.2	-6 258	-9 039
Reclassement de la trésorerie Dialzo			-401
Trésorerie de clôture	16.2	-15 066	-6 258

IV - Tableau de variation des capitaux propres consolidés

	Nombres de titres	Capital	Primes	Réserves consolidées	Titres en auto-contrôle	Total Capitaux propres part du Groupe IFRS	Intérêts minoritaires IFRS	CAPITAUX PROPRES IFRS
CAPITAUX PROPRES IFRS au 31/12/05	1 296 022	12 053	4 021	-7 320	-451	8 303	723	9 026
Résultat de l'exercice				-3 085		-3 085	-152	-3 237
Variation de périmètre				-1		-1	124	123
Cessions internes non retraitées							-3	-3
Réévaluation des terrains				2 426		2 426		2 426
Autres				-20		-20	-13	-33
CAPITAUX PROPRES IFRS AU 31/12/06	1 296 022	12 053	4 021	-8 000	-451	7 623	679	8 302
Augmentation du capital	506 666	4 712	2 870			7 582		7 582
Résultat de l'exercice				4 095		4 095	-153	3 942
Variation de périmètre							94	94
Reclassement des intérêts minoritaires débiteurs				-34		-34	34	
Réévaluation des terrains				84		84		84
Autres					-480	-480		-480
CAPITAUX PROPRES IFRS au 31/12/07	1 802 688	16 765	6 891	-3 855	-931	18 870	654	19 524

V - Notes annexes aux états financiers consolidés au 31 décembre 2007 (en milliers d'euros sauf indication différente)

1. PRINCIPES COMPTABLES

1.1. Informations générales

La société Duc a été constituée le 25 août 1972 sous la forme à responsabilité limitée puis a été transformée le 30 décembre 1978 en société anonyme de droit français à conseil d'administration. La durée de la société a été fixée à 30 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés et a été prorogée de 30 années par l'assemblée générale extraordinaire du 19 août 1996 et expirera le 7 octobre 2032 sauf cas de dissolution anticipée ou de prorogation prévues aux statuts. Le siège social est situé à Chailley (89770), Grande rue. La société est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Joigny sous le numéro 722 621 166.

L'action Duc est cotée sur l'Eurolist d'Euronext Paris - compartiment C depuis 1998.

La société Duc, mère du groupe, est non seulement une société holding, mais elle exerce également des activités économiques propres puisque Duc exploite deux couvoirs ainsi que deux unités d'abattage, découpe et conditionnement de volailles.

Duc maîtrise en effet l'ensemble des paramètres de sa production, depuis la fabrication de l'aliment destiné à ses volailles jusqu'au conditionnement et la commercialisation en passant par la reproduction, l'accoupage, l'élevage, l'abattage et la transformation.

Spécialiste de la volaille de qualité, Duc propose une gamme complète et variée de produits label rouge, certifiés et standards obéissant tous aux critères d'une filière réputée pour son exigence. Duc commercialise les espèces de volailles poulet et dinde, en entier et en découpe. Sa gamme est complétée avec des produits festifs (chapon et dinde entière) pour la période de Noël et « Les Estivales », produits pour le barbecue composés de brochettes et produits épicés. Duc adapte également ses gammes pour répondre aux évolutions du marché et confirmer sa présence sur tous les créneaux de consommation avec le développement des produits standards « 100 % végétal » et halal (abattage selon le rite musulman).

1.2. Faits majeurs de l'exercice

Dès le mois de février 2007, le groupe DUC a acquis l'usine d'aliments de Montmeyran dans la Drôme afin de maîtriser au mieux ses approvisionnements.

Cet outil, nous a permis de produire plus de 40 000 tonnes d'aliment en 2007 sans connaître les aléas d'approvisionnement du passé notamment pendant la période d'été.

Notre politique de couverture de matières premières, relativement avancée dès le début de l'année, nous a permis d'aplanir quelque peu la flambée des cours de l'aliment.

Malgré tout, les hausses persistantes sur l'ensemble des matières premières (blé, maïs, soja) ont eu un impact fort (environ 20 %) sur les coûts de revient de nos produits.

Afin de préserver nos marges, nous avons dû procéder à trois reprises à des revalorisations tarifaires chez nos clients, la dernière hausse n'ayant pu être mise en œuvre qu'en toute fin d'année.

L'intégration du site de RIEC (ex-VOLAVEN acquis en décembre 2006) s'est plutôt bien déroulée dans un contexte de faible niveau de production sur la filière Dinde.

Si ce point a permis d'écouler les produits dans de bonnes conditions tarifaires, il n'en reste pas moins préoccupant pour l'avenir de l'élevage notamment sur cette espèce délaissée à la fois par les éleveurs et les consommateurs.

L'exercice 2007 a également vu la concrétisation de nos accords en Bulgarie avec la Société SVS 98. Ce partenariat permet à DUC de commercialiser en produits frais, dans ce pays, des poulets de qualité supérieure à sa propre marque. L'activité devrait se développer sur 2008 avec des contacts à venir en Roumanie.

Le périmètre de DUC s'est élargi en fin d'année avec l'acquisition de la société COBRAL confirmant notre stratégie de diversification vers des produits élaborés à plus forte valeur ajoutée. Les synergies avec le groupe seront optimisées en 2008 et nous espérons réaliser des économies sensibles sur les postes de structures, la logistique et les achats.

Enfin sur le plan financier, notre groupe a reconstitué ses fonds propres avec :

- d'une part, une augmentation de capital effective au 30 juin pour un montant global de 7,6 M€ (prime d'émission incluse), par apport en numéraire et compensation de créance, entérinant l'entrée au capital de la CECAB à hauteur de 17,38 % ainsi que la consolidation de la participation du Groupe VERNEUIL désormais actionnaire à hauteur de 69,47%,

- d'autre part, la conversion en subvention des aides au sauvetage accordées pendant la crise de la grippe aviaire pour un montant de 3,8 M€.

- Les 0,6 M€ restants, alloués par le Conseil Général du Gard et la région Languedoc Roussillon, devraient être convertis sur l'exercice 2008.

1.3. Perspectives d'avenir

L'année 2008 sera vraisemblablement marquée par un ralentissement de la consommation liée à l'augmentation générale du prix des produits alimentaires.

Dans ce contexte difficile, DUC devra consolider sa situation et intégrer progressivement les nouveaux actifs industriels du groupe.

Concernant COBRAL, nous souhaitons développer, à l'issue de l'organisation des structures, une gamme de produits traiteur à base de volaille et plus particulièrement dans le domaine halal. Ces produits devraient être prêts à être commercialisés dans le courant de l'automne 2008.

DUC a acquis, au 1er janvier 2008, le site de Plumelin spécialisé dans la fabrication de produits panés. Outre le développement des panés, nous envisageons de mettre en place au cours du second semestre une ligne de produits cuits destinés en premier lieu à notre clientèle RHF. Par conséquent, 2008 devrait être un exercice de transition pour le site de Plumelin pour lequel nous ambitionnons une forte croissance sur 2009.

En termes de développement, nous avons pu initier dès le début de l'année, grâce à la proximité avec nos éleveurs, un programme de développement de trente bâtiments neufs en région Bourgogne qui permettra d'optimiser les performances du site de Chailley dans deux ans.

Sur le plan commercial, consigne a été donnée à nos équipes de consolider le courant d'affaires avec les clients existants tout en élargissant les gammes et optimisant le taux de service.

Après une année 2007 marquée par le manque de production, nous repartons à la conquête de prospects afin de poursuivre la diversification de notre clientèle.

Tout comme pour les actifs industriels, nous devons consolider notre portefeuille clients afin de gérer au mieux notre croissance qui se situe bien au-delà du marché.

1.4. Participations

Au cours de l'exercice écoulé, DUC a cédé 6,34% de ses actions détenues dans la société DIALZO, société cotée au marché libre, qui est spécialisée dans la production d'aliments pour animaux et notamment d'aliments pour volailles. Au 31/12/2007, DUC détient 46,19% du capital de cette société anonyme dont le siège est à Vergt en Dordogne. Nous prévoyons de poursuivre la cession progressive de cette participation au cours de l'exercice 2008. Au 15/02/2008, notre participation s'élève à 45,96%.

Le 26 novembre 2007, DUC a acquis par augmentation de capital 100% des parts de la société COBRAL, spécialisée dans la préparation de produits traiteurs feuilletés, de snack et de produits à base de pâte à crêpes. L'opération d'un montant de 1,8 Million d'euros a été totalement financée par la trésorerie disponible de DUC. COBRAL détient 98% des titres de la société COBRAL LA CHEZE.

1.5. Répartition du capital au 31/12/2007

Actionnaires	Nombre de titres	% du capital
Financière Duc	807 797	44,81
Verneuil Participations (1)	444 340	24,65
Verneuil et associés	157	0,01
<i>Sous-total Groupe Verneuil</i>	<i>1 252 294</i>	<i>69,47</i>
CECAB	313 333	17,38
Public	159 783	8,86
CAFO	40 000	2,22
Auto-détention	37 278	2,07
TOTAL	1 802 688	100,00

(1) Le Groupe DUC fait partie du périmètre de consolidation du Groupe Verneuil.

Les participations du Groupe Verneuil ont évolué à la baisse (de 84,79% à 69,47%) du fait des opérations d'augmentation de capital au cours desquelles elles ont maintenu leur soutien à la société Duc par conversion de la créance en compte courant détenue par VERNEUIL PARTICIPATIONS à hauteur de 2,3 millions d'euros.

La société CECAB est entrée dans le capital de DUC à hauteur de 17,38%.

François GONTIER, Président du conseil d'administration, et Frédéric DOULCET, administrateur de DUC, sont également dirigeants du Groupe Verneuil.

1.6. Principes généraux

Les comptes consolidés du groupe publiés au titre de l'exercice 2007 sont établis conformément aux International Financial Reporting Standards adoptées au niveau européen et à leurs interprétations.

1.7. Présentation des états financiers consolidés

Les comptes consolidés comprennent ceux de Duc ainsi que ceux de ses sociétés affiliées.

Cet ensemble forme le Groupe. La liste des principales sociétés figure dans la note 4.3 Périmètre de consolidation.

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros.

Les états financiers consolidés du Groupe sont préparés sur base du coût historique à l'exception :

- des investissements détenus à des fins de négociation et les investissements disponibles à la vente qui sont enregistrés à leur juste valeur.
- des actifs et passifs qui font l'objet d'une opération de couverture et qui sont renseignés à leur juste valeur en considération du risque couvert.
- Des terrains évalués à leur juste valeur.

Les actifs destinés à être consommés au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie constituent des actifs courants. Tous les autres actifs sont non courants à l'exception des actifs concernant des actifs non courants détenus dans la perspective d'une cession dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice qui sont présentés sur une ligne spécifique.

Les dettes échues au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice constituent des dettes courantes. Toutes les autres dettes sont non courantes à l'exception des passifs concernant des actifs non courants détenus dans la perspective d'une cession dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice qui sont présentés sur une ligne spécifique.

2. MODALITES DE CONSOLIDATION

2.1. Estimations de la Direction

L'établissement des comptes consolidés, conformément aux règles édictées par les IFRS, implique que la Direction procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants portés à l'actif et au passif, tels que les amortissements et les provisions, sur l'information financière relative aux actifs et passifs éventuels à la date d'arrêté des comptes consolidés et sur les montants portés aux comptes de produits et de charges au cours de l'exercice. Ces estimations font l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement.

Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les principales estimations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers portent notamment sur les hypothèses retenues pour le calcul des engagements de retraite, des impôts différés, de la valorisation des actifs corporels et incorporels, de la valorisation des titres de participation et des provisions.

2.2. Règles de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Le contrôle exclusif est le pouvoir, direct ou indirect, de diriger les politiques financière et opérationnelle d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec un autre Groupe sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable, présumée lorsque la participation du Groupe est supérieure à 20%, sont consolidées par mise en équivalence.

Les créances, dettes, produits et charges réciproques significatifs sont éliminés en totalité pour les entreprises intégrées globalement et dans la limite du pourcentage de détention pour les entreprises en intégration proportionnelle.

2.3. Date d'arrêté des comptes

Toutes les sociétés du Groupe ont un exercice qui commence le 1^{er} janvier et se clôt le 31 décembre à l'exception de la société DIALZO dont les dates d'exercice ont été modifiées. Il commence le 1^{er} juillet 2006 et se clôt le 31 décembre 2007. Une situation a été établie du 1^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2007.

2.4. Elimination des opérations et comptes réciproques

Toutes les opérations et comptes réciproques ainsi que les profits latents résultant de transactions intragroupe font l'objet d'une élimination dans les comptes consolidés.

Les pertes latentes résultant de transactions intragroupe ne sont éliminées que dans la mesure où il n'existe pas d'indication d'une éventuelle dépréciation.

Les profits latents résultant de transactions avec des entreprises associées et des coentreprises, sont éliminés au prorata de l'intérêt du Groupe dans ces entreprises et enregistrés en déduction de l'investissement. Les pertes latentes ne sont éliminées au prorata de l'intérêt du Groupe que dans la mesure où il n'existe pas d'indication d'une éventuelle dépréciation.

2.5. Méthode de conversion utilisée pour la consolidation des entreprises étrangères

Le périmètre du Groupe ne comporte que des entreprises françaises.

2.6. Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en utilisant la méthode de l'acquisition. Cette méthode implique la comptabilisation des actifs et passifs des sociétés acquises par le Groupe à leur juste valeur, en conformité avec les règles prévues par les IFRS. La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale à la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition est comptabilisée en goodwill.

Lorsque le Groupe prend le contrôle d'une entreprise en une seule opération, la part des actifs et des passifs revenant aux minoritaires est également comptabilisée à sa juste valeur.

Lorsque le Groupe acquiert ultérieurement des actifs et des passifs auprès des minoritaires d'une entité contrôlée, aucun ajustement complémentaire lié à la réévaluation à la juste valeur de ceux-ci n'est comptabilisé. L'écart entre le coût d'acquisition et la valeur comptable des actifs et passifs est comptabilisé en goodwill.

Quand la comptabilisation initiale d'un regroupement d'entreprises ne peut être déterminée que provisoirement avant la fin de la période au cours de laquelle le regroupement est effectué, le Groupe comptabilise le regroupement en utilisant ces valeurs provisoires. Les ajustements de ces valeurs provisoires liés à l'achèvement de la comptabilisation initiale se font dans un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition.

3. METHODES ET REGLES D'EVALUATION

3.1. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires se compose de la valeur hors taxes des biens et services vendus par les sociétés intégrées dans le cadre normal de leur activité après élimination des ventes intragroupe.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à la date où la majorité des risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés (généralement, à la date du transfert de propriété des produits).

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, donc après déduction des remises ou rabais commerciaux.

Les coûts de transport et de manutention facturés aux clients sont compris dans le chiffre d'affaires.

3.2. Résultat opérationnel

Les activités opérationnelles recouvrent toutes les activités dans lesquelles une entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités connexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités ordinaires.

Les autres produits et charges opérationnelles sont les produits ou les charges résultant d'événements ou d'opérations clairement distincts des activités ordinaires de l'entreprise et qui ne sont pas, en conséquence, censés se reproduire de manière fréquente ni régulière.

3.3. Produits et charges financiers

Les produits et charges financiers comprennent :

- les charges et produits d'intérêts sur la dette nette consolidée, constituée des autres passifs financiers (y compris dette sur contrat de location financement) et de la trésorerie et équivalents de trésorerie ;
- les autres frais payés aux banques sur les opérations financières ;
- les dividendes reçus des participations non consolidées ;
- le résultat de change sur opérations financières.

3.4. Résultats par action

Les résultats par action sont calculés conformément à la norme IAS 33.

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net part du groupe retraité par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, majoré de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives. Comme il n'existe pas d'instrument donnant droit à un accès différé au capital de Duc, le résultat net dilué par action est identique au résultat de base par action.

3.5. Immobilisations incorporelles

Conformément aux critères établis par la norme IAS 38 - Immobilisations incorporelles, un actif est enregistré à l'actif du bilan s'il est probable que les avantages économiques futurs liés à l'actif iront au Groupe.

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement des éléments amortissables, tels que les logiciels, et des droits au bail.

Les principales durées d'utilité retenues sont :

Concessions, brevets, licences	2 à 8 ans linéaire
Autres immobilisations incorporelles	1 à 10 ans linéaire

Cas particulier des frais de recherche et développement

Le Groupe a pour ambition d'améliorer ses processus de fabrication, de maintenir la qualité de ses produits et de répondre aux besoins présents et futurs de sa clientèle. Pour atteindre ces objectifs, il instaure périodiquement des programmes de recherche et développement. Dans le cadre des activités du Groupe, les coûts engagés sont généralement considérés comme des coûts de recherche comptabilisés en charges conformément aux critères établis par la norme IAS 38 - Immobilisations incorporelles.

3.6. Immobilisations corporelles

3.6.1. Généralités

Conformément à la norme IAS 16 - Immobilisations corporelles, les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan de la manière suivante :

- Les immobilisations corporelles autres que les terrains sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeurs éventuelles.
- Les terrains sont comptabilisés conformément à la méthode de la réévaluation, soit à leur montant réévalué (à savoir leur juste valeur à la date de la réévaluation, diminuée du cumul des pertes de valeur ultérieures). La juste valeur des terrains est déterminée sur la base d'une évaluation à dire d'expert effectuée par des évaluateurs professionnels qualifiés.

Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations.

Les subventions liées à des actifs sont présentées au bilan en produits différés qui sont comptabilisés en produits sur une base systématique et rationnelle sur la durée d'utilité de l'actif.

Les actifs sont ventilés par composants, chacun ayant une durée d'amortissement spécifique, en ligne avec la durée d'utilité des actifs. Les durées d'utilité sont revues régulièrement et les changements d'estimation sont comptabilisés sur une base prospective.

Généralement, les valeurs résiduelles sont nulles.

3.6.2. Amortissements des immobilisations corporelles

L'amortissement est calculé en fonction de la durée d'utilité estimée de l'actif corporel suivant les méthodes linéaire ou dégressive.

Les durées d'utilité retenues pour les différentes catégories d'immobilisations corporelles sont les suivantes :

Constructions	5 à 67 ans linéaire
Installations et agencements	3 à 50 ans linéaire
Matériel et outillage	1 à 50 ans linéaire
Matériel de transport	2 à 4 ans linéaire
Autres immobilisations corporelles	3 à 20 ans linéaire

3.6.3. Dépenses ultérieures

Les dépenses relatives au remplacement ou renouvellement d'un composant d'immobilisation corporelle sont comptabilisées comme un actif distinct et l'actif remplacé est éliminé.

Toutes les autres dépenses sont comptabilisées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

3.7. Immeubles de placement

Un immeuble de placement est un bien immobilier (terrain ou bâtiment - ou partie d'un bâtiment - ou les deux) détenu pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital apporté ou les deux, plutôt que pour l'utiliser dans la production ou la fourniture de biens ou de services ou à des fins administratives ou le vendre dans le cadre de l'activité ordinaire.

Le Groupe a choisi de comptabiliser ultérieurement à leur acquisition les immeubles de placement selon la méthode du coût amorti, soit à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, conformément au modèle décrit dans la norme IAS 16 - Immobilisations corporelles, paragraphe 30.

Les principales durées d'utilité retenues sont 15 ans, 20 ans et 35 ans.

Les immeubles de placement sont amortis linéairement.

3.8. Contrats de location

Conformément à la norme IAS 17 - Contrats de location, les biens acquis en location-financement sont immobilisés lorsque les contrats de location ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens. Les critères d'évaluation des contrats de location sont fondés sur :

- le rapport entre la durée d'utilité des actifs loués et leur durée de vie ;
- le total des paiements futurs rapporté à la juste valeur de l'actif financé ;
- l'existence d'un transfert de propriété ;
- l'existence d'une option d'achat favorable ;
- le caractère spécifique de l'actif.

3.8.1. Comptabilisation des contrats de location-financement

Lors de la comptabilisation initiale, les actifs utilisés dans le cadre de contrats location-financement sont comptabilisés en immobilisations corporelles avec pour contrepartie une dette financière. L'actif est comptabilisé à la juste valeur de l'actif loué à la date de commencement du contrat ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux.

3.8.2. Comptabilisation des contrats de location simple

Les paiements effectués au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charge dans le compte de résultat sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

3.9. Autres actifs financiers

Lorsqu'ils existent, les titres de participation des sociétés non consolidées sont enregistrés à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'estimation si celle-ci est inférieure.

La valeur d'estimation des titres correspond à leur valeur d'utilité pour le Groupe et est déterminée en tenant compte de la quote-part de situation nette ré-estimée et des perspectives de rentabilité. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'estimation est inférieure au coût d'acquisition.

En cas de perte de valeur définitive, le montant de la perte est comptabilisé en résultat de la période. Le caractère définitif de la perte de valeur est analysé par référence à la valeur estimative, cette dernière étant déterminée sur la base de la quote-part de situation nette, du prix de marché ou des perspectives de rentabilité, après pondération des effets de la détention de ces participations pour le Groupe en termes de stratégie, ou de synergies avec les activités existantes.

Cette perte de valeur n'est pas réversible en compte de résultat si la valeur d'estimation était amenée à évoluer favorablement dans le futur (le profit latent est alors enregistré dans la composante séparée des capitaux propres mentionnée précédemment).

Les prêts long terme sont considérés comme des actifs émis par l'entreprise. Ils peuvent faire l'objet d'une provision pour dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur. La perte de valeur correspondant à l'écart entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable est comptabilisée en résultat et est réversible si la valeur d'estimation était amenée à évoluer favorablement dans le futur.

L'ensemble des actifs financiers fait l'objet d'une revue annuelle pour déterminer s'il existe un indice de perte de valeur.

3.10. Décomptabilisation des actifs financiers

Les actifs financiers tels que définis par la norme IAS 32 sont sortis du bilan en tout ou partie lorsque le Groupe n'attend plus de flux de trésorerie futurs et qu'il transfère substantiellement tous les risques et avantages liés aux actifs.

3.11. Actifs destinés à être cédés

Un actif immobilisé, ou un groupe d'actifs et de passifs, sont classés comme destinés à être cédés quand leur valeur comptable sera recouverte principalement par le biais d'une vente et non d'une utilisation continue, la vente devant être hautement probable.

Une activité est considérée comme abandonnée selon les critères identiques à ceux utilisés pour déterminer les actifs destinés à être cédés.

Ces actifs ou cette activité sont évalués au montant le plus bas entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente.

3.12. Actifs biologiques

Un actif biologique est un animal ou une plante vivant.

Sont des actifs biologiques :

- Les futurs reproducteurs
- Les reproducteurs (poules pondeuses et mâles reproducteurs)
- Les œufs à couver
- Les volailles de chair

Les méthodes d'évaluation retenues sont les suivantes :

- Les futurs reproducteurs sont valorisés au prix de revient car il n'existe aucune valeur de marché. La production des futurs reproducteurs n'est prévue que sur contrat.
- Les poules pondeuses sont valorisées au coût de revient duquel est retranché le prix de revient de chaque œuf à couver produit par la poule, au prorata du temps, jusqu'à un seuil correspondant au prix du marché de la poule de réforme ; Les mâles reproducteurs ne sont pas valorisés.
- Les œufs à couver sont évalués ainsi :
 - les œufs en attente d'incubation sont valorisés au prix de œufs acquis à l'extérieur ;
 - les œufs en incubation sont valorisés au prix des poussins acquis à l'extérieur auquel on applique le taux d'éclosion du mois en cours.
- Les volailles de chair sont évaluées ainsi :
 - Volaille « 100% végétal » : valorisation au prix du marché ;
 - Volaille certifiée : valorisation au prix de revient car il n'existe pas de marché pour la volaille certifiée.

De plus, nous procédons à des achats à terme afin de couvrir le risque du prix de l'aliment.

3.13. Stocks

Les stocks de matières consommables, pièces détachées et emballages sont évalués selon la méthode F.I.F.O.

Les stocks de produits finis sont évalués au prix du marché, après déduction des coûts de commercialisation.

3.14. Créances d'exploitation

Les créances commerciales et autres créances sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des corrections de valeur.

3.15. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie se décompose en soldes bancaires, placements et équivalents de trésorerie offrant une grande liquidité, dont la date d'échéance est généralement inférieure à trois mois lors de leur acquisition.

Les SICAV sont évaluées au cours du jour correspondant à la date de clôture de l'exercice.

3.16. Actions d'autocontrôle

Les actions de la société mère qui sont détenues par la société mère sont comptabilisées en réduction des capitaux propres pour leur coût d'acquisition. Les variations de juste valeur au cours de la période de détention ne sont pas comptabilisées. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement en capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

3.17. Pertes de valeur des actifs

Les valeurs comptables des actifs, autres que les stocks, les actifs d'impôts différés et les actifs relatifs aux avantages du personnel, sont revus à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur. En cas d'identification de perte de valeur, la valeur recouvrable de l'actif fait l'objet d'une estimation. Pour les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service, la valeur recouvrable de ces immobilisations fait l'objet d'une estimation systématique à la clôture de chaque exercice.

Une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient excède sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées en charges dans le compte de résultat.

3.17.1 Détermination de la valeur recouvrable

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité. L'estimation de la valeur d'utilité se fonde sur l'actualisation des flux de trésorerie futurs en fonction d'un taux de croissance avant impôts reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. La valeur recouvrable d'un actif isolé, c'est-à-dire qui ne génère pas d'entrées de trésorerie indépendantes de celles d'autres actifs, est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient. La valeur recouvrable des placements détenus jusqu'à leur échéance et des créances correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus, déterminée en fonction du taux d'intérêt effectif d'origine des instruments financiers. Les flux de trésorerie liés à des valeurs recouvrables à court terme ne sont pas actualisés.

3.17.2. Reprise d'une perte de valeur

Une perte de valeur comptabilisée les années précédentes est reprise si, et seulement si, il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif depuis la dernière comptabilisation d'une perte de valeur. Cependant, la valeur comptable d'un actif augmentée d'une reprise de perte de valeur ne peut pas excéder la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette d'amortissement ou de dépréciation) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours des années précédentes.

3.18. Passifs financiers et instruments dérivés

3.18.1. Evaluation et comptabilisation des passifs financiers

Les emprunts et passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti calculé sur la base du taux d'intérêt effectif.

Les intérêts courus sur emprunt sont présentés sur la ligne « Emprunts à court terme » du bilan.

3.18.2. Instruments hybrides et instruments dérivés

Il n'existe pas d'instruments dérivés dans le Groupe, c'est-à-dire qu'il n'y a aucun instrument financier ou autre contrat présentant les trois caractéristiques décrites au paragraphe 9 de la norme IAS 39 - Instruments financiers, comptabilisation et évaluation.

3.19. Gestion des risques

Il est procédé à des achats à terme afin de couvrir le risque du prix de l'aliment.

Comme nous le faisons depuis plusieurs années, nous essayons d'appréhender les risques pour la durée de la campagne, à l'exception du soja pour lequel des opportunités peuvent apparaître sur des périodes plus longues, soit 18 mois.

Le taux de couverture pour l'achat de nos principales matières premières au 31/12/2007 est de 59,10 % de nos besoins estimés pour 2008.

Le tonnage total prévu pour ces matières premières est de 123 640 tonnes (dont 73 067 tonnes couvertes).

3.20. Régimes de retraite, indemnités de cessation de service et autres avantages à long terme

3.20.1. Régimes de retraite : régimes à cotisations définies

Les indemnités de départ en retraite sont provisionnées de la manière suivante : les engagements résultant des conventions collectives applicables aux sociétés du Groupe sont calculés salarié par salarié, en prenant en compte les probabilités d'espérance de vie et de présence dans l'entreprise à la date prévue de départ en retraite et au prorata de l'ancienneté acquise rapportée à l'ancienneté future à l'âge de la retraite. L'actualisation des engagements et la revalorisation des salaires ont été calculées par une méthode actuarielle et il est considéré que les départs se font à l'initiative du salarié.

En ce qui concerne les modalités de départ à la retraite, l'hypothèse retenue est un départ à l'initiative du salarié lorsqu'il a suffisamment cotisé pour avoir une retraite à taux plein. Les âges de départ à la retraite sont de 64 ans pour les cadres, 63 ans pour les non cadres, 61 ans pour les employés et 60 ans pour les ouvriers.

Le taux d'actualisation retenu est de 4,5% dont 2% au titre de l'inflation.

Le taux de revalorisation des salaires retenu est de 3%.

3.20.2. Indemnités de cessation de services

Les indemnités dues aux mandataires sociaux pour atteinte de la limite d'âge fixée par les statuts ont été provisionnées en prenant en compte les probabilités de présence dans l'entreprise à la date hypothétique du versement. Ces engagements correspondent au versement d'une indemnité en numéraire basée sur la rémunération des mandataires et font l'objet d'une actualisation.

3.20.3. Autres avantages à long terme

Les médailles du travail sont provisionnées de la manière suivante : les gratifications versées par le groupe sont calculées salarié par salarié, en prenant en compte les probabilités d'espérance de vie et de présence dans l'entreprise à la date prévue du versement de la gratification et au prorata des années de travail. Ces engagements font l'objet d'une actualisation.

3.21. Provisions

Conformément à la norme IAS 37 - Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels, des provisions sont comptabilisées pour des risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon précise lorsqu'il existe une obligation vis-à-vis du tiers et qu'il est certain ou probable que cette obligation provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente.

3.22. Impôts

Conformément aux dispositions de la norme IAS 12 - Impôts différés, les provisions pour impôts différés sont constituées selon la méthode du report variable et de la conception étendue sur les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales (déficits fiscaux inclus). Les impôts différés sont calculés par application de la législation fiscale en vigueur. Les actifs d'impôts différés ne font l'objet de la constatation d'un actif d'impôt différé que si leur récupération est probable.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne font pas l'objet d'un calcul d'actualisation.

Au bilan, le Groupe compense les actifs et passifs d'impôt différé si l'entité possède un droit légal de compenser les impôts courants actifs et passifs et si les actifs et passifs d'impôt différé relèvent de natures d'impôt levées par la même autorité de taxation.

4. PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU 31 DECEMBRE 2007

4.1. Variations du périmètre de consolidation et des pourcentages d'intérêts

Au cours de l'exercice 2007, la société Duc a cédé 6,34% des actions DIALZO. Le pourcentage d'intérêt dans cette société passe de 52,53% à 46,19%.

Le 1^{er} décembre 2007, DUC a acquis 100% des titres COBRAL, elle-même détentrice de 98% des titres COBRAL LA CHEZE.

4.2. Impact des variations du périmètre

L'écart entre le prix de cession des titres DIALZO (193 K€) et la quote-part de capitaux propres cédée (95 K€) correspond à la plus-value de cession des titres qui s'élève à 98 K€.

Les impacts de l'acquisition des titres COBRAL sont les suivants :

	COBRAL	COBRAL L CHEZE
Actifs regroupés par grande catégorie		
Passifs regroupés par grande catégorie		
<i>Juste valeur des actifs nets acquis</i>		-
Quote-part de capitaux propres acquis		-
Coût d'acquisition		-
Ecart d'acquisition		-
Trésorerie et équivalents de trésorerie acquis		-
Décassements liés à l'acquisition		-
Incidence de la variation de périmètre		-

L'impact de l'entrée des sociétés COBRAL et COBRAL LACHEZE en terme de chiffre d'affaires consolidé est non significatif.

Conformément à IFRS3, le groupe dispose d'un délai d'un an à compter de la date d'acquisition des titres COBRAL (soit jusqu'au 26 novembre 2008) pour identifier les actifs et passifs acquis et/ou en modifier les valeurs initialement attribuées. Compte tenu de la date d'acquisition des titres et de l'absence d'affectation, l'écart d'acquisition n'a pas fait l'objet d'un test de dépréciation.

4.3. Périmètre de consolidation au 31 décembre 2007

RAISON SOCIALE	SIREN	% intérêt	% contrôle	Méthode de consolidation	Résultat net après impôt 31/12/07
DUC, 89 Chailley	722 621 166			Mère	4 407
Sociétés consolidées					
CHAROLLES ACCOUVAGE, 89 Chailley	382 094 092	100	100	IG	89
DIALZO, 24 Vergt	334 719 028	46,19	46,19	IG	-285
DROME ACCOUVAGE, 89 Chailley	343 580 981	100	100	IG	27
DUC DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL, 89 Chailley	433 278 892	69,96	69,96	IG	-7
NUTRI-BOURGOGNE, 89 Chailley	401 735 352	100	100	IG	91
ROTISSERIE DUC DIJON, 89 Chailley	448 423 053	100	100	IG	-24
ROTISSERIE DUC DOLE, 89 Chailley	449 274 638	100	100	IG	-2
ROTISSERIE DUC FONTAINEBLEAU, 89 Chailley	448 655 134	100	100	IG	-11
ROTISSERIE DUC AUXERRE, 89 Chailley	450 509 823	100	100	IG	-4
ROTISSERIE DUC CHALON/SAONE, 89 Chailley	452 279 615	100	100	IG	-7
SCEA DE VARENNES, 89 Chailley	384 018 644	99,99	99,99	IG	66
SCI DE LA TIRANDIERE, 89 Chailley	390 363 463	100	100	IG	0
SCI DE VARENNES, 89 Chailley	385 025 440	100	100	IG	-1
SOVIGARD, 89 Chailley	339 457 178	100	100	IG	-98
COBRAL, 56 Lorient	393 757 067	100	100	IG	33
COBRAL LA CHEZE, 22 La Chèze	393 732 045	98	98	IG	-3

5. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	31/12/06	Acquisitions	Cessions	Variations de périmètre	Autres mouvements	31/12/07
Marques	23					23
Logiciels	312	30	-9			333
Droit au bail	41	19		10		70
Autres immo incorporelles			-275	31		-244
TOTAUX	376	49	-284	41		182
AMORTISSEMENTS	31/12/06	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Autres mouvements	31/12/07
Logiciels	253	34	-8			279
Droit au bail	28	6				34
Autres immo incorporelles		7	-275			-268
TOTAUX	281	47	-283			45
VALEURS NETTES	31/12/06					31/12/07
Marques	23					23
Logiciels	59					54
Droit au bail	13					36
Autres immo incorporelles						24
TOTAUX	95					137

Il n'y a pas actuellement de programmes de recherche et développement figurant dans les immobilisations incorporelles.

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

VALEURS BRUTES	31/12/06	Acquisitions	Cessions	Variation de périmètre	Réévaluation	Autres mouvements	31/12/07
Terrains	2 754	219			84	-8	3 049
Terrains en crédit-bail	15			251			266
Constructions	24 830	700	-102	6		8	25 442
Constructions en crédit-bail	952			2 613			3 565
Matériel et outillage	11 767	1 893	-77	808		387	14 778
Matériel et outillage en crédit-bail	2 220			301			2 521
Autres immobilisations corporelles	345	110	-76	150			529
Autres immo corporelles en crédit-bail	389			19			408
Immobilisations en cours	482	1 462	-60			-387	1 497
TOTAUX	43 754	4 384	-315	4 148			52 055
AMORTISSEMENTS	31/12/06	Dotations	Reprises	Variation de périmètre	Réévaluation	Autres mouvements	31/12/07
Terrains							
Terrains en crédit-bail							
Constructions	10 666	929	-73				11 522
Constructions en crédit-bail	286	93					379
Matériel et outillage	6 400	1 136	-42				7 494
Matériel et outillage en crédit-bail	1 945	179	-12				2 112
Autres immobilisations corporelles	252	67	-76				243
Autres immos corporelles en crédit-bail	388	1					389
TOTAUX	19 937	2 405	-203				22 139

VALEURS NETTES	31/12/06
Terrains	2 754
Terrains en crédit-bail	
Constructions	14 164
Constructions en crédit-bail	
Matériel et outillage	5 367
Matériel et outillage en crédit-bail	275
Autres immobilisations corporelles	93
Autres immo corporelles en crédit-bail	1
Immobilisations en cours	482
TOTAUX	23 136

31/12/07
3 049
266
13 920
3 186
7 284
409
286
19
1 497
29 916

Les terrains sont comptabilisés conformément à la méthode de la réévaluation, soit à leur montant réévalué (à savoir leur juste valeur à la date de la réévaluation, diminuée du cumul des pertes de valeur ultérieures). La juste valeur des terrains est déterminée par un rapport d'expert et par référence directe à un prix de marché pour les terrains dans l'Yonne (réf : SAFER de bourgogne 2005).

Au 31/12/2006, les terrains ont été réévalués de 2 426 K€ (contrepartie au poste de réserve « Ecart de réévaluation »).

En 2007, le terrain de Riec sur Belon a été acquis pour une valeur quasi nulle. Ce terrain a fait l'objet d'une expertise et a été réévalué à 84 K€.

La valeur comptable des terrains comptabilisés selon la méthode du coût amorti serait de 500 K€.

7. IMMEUBLES DE PLACEMENT

VALEURS BRUTES	31/12/06	Acquisitions	Cessions	Autres mouvements	Variation de périmètre	31/12/07
Constructions	57					57
Constructions en crédit-bail					35	35
TOTAUX	57				35	92
AMORTISSEMENTS	31/12/06	Dotations	Reprises	Autres mouvements	Variation de périmètre	31/12/07
Constructions	57					57
Constructions en crédit-bail		3				3
TOTAUX	57	3				60
VALEURS NETTES	31/12/06					31/12/07
Constructions						
Constructions en crédit-bail						32
TOTAUX						32

Au 31/12/2007, les immeubles de placement sont principalement constitués par un ensemble immobilier pris en crédit-bail par COBRAL LA CHEZE et sous-loué. Sur l'exercice 2007, les produits locatifs de cet immeuble de placement se sont élevés à 1 K€.

8. ACTIFS DESTINES A ETRE CEDES

Il s'agit du matériel d'exploitation des pâtisseries restant à céder, tels que prévus dans les mandats de vente confiés à différents agents immobiliers. La valeur de ces actifs à la clôture de l'exercice est nulle.

9. LOCATION-FINANCEMENT

	Crédit-bail mobilier	Crédit-bail immobilier	TOTAUX
Valeur nette comptable des biens en crédit-bail	428	3 484	3 912
<i>Montant des redevances restant à payer</i>			
A moins d'un an	144	551	695
De 1 à 5 ans	286	1 890	2 176
A plus de 5 ans		468	468

Dans les biens en crédit-bail mobilier sont inclus les biens dont la location a été assimilée à un contrat de crédit bail pour une valeur nette comptable de 36 K€.

Les autres biens sont inclus dans les immobilisations corporelles (voir note 6).

Les biens en crédit bail immobilier concernent l'ensemble immobilier à usage de bureaux édifié sur un terrain sis à Chailley. Cet ensemble a été racheté en décembre 2006 pour une valeur de 1 euro dans les comptes sociaux.

10. LOCATION SIMPLE

Loueurs	Loyers versés en 2007	Loyers versés en 2006
Location de camions avec chauffeurs	2 814	2 640
Location de véhicules de société	216	189
TOTAUX	3 030	2 829

Les camions avec chauffeurs sont utilisés essentiellement pour le transport des volailles vivantes.

11. AUTRES ACTIFS NON COURANTS

VALEURS BRUTES	31/12/06	Acquisitions	Cessions	Variation de périmètre	31/12/07
Prêts & autres immobilisations financières	1 892	1 401	-44	337	3 586
TOTAUX	1 892	1 401	-44	337	3 586
PROVISIONS	31/12/06	Dotations	Reprises	Reclassement en actifs concernant des actifs non courants destinés à être cédés	31/12/07
Prêts et autres immobilisations financières	11				11
TOTAUX	11				11
VALEURS NETTES	31/12/06				31/12/07
Prêts et autres immobilisations financières	1 881				3 575
TOTAUX	1 881				3 575

Au poste prêts et autres immobilisations financières figure le fonds de garantie de l'affacturage qui représente 15% de l'encours clients cédé.

12. IMPOTS DIFFERES

12.1. Analyse des bases d'imposition

LIBELLE DES BASES	31/12/2007		31/12/2006		VARIATION
	BASES D'IDA	IDA	BASES D'IDA	IDA	
Reclassement des subventions en produits constatés d'avance	1 089	363	1 097	366	-3
Provision pour indemnités de retraite	1 617	539	1 547	516	23
Organic	319	106	196	65	41
Provision pour autres avantages long terme	168	56	163	54	2
Effort construction	81	27	60	20	7
Déficits fiscaux	14	47	171	57	-10
Provisions non déductibles	5	17	360	120	-103
Autres bases d'actifs d'impôts	18	6	10	3	3
TOTAUX	3 485	1 162	3 604	1 201	-40

LIBELLE DES BASES	31/12/2007		31/12/2006		VARIATION
	BASES D'IDP	IDP	BASES D'IDP	IDP	
Provisions réglementées	2 385	795	2 308	769	26
Réévaluation des immobilisations	417	139	482	161	-22
Retraitements des amortissements					
Crédit-bail	444	148	408	136	12
Provision / titres d'autocontrôle	77	26	251	84	-58
Provisions sur c/c groupe	114	38	109	36	2
TOTAUX	3 437	1 146	3 558	1 186	-40
IMPOT DIFFERE NET	48	16	46	15	1
Reclassement en "Actifs concernant des actifs non courants destinés à être cédés"		-16		-15	
ACTIFS D'IMPOTS DIFFERES PASSIFS D'IMPOTS NON COURANTS					

L'impôt différé actif de 16K€ concerne l'entreprise Dialzo et a donc été reclassé au poste « actifs concernant des actifs non courants destinés à être cédés ».

Les impôts différés sont présentés en nets cumulés par entité fiscale.

Au 31/12/2007 des impôts différés actif ont été activés sur une partie des déficits fiscaux du groupe fiscal Duc. Le montant activé correspond aux impôts différés passifs nets du groupe fiscal soit 142 K€.

Le montant d'impôts différés actifs potentiellement activables au titre des déficits reportables s'élève à 6 068 K€.

12.2. Passage de l'impôt théorique à l'impôt réel

	31/12/2007		31/12/2006	
	en valeur	en %	en valeur	en %
Impôt selon le taux théorique	1 314	33,33 %	1 180	33,83 %
Effet des différences permanentes entre les résultats comptables et les résultats imposables	-19	-0,48 %	-149	-5,76 %
Pertes non activées	-1 296	-32,87 %	-726	-15,84 %
Imputation des pertes antérieures	-11	-0,28 %		
Impôts différés sur différences temporelles non activés	11	0,28 %		
IMPOT ET TAUX REEL DE L'IMPOT	-1	-0,02 %	305	11,73 %

13. ACTIFS BIOLOGIQUES

13.1. En valeur

VALEURS BRUTES	31/12/2007	31/12/2006
Futurs reproducteurs	270	270
Reproducteurs	546	513
Œufs à couvrir	373	343
Volailles de chair	4 749	4 387
TOTAUX	5 938	5 513
PROVISIONS	31/12/2007	31/12/2006
Futurs reproducteurs		
Reproducteurs		
Œufs à couvrir		
Volailles de chair		
TOTAUX		
VALEURS NETTES	31/12/2007	31/12/2006
Futurs reproducteurs	270	270
Reproducteurs	546	513
Œufs à couvrir	373	343
Volailles de chair	4 749	4 387
TOTAUX	5 938	5 513

13.2. En volume

En nombre de "têtes"	31/12/2007	31/12/2006
Futurs reproducteurs	44 540	42 560
Reproducteurs	114 930	98 710
Œufs à couvrir	1 675 150	1 576 950
Volailles de chair	4 476 984	4 306 620
TOTAUX	6 311 604	6 024 840

14. STOCKS

VALEURS BRUTES	31/12/2007	31/12/2006
Matières premières et approvisionnements	3 581	1 303
Produits finis	6 738	2 615
TOTAUX	10 319	3 918
PROVISIONS	31/12/2007	31/12/2006
Matières premières et approvisionnements	33	
Produits finis	667	195
TOTAUX	700	195
VALEURS NETTES	31/12/2007	31/12/2006
Matières premières et approvisionnements	3 548	1 303
Produits finis	6 071	2 420
TOTAUX	9 619	3 723

15. CREANCES

15.1. Détail des créances

VALEURS BRUTES	31/12/2007	31/12/2006
Clients	20 735	12 816
Clients douteux	432	445
Créances fiscales et sociales	2 742	1 525
Autres créances d'exploitation	24 546	22 372
Actif d'impôt exigible		54
TOTAUX	48 455	37 212
PROVISIONS	31/12/2007	31/12/2006
Provision sur clients douteux	414	426
Provisions sur autres créances d'exploitation	21 737	21 462
TOTAUX	22 151	21 888
VALEURS NETTES	31/12/2007	31/12/2006
Clients	20 735	12 816
Clients douteux	18	19
<i>Sous-total Clients et comptes rattachés</i>	<i>20 753</i>	<i>12 835</i>
Créances fiscales et sociales	2 742	1 525
Autres créances d'exploitation	2 808	910
<i>Sous-total Autres actifs courants</i>	<i>5 550</i>	<i>2 435</i>
Actif d'impôt exigible		54
TOTAUX	26 303	15 324

Les autres créances d'exploitation intègrent 21 084 K€ de compte courant envers BSA Bourgoin et BSAD totalement provisionnés.

15.2. Echancier des créances

VALEURS BRUTES	Montants	à 1 an au plus	plus d'un an moins de 5 ans
Clients	20 735	20 735	10
Clients douteux	432	432	
<i>Sous-total clients et comptes rattachés</i>	21 167	21 167	10
Créances fiscales et sociales	2 742	2 742	
Autres créances d'exploitation	24 546	23 997	549
<i>Sous-total Autres actifs courants</i>	27 288	26 739	549
TOTAUX	48 455	47 906	559

16. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

16.1. Décomposition de la trésorerie brute

VALEURS BRUTES	31/12/2007	31/12/2006
Comptes à terme et SICAV	1 000	3 444
Disponibilités	882	38
TOTAUX	1 882	3 482
PROVISIONS	31/12/2007	31/12/2006
Comptes à terme et SICAV		
Disponibilités		
TOTAUX		
VALEURS NETTES	31/12/2007	31/12/2006
Comptes à terme et SICAV	1 000	3 444
Disponibilités	882	38
TOTAUX	1 882	3 482

Les SICAV de trésorerie sont des placements sans risque.

16.2. Décomposition de la trésorerie nette / Rapprochement de la trésorerie nette avec la trésorerie du tableau des flux de trésorerie

	31/12/2007	31/12/2006
Trésorerie brute	1 882	3 482
Dettes financières à court terme (découverts bancaires)	-16 948	-9 740
Trésorerie nette	-15 066	-6 258

17. ACTIFS ET PASSIFS CONCERNANT UN ACTIF NON COURANT DESTINES A ETRE CEDES

DUC s'est engagé à céder l'intégralité de sa participation dans la société DIALZO. Ainsi, conformément à IFRS 5 - Actifs non courant détenus en vue de la vente et activités abandonnées, DIALZO continue à être intégrée globalement avec poursuite de la prise en compte du résultat de son activité et ses actifs et passifs sont classés sur une ligne spécifique du bilan consolidé, à l'actif et au passif.

	Montants
<i>Immobilisations incorporelles - Valeur brute</i>	135
<i>Immobilisations incorporelles - Amortissements</i>	71
Sous-total Immobilisations incorporelles	64
<i>Immobilisations corporelles - Valeur brute</i>	2 012
<i>Immobilisations corporelles - Amortissements</i>	295
Sous-total Immobilisations corporelles	1 717
Autres actifs non courants	
Actifs d'impôt différé	16
Stocks	605
Autres actifs courants	725
Trésorerie et équivalent de trésorerie	244
Actifs concernant des actifs non courants destinés à être cédés	3 371
	Montants
Provision pour indemnités de retraite	42
Dettes financières	805
Autres passifs courants	1 330
Passifs concernant des actifs non courants destinés à être cédés	2 177

18. CAPITAUX PROPRES

18.1. Capital social

	31/12/2007	31/12/2006
Nombre de titres	1 802 688	1 296 022
Valeur nominale (en euros)	9	9
CAPITAL SOCIAL	16 764 998	12 053 005
Nombre d'actions en possession de l'entreprise	37 278	23 447
Nombre d'actions en circulation	1 765 410	1 272 575

Aucune distribution de dividende relative à l'exercice 2007 n'est prévue en 2008.

Il n'y a eu aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

L'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire qui s'est tenue le 31 mai 2007 a décidé d'augmenter le capital social de 7.599.990 €, prime d'émission incluse, par l'émission de 506 666 actions nouvelles de numéraire de 15 € chacune (dont 9,30 € de valeur nominale).

18.2. Décomposition des réserves consolidées

	31/12/2007	31/12/2006
Prime d'émission	6 890	4 021
Report à nouveau	-14 745	-11 378
Ecart de réévaluation société mère	514	430
Réserves consolidées	6 282	6 033
Autres réserves	-1 059	-894

19. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

19.1. Variation des provisions court terme et long terme

	PROVISIONS LONG TERME					PROVISIONS COURT TERME		
	Provisions pour indemnités de départ en retraite	Provisions pour médailles du travail	Provisions pour autres avantages long terme	Provisions pour restructuration	Total	Provisions pour litiges prud'homaux	Provisions pour autres litiges	Total
Valeur au 31/12/06	1 508	200	15	926	2 649	75		75
Variation de périmètre	235				235		732	732
Augmentation des provisions	86	2	5		93	19	20	39
Montants repris utilisés	-27			-875	-902	-44	-134	-178
Montants repris non utilisés		-6			-6	-10	-39	-49
Valeur au 31/12/07	1 802	196	20	51	2 069	40	579	619

19.2. Provisions pour indemnités de retraite

	31/12/2007	31/12/2006
Charges à payer (passif net au bilan)	1 802	1 508
Charges constatées d'avance (actif net au bilan)		
Montant net reconnu au bilan	1 802	1 508

Composantes à inscrire au compte de résultat

	31/12/2007	31/12/2006
Coût des services rendus au cours de l'exercice	109	81
Plan social		-125
Coût de l'actualisation	73	43
Amortissement des (gains) ou pertes actuariels	-96	127
Charge (produit) de l'exercice	86	126

Evolution des provisions au cours de l'exercice (passifs)

	31/12/2007	31/12/2006
Defined Benefit Obligation (engagement) au 01/01/07	1 508	1 150
Variation de périmètre	235	
Reclassement en "Passifs concernant des actifs non courants destinés à être cédés"		-39
Acquisition (1)		349
Prestations payées	-27	-78
Variation des composantes à inscrire au compte de résultat	86	126
Defined Benefit Obligation (engagement) au 31/12/07	1 802	1 508

Réconciliation de la situation financière du régime avec la provision comptabilisée

	31/12/2007	31/12/2006
Situation financière du régime au 31 décembre 2007	-1 802	-1 508
(Gains) ou pertes actuariels non encore reconnus		
Coût des services passés non encore reconnus		
Autres éléments non reconnus		
Charges (constatées d'avance) à payer au 31/12/07	-1 802	-1 508

(1) Suite à la reprise des actifs de la société Volaven, une dotation complémentaire de 349K€ a été comptabilisée sur l'exercice 2006.

20. PASSIFS FINANCIERS

20.1. Endettement net

	31/12/2007	31/12/2006
Emprunts et dettes financières à long terme	2 510	273
Partie courante des dettes financières à long terme	854	341
Autres passifs non courants	630	6 105
Dettes financières à court terme	16 948	9 740
Dettes financières	20 942	16 459
	31/12/2007	31/12/2006
Dettes financières	20 942	16 459
Trésorerie active	1 882	3 482
Endettement net	19 060	12 977
	31/12/2007	31/12/2006
Trésorerie brute	1 882	3 482
Dettes financières à court terme (découverts bancaires)	-16 948	-9 740
Trésorerie nette	-15 066	-6 258

Taux d'emprunt à long terme (fixe) : Euribor 3 mois

Taux d'emprunt à court terme (fixe) : Euribor 3 mois + 0.8%

20.2. Echéance des passifs financiers

	Montant	A 1 an au plus	Plus d'1an Moins de 5 ans	A plus de 5 ans
à plus d'un an à l'origine	454	218	183	53
Emprunts auprès des établissements de crédit				
à un an maximum à l'origine	16 948	16 948		
Dettes financières de crédit-bail	2 824	550	1 851	423
Autres dettes financières	86	86		
Autres passifs non courants	630		600	30
31/12/2007	20 942	17 802	2 634	506
31/12/2006	16 459	13 881	2 566	12

Dans les emprunts auprès des établissements de crédit est inclus l'affacturage pour un montant de 47 035 K€ au 31/12/2007.

A l'actif du bilan, l'affacturage reste inscrit en comptes clients car la gestion du poste clients est conservée par la société Duc. Concernant Cobral, l'essentiel des risques étant porté par le factor, les comptes clients sont soldés).

La mise en place de l'affacturage constitue un moyen de financement des besoins de trésorerie, le poste client Duc est cédé à hauteur de 83.5% et celui de Cobral à hauteur de 100%.

Les charges financières s'élèvent, au cours de l'exercice 2007, à 688 K€ et les commissions d'affacturage sur la même période sont de 108 K€.

Le poste clients cédé est composé essentiellement de clients de la grande distribution, les risques financiers liés à l'affacturage peuvent donc être considérés comme quasi-inexistants.

Duc dispose aussi d'une ligne d'escompte d'un montant de 208 K€ à la clôture de l'exercice.

COBRAL dispose également d'une ligne d'escompte d'un montant de 139 K€ à la clôture de l'exercice.

21. AUTRES PASSIFS COURANTS

21.1. Décomposition des autres passifs courants

	31/12/2007	31/12/2006
Dettes fiscales et sociales	11 593	8 789
Produits différés	1 695	1 311
Autres dettes courantes	1 952	704
TOTAUX	15 240	10 804

21.2. Echancier des autres passifs courants

	Montant	A 1 an au plus	Plus d'1 an Moins de 5 ans	A plus de 5 ans
Dettes fiscales et sociales	11 593	11 157	436	
Produits différés	1 695	486	365	844
Autres dettes courantes	1 952	1 952		
	31/12/2007	13 595	801	844
	31/12/2006	9 646	1 158	

Les dettes fiscales et sociales comprennent :

- 770 K€ de moratoire,
- 345 K€ de dettes vis-à-vis des autres organismes sociaux avec lesquels nous avons obtenu un étalement de paiement.

Les produits différés comprennent notamment diverses subventions liées à des actifs pour 1 025K€.

22. VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

VALEURS NETTES	31/12/2007	31/12/2006
Variations des actifs biologiques	425	592
Variation des stocks	5 897	725
Variation des clients	7 918	2 263
Variation de l'actif d'impôt exigible	-54	-76
Variation des autres actifs courants	3 115	-641
Variation des fournisseurs	-6 892	-3 446
Variation des passifs d'impôt courants	19	-43
Variation des autres passifs courants	-4 257	-573
VARIATION apparente DU BFR	6 171	-1 199
Variation des dettes sur immobilisations	410	
Variation de BFR liée aux variations de périmètre	-664	
Variation de BFR liée au reclassement en actifs non courants destinés à être cédés		431
VARIATION réelle DU BFR	7 245	-1 630

23. INFORMATION SECTORIELLE, PAR SECTEUR D'ACTIVITE ET ZONE GEOGRAPHIQUE

Spécialiste de la volaille de qualité, Duc propose une gamme complète et variée de volailles (poulets et dindes) label rouge, certifiées et standards. Il est clairement établi que les lignes de produits vendus ne présentent pas des taux de rentabilité, des possibilités de croissance, des perspectives d'avenir et des risques différents.

De plus, la nature des procédés utilisés, les catégories de clients (libre service, rôtissoires et grossistes) auxquels sont destinés les produits, et les méthodes de distribution utilisées sont identiques quel que soit le type de volailles.

Il n'existe donc qu'un secteur d'activité au sein du Groupe : la volaille.

Par ailleurs, toutes les activités du Groupe sont implantées en France et les marchés sont principalement localisés en France (plus de 90%). En conséquence, le secteur géographique est unique et se limite au territoire national.

24. VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

ZONES GEOGRAPHIQUES	France	Export	31/12/2007	31/12/2006
Ventes de marchandises	88		88	193
Production vendue de biens	154 058	15 586	169 644	103 671
Prestations de services	2 323	2	2 325	1 805
Frais de publicité	-4 688		-4 688	-2 263
TOTAUX	151 781	15 588	167 369	103 406

ZONES GEOGRAPHIQUES EN % DU CHIFFRE D'AFFAIRES	31/12/2007	31/12/2006
France	91%	95%
Bénélux	3%	4%
Autres	6%	1%
TOTAUX	100%	100%

TYPES DE PRODUITS	31/12/2007	31/12/2006
Découpe poulet	34%	46%
Poulet entier	23%	34%
Découpe dinde	32%	12%
Autres	11%	8%
TOTAUX	100%	100%

CATEGORIES DE PRODUITS	31/12/2007	31/12/2006
Libre service	64%	53%
Rôtissoire	12%	18%
Déclassé et grossistes	13%	19%
Autres	11%	10%
TOTAUX	100%	100%

25. ACHATS CONSOMMES

	31/12/2007	31/12/2006
Achats de matières premières et autres approvisionnements	83 075	44 984
Achats non stockés de matières et fournitures	3 005	2 028
Achats de marchandises	550	208
TOTAUX	86 630	47 220

26. CHARGES EXTERNES

	31/12/2007	31/12/2006
Sous traitance	1 643	1 373
Locations	855	426
Entretiens et réparations	3 239	1 880
Primes d'assurance	727	623
Personnel extérieur	7 367	4 332
Transports de biens	11 894	9 212
Déplacements, missions et réceptions	315	208
Autres services extérieurs	22 982	15 817
TOTAUX	49 022	33 871

Au 31/12/2007, les autres services extérieurs comprennent notamment les rémunérations des éleveurs pour 13 373 K€ et le façonnage confié à des prestataires pour 6 663 K€ (abattage des dindes, ...).

27. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

	31/12/2007	31/12/2006
Sur immobilisations incorporelles	75	68
Sur immobilisations corporelles	2 525	2 639
Sur immeubles de placement	3	
TOTAUX	2 603	2 707

28. DOTATIONS ET REPRISES DE PROVISIONS

	31/12/2007	31/12/2006
Variation des provisions / actif circulant	-321	287
Variation des provisions pour médailles du travail	4	-45
Variation des provisions court terme	10	-35
Variation des provisions pour IFC	-86	-397
Dotation à la provision pour restructuration		-926
Autres dotations et reprises de provisions	-66	-297
TOTAUX	-459	-1 413

29. PERSONNEL

29.1. Charges de personnel

	31/12/2007	31/12/2006
Salaires et traitements	19 738	14 752
Charges sociales	7 768	5 489
TOTAUX	27 506	20 241

29.2. Effectifs moyens

En nombre de personnes	31/12/2007	31/12/2006
Cadres	44	28
Agents de maîtrise	103	56
Employés et ouvriers	889	562
TOTAUX	1 036	646

29.3. Droit individuel à la formation

Il n'y a pas eu de provision constatée concernant le droit individuel à la formation. Le volume engagé est estimé à 57 891 heures.

30. AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

	31/12/2007	31/12/2006
Perte de valeur des immobilières destinées à être cédées		11
Plus ou moins values de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	12	-3
Reprise en résultat des subventions liées à des actifs	94	53
Autres produits et charges d'exploitation	4 315	469
TOTAUX	4 421	530

31. COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER BRUT

	31/12/2007	31/12/2006
Intérêts bancaires	903	522
Intérêts liés aux dettes de crédit-bail	26	36
COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER BRUT	929	558

32. IMPOT SUR LES BENEFICES

La charge d'impôts de la période s'analyse comme suit :

	31/12/2007	31/12/2006
Impôts courants	40	4
Impôts différés	-39	301
TOTAUX	1	305

33. RESULTATS PAR ACTION

	31/12/2007	31/12/2006
<i>Numérateur (en milliers d'euros)</i>		
Résultat net part du Groupe	4 095	-3 085
<i>Dénominateur (en milliers d'actions)</i>		
Nombre moyen d'actions de base	1 551	1 273
Nombre d'actions potentielles dilutives		
Nombre moyen d'actions dilué		
RESULTAT PAR ACTION (en euros)	3,22	-2,42
RESULTAT DILUE PAR ACTION (en euros)	3,22	-2,42

Au 31/12/2007, le capital est composé de 1 802 688 actions de 9,30 € de nominal chacune, entièrement libérées. 506 666 actions ont été créées au cours de l'exercice. Le nombre d'actions en circulation au 31/12/2007 est de 1 779 253.

34. ENGAGEMENTS

34.1. Engagements financiers donnés

	31/12/2007	31/12/2006
Intérêts sur emprunts non échus	18	14
TOTAUX	18	14

34.2. Engagements financiers versés

	31/12/2007	31/12/2006
Dépôts de garantie / emprunts	11	11
TOTAUX	11	11

34.3. Engagements financiers reçus

Au titre d'un marché relatif à des investissements pour la station d'épuration de Chailley, l'entrepreneur Aquacodex Technologies a remis à DUC une caution de 35.8 K€ émise par le Crédit Mutuel.

34.4. Autres engagements

La société DUC a consenti à la Banque Populaire de Bourgogne un nantissement sur son fonds de commerce en garantie du remboursement d'un prêt de 610 K€ euros en principal, à compter de mars 2002 et jusqu'au complet remboursement du prêt en 2009.

La société DUC s'est portée caution solidaire de la société COBRAL pour la somme de 400 K€ auprès du Crédit Agricole pour une ligne de crédit inférieure ou égale à 1 M€ jusqu'au 15 mars 2008.

Au titre d'un marché relatif à des investissements sur le froid à l'usine de Chailley, DUC a consenti une caution de 704 K€ à la société Jonhson Controls émise par la banque Palatine. COBRAL a souscrit en décembre 2006 un bail commercial pour les locaux de Lorient sur une période de 9 ans à compter du 1^{er} janvier 2007.

35. PARTIES LIEES

Les comptes consolidés incluent les opérations effectuées par le groupe avec les sociétés qui détiennent son capital, le groupe ne détenant pas de participations qui ne seraient pas consolidées ou mises en équivalence.

Les échanges avec les sociétés membres du Groupe Verneuil, détenteur du capital de DUC, sont des flux financiers et des refacturations de prestation du service juridique.

La convention de trésorerie entre DUC et VERNEUIL Participations a été renouvelée jusqu'au 31/12/2007 avec tacite reconduction. Le taux de rémunération est Euribor +0.5 avec un plafond de 3 000 K€.

35.1. Comptes-courants avec les sociétés mères

	31/12/2007		31/12/2006	
	Solde	Intérêts	Solde	Intérêts versés
Compte-courant	18	53	2 297	95
TOTAUX	18	53	2 297	95

35.2. Rémunération des membres de la direction et des administrateurs

	31/12/2007	31/12/2006
Mandataires sociaux	189	172
Membres du comité de direction	345	421

36. ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS

Il n'y a aucun actif et passif éventuels sur l'exercice.

37. JETONS DE PRESENCE

Il n'y a pas eu de jetons de présence versés aux membres non salariés du Conseil d'Administration de DUC en 2007 et en 2006.

4.1.2. Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société DUC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause notre opinion, nous attirons votre attention sur la note 1.2 « Faits majeurs de l'exercice » de l'annexe qui expose l'avancement de la situation relative aux avances reçues en 2006 par la société DUC.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Châtillon et Neuilly-sur-Seine, le 28 avril 2008

Les Commissaires aux Comptes

SYNERGIE-AUDIT
Michel BACHETTE-PEYRADE

DELOITTE & ASSOCIES
Alain PENANGUER

4.2. Documents sociaux

4.2.1. Comptes sociaux de la société mère Duc au 31 décembre 2007

I. - Bilan au 31 décembre 2007. (en milliers d'euros)

ACTIF	Montant brut	Amortissements	31/12/2007	31/12/2006
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISAT. INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	343 017	266 556	76 461	82 399
Fonds commercial (1)	41 148	31 176	9 972	63 021
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes immob. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	112 669		112 669	26 459
Constructions	16 993 681	7 281 300	9 712 381	9 795 448
Installations tech., matériel, outillage	7 755 815	3 841 365	3 914 450	3 604 436
Autres immobilisations corporelles	377 263	255 863	121 400	89 756
Immobilisations en cours	1 404 428		1 404 428	214 604
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	7 029 470	374 301	6 655 168	4 940 730
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	76 951		76 951	121 237
Autres immobilisations financières	3 161 859	11 434	3 150 425	1 757 487
ACTIF IMMOBILISE	37 296 301	12 061 995	25 234 306	20 695 576
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	1 557 656		1 557 656	1 127 634
En-cours de production de biens	5 667 510		5 667 510	5 242 743
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	4 900 817	599 091	4 301 726	2 339 974
Marchandises				
Avances, acomptes versés/commandes				159 030
CREANCES				
Créances clients & comptes rattachés	19 195 675	414 109	18 781 566	12 092 903
Autres créances	29 574 351	22 193 397	7 380 954	2 930 470
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres 930 944)	1 930 944	77 362	1 853 582	3 644 544
Disponibilités	980 671		980 671	24 944
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	148 617		148 617	99 968
ACTIF CIRCULANT	63 956 239	23 283 958	40 672 282	27 662 211
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	66 567		66 567	120
TOTAL GENERAL	101 319 107	35 345 953	65 973 154	48 357 907

PASSIF	31/12/2007	31/12/2006
Capital social ou individuel (dont versé : 16 764 998)	16 764 998	12 053 005
Primes d'émission, de fusion, d'apport	6 889 947	4 019 901
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-14 744 877	-11 378 457
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	4 407 395	-3 366 420
Subventions d'investissements		
Provisions réglementées	18 943	2 824
CAPITAUX PROPRES	13 336 406	1 330 853
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	106 080	75 389
Provisions pour charges	1 782 128	2 605 860
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 888 208	2 681 249
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	15 395 750	9 040 760
Emprunts, dettes fin. divers (dont emp. Participatifs: 0)	2 199 157	4 886 912
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 640 113	17 388 267
Dettes fiscales et sociales	89 041 461	8 669 914
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 472 060	4 359 951
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	50 748 540	44 345 806
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	65 973 154	48 357 907

II. - Compte de résultat. (en milliers d'euros)

	France	Export	31/12/2007	31/12/2006
Ventes de marchandises	87 010		87 010	186 082
Production vendue - biens	145 676 008	15 473 504	161 149 513	99 431 264
- services	2 725 101	2 387	2 727 489	2 109 156
CHIFFRE D'AFFAIRES NETS	148 488 120	15 475 891	163 964 011	101 726 502
Production stockée			2 790 338	-461 068
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			3 809 708	114 626
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			1 216 888	993 156
Autres produits			336 061	292 808
PRODUITS D'EXPLOITATION			172 117 007	102 666 023
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			1 688 325	1 194 778
Variation de stock (marchandises)				
Achats matières premières, autres approvisionnements (et droits de douane)			79 359 230	42 766 506
Variations de stock (matières premières et approvisionnements)			-430 021	-231 338
Autres achats et charges externes			54 945 570	38 222 761
Impôts, taxes et versements assimilés			3 517 154	1 274 401
Salaires et traitements			19 086 708	14 131 206
Charges sociales			7 329 241	5 239 860
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 279 090	1 162 606
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions			612 709	224 594
Pour risques et charges : dotations aux provisions			75 101	1 370 446
Autres charges			39 720	7 504
CHARGES D'EXPLOITATION			167 502 827	105 363 324
RESULTAT D'EXPLOITATION			4 614 180	-2 697 301
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			248 772	24 250
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			85 894	56 076
Autres intérêts et produits assimilés			172 732	104 456
Reprises sur provisions et transferts de charges			457 216	61 677
Différences positives de change			57 173	225
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			1 021 786	246 685
Dotations financières aux amortissements et provisions			203 032	496 392
Intérêts et charges assimilées			1 153 081	616 172
Différences négatives de change			124 222	214
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			1 480 335	1 112 778
RESULTAT FINANCIER			-458 549	-866 093

RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	4 155 632	-3 563 394
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	347 823	403 240
Reprises sur provisions et transferts de charges	52 875	114 750
PRODUITS EXCEPTIONNELS	400 698	517 990
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	19 633	34 848
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	182 581	261 940
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	16 118	37 824
CHARGES EXCEPTIONNELLES	218 332	334 612
RESULTAT EXCEPTIONNEL	182 366	183 379
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-69 398	-13 595
TOTAL DES PRODUITS	173 539 491	103 430 698
TOTAL DES CHARGES	169 132 095	106 797 119
BENEFICE OU PERTE	4 407 395	-3 366 420

III. - Annexe aux comptes sociaux au 31 décembre 2007

Note 1. - Faits majeurs de l'exercice

Dès le mois de février 2007, DUC, par l'intermédiaire de sa filiale Nutri-Bourgogne, a acquis l'usine d'aliments de Montmeyran dans la Drôme afin de maîtriser au mieux ses approvisionnements.

Cet outil, nous a permis de produire plus de 40 000 tonnes d'aliment en 2007 sans connaître les aléas d'approvisionnement du passé notamment pendant la période d'été.

Notre politique de couverture de matières premières, relativement avancée dès le début de l'année, nous a permis d'aplanir quelque peu la flambée des cours de l'aliment.

Malgré tout, les hausses persistantes sur l'ensemble des matières premières (blé, maïs, soja) ont eu un impact fort (environ 20 %) sur les coûts de revient de nos produits.

Afin de préserver nos marges, nous avons dû procéder à trois reprises à des revalorisations tarifaires chez nos clients, la dernière hausse n'ayant pu être mise en œuvre qu'en toute fin d'année.

L'intégration du site de RIEC (ex-VOLAVEN acquis en décembre 2006) s'est plutôt bien déroulée dans un contexte de faible niveau de production sur la filière Dinde.

Si ce point a permis d'écouler les produits dans de bonnes conditions tarifaires, il n'en reste pas moins préoccupant pour l'avenir de l'élevage notamment sur cette espèce délaissée à la fois par les éleveurs et les consommateurs.

L'exercice 2007 a également vu la concrétisation de nos accords en Bulgarie avec la Société SVS 98.

Ce partenariat permet à DUC de commercialiser en produits frais, dans ce pays, des poulets de qualité supérieure à sa propre marque. L'activité devrait se développer sur 2008 avec des contacts à venir en Roumanie.

Le périmètre de DUC s'est élargi en fin d'année avec l'acquisition de la société COBRAL confirmant notre stratégie de diversification vers des produits élaborés à plus forte valeur ajoutée. Les synergies avec le groupe seront optimisées en 2008 et nous espérons réaliser des économies sensibles sur les postes de structures, la logistique et les achats. Malgré les capitaux propres négatifs de la société COBRAL, et compte tenu de leur date d'acquisition, aucune dépréciation des titres n'a été comptabilisée.

Enfin sur le plan financier, notre groupe a reconstitué ses fonds propres avec :

- d'une part, une augmentation de capital effective au 20 juin pour un montant global de 7,6 M€ (prime d'émission incluse), par apport en numéraire et compensation de créance, entérinant l'entrée au capital de la CECAB à hauteur de 17.38 % et de la CAFO à hauteur de 2.22 %, ainsi que la consolidation de la participation du Groupe VERNEUIL désormais actionnaire à hauteur de 69,47%,
- d'autre part, la conversion en subvention des aides au sauvetage accordées pendant la crise de la grippe aviaire pour un montant de 3,8 M€.

Les 0.6 M€ restants, alloués par le Conseil Général du Gard et la région Languedoc Roussillon, devraient être convertis sur l'exercice 2008.

PERSPECTIVES D'AVENIR

L'année 2008 sera vraisemblablement marquée par un ralentissement de la consommation liée à l'augmentation générale du prix des produits alimentaires.

Dans ce contexte difficile, DUC devra consolider sa situation et intégrer progressivement les nouveaux actifs industriels du groupe.

Concernant COBRAL, nous souhaitons développer, à l'issue de l'organisation des structures, une gamme de produits traiteur à base de volaille et plus particulièrement dans le domaine halal. Ces produits devraient être prêts à être commercialisés dans le courant de l'automne 2008.

DUC a acquis, au 1er janvier 2008, le site de Plumelin spécialisé dans la fabrication de produits panés. Outre le développement des panés, nous envisageons de mettre en place au cours du second semestre une ligne de produits cuits destinés en premier lieu à notre clientèle RHF. Par conséquent, 2008 devrait être un exercice de transition pour le site de Plumelin pour lequel nous ambitionnons une forte croissance sur 2009.

En termes de développement, nous avons pu initier dès le début de l'année, grâce à la proximité avec nos éleveurs, un programme de développement de trente bâtiments neuf en région Bourgogne qui permettra d'optimiser les performances du site de Chailley dans deux ans.

Sur le plan commercial, consigne a été donnée à nos équipes de consolider le courant d'affaires avec les clients existants tout en élargissant les gammes et optimisant le taux de service.

Après une année 2007 marquée par le manque de production, nous repartons à la conquête de prospects afin de poursuivre la diversification de notre clientèle.

Tout comme pour les actifs industriels, nous devons consolider notre portefeuille clients afin de gérer au mieux notre croissance qui se situe bien au-delà du marché.

PARTICIPATIONS

Au cours de l'exercice écoulé, DUC a cédé 6,34 % de ses actions détenues dans la société DIALZO, société cotée au marché libre, qui est spécialisée dans la production d'aliments pour animaux et notamment d'aliments pour volailles. Au 31 décembre 2007, DUC détenait 46,19 % du capital de cette société anonyme dont le siège est à Vergt en Dordogne. Nous prévoyons de poursuivre la cession progressive de cette participation au cours de l'exercice 2008. Notre participation s'élève, au 15 février 2008 à 45,96 %.

REPARTITION DU CAPITAL

Au 31 décembre 2007, l'actionnariat de DUC est réparti de la manière suivante :

FINANCIERE DUC	44.81 %
VERNEUIL PARTICIPATION	24.65 %
VERNEUIL & ASSOCIES	0.01 %
Sous total Groupe VERNEUIL	69.47 %
CECAB	17.38 %
CAFO	2.22 %
PUBLIC	8.86 %
AUTO-DETENTION	2.07 %
TOTAL	100.00 %

Note 2. - Principes, règles et méthodes comptables

2.1. Généralités :

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des changements décrits ci-dessous, concernant l'évaluation des immobilisations et des stocks.
- indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

2.2. Méthodes d'évaluation :

2.2.1. Immobilisations corporelles

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007, les méthodes d'évaluations des immobilisations corporelles n'ont pas été modifiées. L'amortissement est calculé en fonction de la durée d'utilité estimée de l'actif corporel suivant les méthodes linéaire ou dégressive. Cette méthode est appliquée suite à la mise en œuvre chez DUC des règlements CRC 2002-10 et 2004-06, applicables aux exercices ouverts à compter du 01/01/2005. C'est la méthode rétrospective de réallocation des valeurs brutes qui a été retenue avec la méthode de décomposition des immobilisations.

Début 2006, un expert a été missionné pour déterminer la valeur d'utilité des matériels et bâtiments du site de Chailley, le plus important du Groupe. L'expert a proposé trois corrections de durée de vie et quatre sorties d'immobilisations. L'ensemble de ces corrections a été réalisé au 01/01/2006.

Un test de dépréciation sur les immobilisations a été opéré sur les comptes du groupe DUC sur la base d'un business plan sur 3 ans.

Concernant l'actualisation des flux de trésorerie, nous avons retenu 2 périodes de projection : 5 et 10 ans, la première correspondant à la durée maximum indiquée dans la norme IAS 36 sauf justification de la prise en compte d'une durée plus longue, ce qui est le cas de la seconde. 10 ans nous apparaît en effet comme étant la durée plus proche de la durée d'utilité restant à courir des actifs évalués.

Le marché dans lequel évolue le groupe DUC étant relativement risqué. Nous avons retenu un taux d'actualisation avant impôt de 6,78%.

La valeur d'utilité, sur une hypothèse de 5 ans, est de 23 941 k€. Sur une hypothèse de 10 ans, elle est de 39 738 k€. Comme la valeur comptable des immobilisations corporelles et incorporelles du groupe DUC au 31 décembre 2006 est de 23 912 k€, il n'y a pas lieu à dépréciation.

Les durées d'utilité retenues pour les différentes catégories d'immobilisations corporelles sont les suivantes :

Immobilisations corporelles

Constructions	5 à 67 ans L
Installations techniques, agencements	3 à 50 ans L
Matériel et outillage	3 à 50 ans L ou D 4 à 15 ans D
Matériel de transport	2 à 4 ans L
Autres immobilisations corporelles	3 à 20 ans L

L : linéaire - D : dégressif

Ces durées sont appliquées à chacun des composants des immobilisations corporelles.

Ce changement de méthode a eu un impact de 9 133 423 € qui a été inscrit en compte report à nouveau.

2.2.2. Participations, autres titres immobilisés

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires, ou la valeur d'apport.

Une dépréciation est constituée notamment lorsque cette valeur s'avère supérieure à la quote-part de la société dans les capitaux propres de la filiale ou participation sauf si les résultats et perspectives font prévoir un rétablissement de ces capitaux propres. Les titres ne font pas l'objet de dépréciation si leur valeur est inférieure aux transactions récentes sur ces titres.

2.2.3. Stocks

Les stocks de matières consommables, pièces détachées et emballages sont évalués selon la méthode F.I.F.O.

Un changement de la méthode d'évaluation des stocks de produits intermédiaires, auparavant évalués selon la méthode du prix de revient, a été adopté en 2005.

Les produits intermédiaires ou actifs biologiques sont évalués selon les méthodes suivantes :

- Les futurs reproducteurs sont valorisés au prix de revient ;
- Les poules pondeuses sont valorisées au coût de revient duquel est retranché le prix de revient de chaque œuf à couver produit par la poule, au prorata du temps, jusqu'à un seuil correspondant au prix du marché de la poule de réforme ; Les mâles reproducteurs ne sont pas valorisés.
- Les œufs à couver sont évalués ainsi :
 - les œufs en attente d'incubation sont valorisés au prix de l'œuf acquis à l'extérieur

- les œufs en incubation sont valorisés au prix des poussins acquis à l'extérieur auquel on applique le taux d'éclosion du mois en cours.
- Les volailles de chair sont évaluées ainsi :
 - Le 100% végétal : valorisation au prix du marché ;
 - Le certifié : valorisation au prix de revient

Un changement de la méthode d'évaluation des stocks de produits finis est intervenu dans l'établissement des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2005. Depuis, les stocks de produits finis sont évalués au prix du marché après déduction des coûts de commercialisation (et non plus au prix du marché décoté comme auparavant).

Les stocks font l'objet d'une dépréciation lorsque leur montant brut est supérieur au cours du jour ou à la valeur de réalisation. Cette dernière est estimée en déduisant de la valeur du marché les charges directes de commercialisation qu'il reste à engager pour distribuer le produit.

2.2.4. Créances

Les créances sont enregistrées pour leur valeur nominale, ou leur valeur d'apport. Une dépréciation est pratiquée lorsque le recouvrement de la créance est compromis.

2.2.5. Disponibilités et valeurs mobilières de placement

	Valeur Brute Comptabilisée	Provision comptabilisée	Valeur nette comptabilisée	Valeur de réalisation au 31/12/2007
ACTION	930 944	77 362	853 582	853 582
SICAV	0	0	0	0
TOTAL	930 944	77 362	853 582	853 582

DUC détient 37 278 de ses actions au 31/12/2007 pour une valeur brute de 697 533 euros et pour une valeur nette comptable de 620 172 euros à cette date.

13 831 de ces actions pour une valeur brute de 246 243 euros et pour une valeur nette comptable de 196 953 euros ont été acquises dans le cadre d'un plan d'option d'achat réservé à une catégorie de salariés DUC.

2.2.6. Médailles du travail

La charge médaille du travail a été comptabilisée en provision pour risques et charges pour la première fois en 2004. Cette provision pour médaille du travail est calculée sur la base d'une actualisation des droits acquis par les salariés prenant en compte un coefficient de mortalité et de rotation ainsi que l'évolution des salaires (le taux étant identique à celui retenu pour le calcul des indemnités de départ en retraite).

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés de la société DUC au 31/12/07 au titre des médailles du travail fait l'objet d'une provision pour risques et charges.

2.2.7. Indemnités de départ en retraite

Les indemnités de départ en retraite de la société sont calculées sur la base d'une actualisation des droits acquis par les salariés prenant en compte un coefficient de mortalité et de rotation ainsi que l'évolution des salaires.

Pour le calcul des droits acquis au 31/12/2007, des hypothèses conformes à la réalité des faits, ont été retenues. L'expérience a pu permettre de déterminer que le cas le plus courant est le départ volontaire à 60 ans (et non pas le départ à l'initiative de l'employeur à 65 ans comme retenu précédemment).

Les calculs effectués au 31/12/2007 tiennent compte des dispositions de la convention collective et du Code du Travail.

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés de la société DUC au 31/12/2007 au titre des indemnités de départ à la retraite fait l'objet d'une provision pour risques et charges.

Note 3. - Comparabilité des comptes

Les comptes présentés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que l'année précédente.

Note 4. - Informations fiscales

L'option pour le régime de l'intégration fiscale a été renouvelée pour une durée de cinq ans, à compter du 1er janvier 2003. La société SOVIGARD est intégrée dans le groupe fiscal DUC à partir du 1er janvier 2006. La société DUC constitue un groupe fiscal avec ses filiales CHAROLLES ACCOUVAGE, DROME ACCOUVAGE, NUTRI-BOURGOGNE, Rôtisserie DUC Auxerre, Rôtisserie DUC Dijon, Rôtisserie DUC Dole et Rôtisserie DUC Fontainebleau et Rôtisserie DUC Chalon sur Saône et SOVIGARD.

Conformément aux dispositions de la convention d'intégration fiscale, l'économie d'impôt résultant de la prise en compte du déficit de la filiale, reste acquise à la société mère.

Les sociétés SCEA DE VARENNES, SCI DE LA TIRANDIERE, et SCI DE VARENNES sont des sociétés civiles transparentes fiscalement.

Note 5. - Risque lié aux emprunts

Au 31/12/2007, la société ne détient pas d'emprunt à taux variable.

Note 6. - Immobilisations

	Début de l'exercice	Réévaluation	Acquisition, apports
Frais d'établissement de recherche et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	413 693		29 554
Terrains	26 459		86 210
Constructions sur sol propre	6 738 904		233 437
Constructions sur sol d'autrui	355 886		9 875
Constructions install.géné., agencemts, aménagemts	9 511 649		244 753
Installations techniques, matériel et outillage industriel	6 837 052		961 699
Installations générales, agencements, aménagements	2 022		
Matériel de transport	22 510		
Matériel de bureau et informatique, mobilier	253 320		90 497
Emballages récupérables et divers	10 438		
Immobilisations corporelles en cours	214 604		1 403 332
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	23 972 844		3 029 802
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	5 315 031		2 361 001
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	1 890 158		1 348 652
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	7 205 188		3 709 653
TOTAL GENERAL	31 591 726		6 769 008

	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
Frais d'établissement de recherche et de dvpt				
Autres postes immobilisations incorporelles		59 081	384 165	
Terrains			112 669	
Constructions sur sol propre		52 000	6 920 341	
Constructions sur sol d'autrui			365 761	
Constructions installations générales, agencements		48 822	9 707 579	
Installations techn., matériel et outillage industriel		42 936	7 755 815	
Installations généré., agencements, aménagements			2 022	
Matériel de transport		1 524	20 986	
Matériel de bureau et informatique, mobilier			343 817	
Emballages récupérables			10 438	
Immobilisations corporelles en cours	174 196	39 311	1 404 428	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	174 196	184 593	26 643 857	
Participations par mise en équivalence				
Autres participations		646 562	7 029 470	
Autres titres immobilisés			3 238 810	
Prêts et autres immobilisations. financières				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		646 562	10 268 279	
TOTAL GENERAL	174 196	890 237	37 296 301	

Note 7. - Amortissements

	Début exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Frais d'établissement de recherche et de dvpt				
Autres immobilisations incorporelles	268 273	37 342	7 883	297 732
Terrains				
Constructions s/sol propre	2 446 195	155 211	31 197	2 570 209
Constructions s/sol autrui	25 804	12 755		38 559
Constructions installations générales, agencements, aménagements	4 338 991	374 778	41 238	4 672 532
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 232 616	640 152	31 402	3 841 365
Installations générales, agencements et aménagements divers	16	404		421
Matériel de transport	22 069	440	1 524	20 985
Matériel de bureau et informatique, mobilier	176 364	55 920		232 284
Emballages récupérables divers	85	2 088		2 173
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 242 142	1 241 748	105 361	11 378 528
TOTAL GENERAL	10 510 415	1 279 090	113 245	11 676 260

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissement dérogatoire

	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort.fisc exception.	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort.fisc exception.	
Frais établ.,recherche							
Autres immo. incorporelles							
Terrains							
Constructions s/ sol propre							
Constructions s/sol d'autrui			18 943				18 943
Constructions et instal							
Install. tech, outillage							
Install. Génér, agencements							
Matériel de transport							
Mat. bureau et informatique							
Emballages récupérables							
TOTAL			18 943				18 943

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début exercice	Augmentations	Dotations	Fin exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de rembt obligations				

Note 8. - Créances et dettes

8.1. Etat des créances

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	76 951	33 741	43 210
Autres immobilisations financières	3 161 859	3 161 859	
Clients douteux ou litigieux	432 146	432 146	
Autres créances clients	18 763 529	18 763 529	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	9 311	9 311	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	115	115	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	1 988 651	1 988 651	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	125 271	125 271	
Groupe et associés	4 059 776	4 059 776	
Débiteurs divers	23 391 225	23 391 225	
Charges constatées d'avance	148 617	148 617	
TOTAL GENERAL	52 157 452	52 114 242	43 210
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des rembourssts obtenus en cours d'exercice	44 286		
Prêts et avances consentis aux associés			

8.2. Etat des dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts, dettes à 1 an maximum à l'origine	15 064 499	15 064 499		
Emprunts, dettes à plus d'1 an à l'origine	331 251	137 938	140 813	52 500
Emprunts, dettes financières divers	2 199 157	2 199 157		
Fournisseurs, comptes rattachés	22 640 113	22 640 113		
Personnel et comptes rattachés	3 925 006	3 925 006		
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	4 175 980	3 925 279	250 701	
Etat: impôt bénéfiques	24 771	24 771		
Etat : T.V.A.	18 906	18 906		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	896 798	891 577	5 221	
Dettes s/immo et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	1 472 060	1 472 060		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	50 748 540	50 299 305	396 735	52 500
Emprunts souscrits en cours d'exercice	140 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	113 184			
Emprunts, dettes contractés auprès des associés				

8.3. Annexe aux états des créances et dettes :

8.3.1. Créances

Au 31 décembre 2007, les créances, représentant 52 157 K€ sont des créances à moins d'un an pour 52 114 K€ et à plus d'un an moins de 5 ans pour 43 K€.

Le poste « groupe et associés » se compose principalement de comptes courants vis à vis de :

SCEA VARENNES	523 k€
Duc Dev. International	107 k€
ROT DUC DIJON	424 k€
ROT DUC AUXERRE	46 k€
ROT DUC DOLE	47 k€
ROT DUC FONTAINEBLEAU	254 k€
Foch Investissement	123 k€
ROT DUC CHALON	142 k€
COBRAL	425 k€
NUTRIBOURGOGNE	1 846 k€
C/C Intégration fiscale	122 K€

Le poste « débiteurs divers » se compose principalement :

- d'un compte courant vis à vis de BSA BOURGOIN d'un montant de 21 085 K€ intégralement provisionné depuis le 31/12/2000.
- du compte de notre factor RBS pour 1 665 K€
- d'un compte débiteur LAGUILLAUMIE d'un montant de 66 K€ intégralement provisionné.

8.3.2. Dettes

Le poste « autres dettes », de 1 472 k€ se compose de :

Avoirs à établir et clients créditeurs	241 k€
Ristournes à payer	190 k€
Dettes diverses	375 k€
Aide d'état	600 K€
Client écart de conversion	66 k€

Le poste « dettes financières diverses » de 2 199 k€ se compose essentiellement de :

C/C SOVIGARD	846 K€
C/C CHAROLLES ACC	1 072 K€
C/C DROME ACCOUVAGE	47 K€
C/C VERNEUIL PART.	18 K€
C/C FINANCIERE DUC	2 K€
C/C FDCP	204 K€

8.3.3. Exposition au risque de taux

La Société dispose de financements sous forme d'emprunts répartis de la manière suivante :

- Emprunts à taux fixes = 100%

Note 9. - Situation nette

	Capital	Primes d'apport	Réserve légale	Réserves réglem.	Prov réglem.	Report à nouveau	Résultat	Total
Au 31/12/06	12 053 005	4 019 901	0	0	2 824	-11 378 457	- 3 366 420	1 330 853
Affectation du résultat 2006						- 3 366 420	3 366 420	0
Augmentation du capital	4 711 993	2 870 046	0	0				7 582 039
au 31/12/2007					16 119		4 407 395	4 423 514
TOTAL	16 764 998	6 889 947	0	0	18 943	-14 744 877	4 407 395	13 336 406

Note 10. - Etat des provisions

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations	Reprises	Montant à la fin de l'exercice
Prov. gisements miniers, pétroliers Prov. pour investissement Prov. pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majoration exceptionnelle 30% Implantations étrangères avant 01/01/92 Implantations étrangères après 01/01/92 Prov. pour prêts d'installation Autres provisions réglementées	2 824	16 118		18 943
PROVISIONS REGLEMENTEES	2 824	16 118		18 943
Provisions pour garanties clients Provisions pertes de marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Provisions pensions, obligations similaires Provisions pour impôts Provisions pour renouvellement immobilier Provisions pour grosses réparations Provisions charges s/congés à payer Autres provisions pour risques et charges	2 605 860	66 447 56 657	880 389	66 447 1 782 128
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 681 249	141 548	934 589	1 888 208
Provisions immobilisations incorporelles Provisions immobilisations corporelles Provisions titres mis en équivalence Provisions titres de participation Provisions autres immobilisations financières Provisions stocks et en cours Provisions comptes clients Autres provisions pour dépréciation	374 301 11 434	195 271 599 091 13 618	195 271 25 854	374 301 11 434 599 091 414 109
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	23 651 614	749 294	731 215	23 669 693
TOTAL GENERAL	26 335 687	906 960	1 665 804	25 576 843
Dotations et reprises d'exploitation Dotations et reprises financières Dotations et reprises exceptionnelles Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice		687 810 203 032 16 118	1 155 714 457 216 52 875	

10.1. Provisions pour risques et charges

	2007	2006
Risques (procédures prud'homales et amendes)	39 633	75 389
Indemnités retraite	1 539 056	1 482 399
Médaille du travail	192 072	197 848
Restructuration sociale	51 000	925 613
Prov écart de change	66 447	

10.2. Dépréciation

Compte tenu de l'absence de produits chez Duc Développement International, dont le capital est détenu à 70 % par DUC, et de l'existence de charges, les capitaux propres de cette société étant largement inférieurs à son capital social, les titres Duc Développement International ont fait l'objet au 31/12/2003, d'une dépréciation pour la totalité de leur valeur, soit 26 679 euros.

De même, le compte-courant détenu par DUC chez Duc Développement International a été intégralement déprécié en 2003 puis complété en 2004, 2005, 2006 et 2007 pour un montant total de 106 921 euros.

Compte tenu du résultat, de la situation des capitaux propres et de l'arrêt d'activité 2005 des sociétés ROTISSERIE DUC, DUC, titulaire de la totalité du capital, a inscrit une dépréciation sur les titres de ses filiales pour la totalité de leur valeur.

DUC a également inscrit une dépréciation sur les comptes-courants détenus dans chaque société avec détermination d'un taux de dépréciation tenant compte du prix attendu de la vente des pas-de-porte et du matériel d'exploitation des pâtisseries.

Les provisions suivantes ont été inscrites :

	TITRES 2005	TITRES 2004	C/C
ROTISSERIE DUC DIJON	60 000 €	60 000 €	424 099 €
ROTISSERIE DUC DOLE	70 000 €	46 000 €	46 542 €
ROTISSERIE DUC FONTAINEBLEAU	50 000 €	50 000 €	254 101 €
ROTISSERIE DUC CHALON	100 000 €	77 000 €	142 328 €
ROTISSERIE DUC AUXERRE	60 000 €		45 853 €

La SCI de la TIRANDIERE avait consenti un crédit-bail immobilier à un éleveur, ce contrat a pris fin en 2005 et la société n'a plus d'activité ni d'actif, les titres détenus en totalité par DUC ont donc été dépréciés pour la totalité de leur valeur, soit 7 622 €.

Une dépréciation sur actif circulant de 414 K€ a été inscrite pour risque de non-recouvrement de clients.

Des créances considérées comme irrécouvrables, intégralement dépréciées, pour un montant global de 30 K€ ont été passées en perte.

Note 11. - Stocks (en milliers d'euros)

	2007	2006
Matières premières et approvisionnements	1 558	1 128
En-cours élevage	5 667	5 243
Produits finis	4 901	2 535
TOTAL VALEUR BRUTE	12 126	8 906
Dépréciation	599	195
VALEUR NETTE	11 527	8 711

Note 12. -Composition du capital social

Catégories de titres	A la clôture de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	Valeur nominale
Actions ordinaires	1 802 688	506 666		9

Note 13. - Détail des produits à recevoir

	31/12/2007
Clients et comptes rattachés	-75 889
Factures clients à établir	143 090
Provisions av. litiges exercice	-164 277
Provision av. litiges exercice précédent	-54 702
Autres créances	305 887
Avoirs fournisseurs à recevoir	132 872
Etat produits à recevoir	125 271
Produits à recevoir GRP	6 913
Produits à recevoir	40 831
Banques, établissements financiers	2 677
Banques produits à recevoir	2 677
Total des produits à recevoir	232 675

Note 14. - Charges

14.1 Détail des charges à payer

	31/12/2007
Dettes fournisseurs comptes rattachés	3 318 887
Fournisseurs charges à payer	1 462 653
Eco emballage charge à payer	5 796
Part publicitaire non reçue France	1 807 926
Part publicitaire non reçue export	42 512
Autres dettes	211 837
Clients avoirs à établir	21 865
Clients rist à payer France	188 955
Clients rist à payer export	1 016
Dettes fiscales et sociales	4 127 609
Congés payés à payer	1 757 598
Provision CET	295 522
Provision RTT	52 218
Provision rc+rn	69 107
Provision compte temps ouv	55 355
Provision prime assiduité+pre	22 288
Provision prime production/qu	10 512
Charges à payer/ provision CP	776 923
Charges à payer / CET	132 659
Charges à payer/provision RTT	23 596
Charges à payer /provision ct	24 190
Charges à payer/provision rc+rn	30 417
Provision charges/assiduité+précarité	9 303
Provision charges/ prime production	4 625
Impôt divers a payer	863 295
Autres dettes	204 413
C/C FDCP	204 413
Intérêts courus sur découvert	1 000
Banques charges à payer	1 000
TOTAL DES CHARGES A PAYER	7 863 745

14.2 Charges constatées d'avance

Charges payées d'avance	148 617
TOTAL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	148 617

14.3 Transferts de charges

Remboursement assurance	6 626
Remboursement subrogation salaire	54 549
TOTAL	61 175

Note 15. - Ventilation du chiffre d'affaires

	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2007	Total 31/12/2006	Variation en %
Production vendue de biens	145 676 008	15 473 505	161 149 513	99 431 264	62.07
Production vendue de services	2 725 101	2 387	2 727 488	2 109 156	29.32
Ventes de marchandises	87 010		87 010	186 082	-53.24
TOTAL	148 488 119	15 475 892	163 964 011	101 726 502	61.18

Note 16. - Charges et produits exceptionnels

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
Cession d'immobilisations	96 918	675000
Charges exceptionnelles	100	678800
Charges/ext antérieur		672100
Amendes pénalités	19 633	671200
Dotation provision pour risques et charges		687510
Dotation provisions impôts		687500
Cession immobilisations financières	85 562	675600
Amortissement dérogatoire	16 118	687200
TOTAL	218 332	

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
Subventions d'investissements reçues	60 082	777000
Produits/cessions cédées	95 150	775000
Reprise s/ prov risques exceptionnels	52 875	787500
Produits exceptionnels	0	778800
Reprise autres provisions élem		787510
Reprise provision fournisseurs antérieurs		787800
Produits sur immobilisations financières	192 590	775600
TOTAL	400 698	

Note 17. - Ventilation de l'impôt sur les bénéficiaires

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	4 155 632		4 155 632
Résultat exceptionnel à court terme	182 366	52 875	129 491
Impôt dû par les filiales (intégration fiscale)		-122 273	122 273
RESULTAT COMPTABLE	4 337 997	-69 398	4 407 395

Note 18. - Engagements hors bilan

	Montant hors bilan
Effets escomptés non échus	208 474
Autres engagements donnés (intérêts sur emprunts)	10 971
TOTAL	219 445

Engagements financiers reçus :

Au titre d'un marché relatif à des investissements pour la station d'épuration de Chailley l'entrepreneur AQUACODEX TECHNOLOGIES a remis à DUC une caution de 35 800 euros émise par le Crédit Mutuel.

Autres engagements :

La société DUC a consenti à la Banque Populaire de Bourgogne un nantissement sur son fonds de commerce en garantie du remboursement d'un prêt de 610 K€ en principal, à compter de mars 2002 et jusqu'au complet remboursement du prêt en 2009.

La société DUC s'est portée caution solidaire de la société COBRAL pour la somme de 400 K€ auprès du Crédit Agricole pour une ligne de crédit de trésorerie inférieure ou égale à 1M€ jusqu'au 15 mars 2008.

Au titre d'un marché relatif à des investissements sur le froid de l'usine de Chailley, DUC a consenti une caution de 704 263.50 euros à la société Jonhson Controls émise par la Banque Palatine.

Note 19. - Crédit-bail

	Terrains	Constructions	Matériel outillage	Autres immobilisations	Total
VALEUR D'ORIGINE			2 174 530		2 174 530
AMORTISSEMENTS Cumul exercices antérieurs			1 941 369		1 941 369
TOTAL			1 941 369		1 941 369
VALEUR NETTE			233 161		233 161
REDEVANCES PAYEES Cumul exercices antérieurs			2 177 790		2 177 790
TOTAL			2 177 790		2 177 790
<i>Rachat du contrat</i>					
TOTAL					

Note 20. - Rémunération des dirigeants

(en K€)	Total dirigeants	Mandataires sociaux	Membres du Comité de Direction
Rémunérations allouées		188 500	345 392
Engagements financiers			
Conditions de prêts consentis sur l'exercice :			
Remboursements opérés pendant l'exercice :			

Note 21. - Effectif moyen

Catégories	31/12/2007	31/12/2006
OUVRIERS	624	449
EMPLOYES	114	108
AGENTS DE MAITRISE	78	54
CADRES	26	27
TOTAL	842	638

Note 22. - Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la Société

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant du capital	% détenu
VERNEUIL PARTICIPATIONS 29 rue Viala - 75015 PARIS	SA	10 992 650 €	24.65

Note 23. - Liste des filiales et participations

Dénomination Siège Social <i>FILIALES (plus de 50%)</i>	Capital Capitaux propres	% Participation	Val. brute Titres Val. nette Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
CHAROLLES ACCOUVAGE SAS	991	100	1 037		132
382904092 CHAILLEY	1 221		1 037		89
VARENNES SCEA	15	99.90	15		1 162
384018644 CHAILLEY	273		15		66
NUTRI BOURGOGNE SAS	360	100	359		30 874
401735352 CHAILLEY	1 508		359		91
DROME ACCOUVAGE SAS	84	100			171
343580981 CHAILLEY	296				27
SOVIGARD SAS	168	100	2 805		431
339457178 CHAILLEY	5 012		2 805		-98
DIALZO		46.19			
334719028 VERGT					
SCI DE LA TIRANDIERE	15	100	8		
390363463 CHAILLEY	-7				
D.D.I	38	70	27		
433278892 CHAILLEY	-115				-7
SCI DE VARENNES	14	100	15		2
385025440 CHAILLEY	76				-1
ROTISS. DUC FONTAINEBLEAU	50	100	50		
448655134 CHAILLEY	-252				-11
ROTISS. DUC AUXERRE	60	100	60		
450509823 CHAILLEY	-46				-4
ROTISS. DUC DOLE	70	100	70		
449274638 CHAILLEY	-44				-2
ROTISS. DUC DIJON	60	100	60		
448423053 CHAILLEY	-424				-24
ROTISS. DUC CHALON/SAONE	100	100	100		
450509823 CHAILLEY	-137				-7
COBRAL	2 700	100	1 800		25 298
	-1 562				-4 104
COBRAL LA CHEZE	8	98			6
	-94				-51

Note 24. - Charges et produits concernant les entreprises liées

Société	Charges	Produits	Produits et charges financiers
Sovigard	430 970		-46 395
Drôme Accoupage	171 247		-295
Charolles Accoupage	131 717		22 140
SCEA de Varennes	1 153 966	52 963	19 707
Nutri-Bourgogne	30 073 786	483 594	64 791
SCI de la Tirandière			
Dialzo			1 010
Duc Développement International			5 235
SCI de Varennes			
Rôtisserie Duc Auxerre			2 176
Rôtisserie Duc Dole			2 271
Rôtisserie Duc Dijon			20 989
Rôtisserie Duc Fontainebleau			12 399
Rôtisserie Duc Chalon			6 945
Verneuil Participations			-52 663
Cobral	2 970	586	24 988
Total	31 964 656	537 143	83 298

Note 25. - Résultats des cinq derniers exercices

Date d'arrêté	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004	31/12/2003
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12	12	12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	16 764 998	12 053 005	12 053 005	12 053 005	9 192 985
Nombre d'actions					
- ordinaires	1 802 688	1 296 022	1 296 022	1 296 022	988 493
Nombre maximum d'actions à créer					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	163 961 624	101 714 986	96 699 628	100 924 238	98 703 509
Résultat avant impôt, participation, et dotations aux amortissements et provisions	4 858 243	-1 012 744	-5 071 225	-4 132 050	-518 379
Impôts sur les bénéfices	-69 398	-13 595	-481 116	9 930	22 933
Dotations aux amortissements et provisions	520 246	2 367 271	1 171 977	1 213 095	1 467 379
Résultat net	4 407 395	-3 366 420	-5 762 085	-5 355 075	-2 008 690
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dotations aux amortissements, provisions	3	-0,77	-3,54	-3,2	-0,55
Résultat après impôt, participation, et dotations aux amortissements et provisions	2	-2,6	-4,45	-4,13	-2,03
Dividende attribué					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	842	638		731	797
Masse salariale	19 086 708	14 131 206	13 779 618	14 326 951	15 112 839
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	7 329 241	5 239 860	5 203 602	5 570 171	5 362 043

4.2.2. Affectation du résultat de l'exercice 2007

L'Assemblée Générale Ordinaire du 15 mai 2008 a approuvé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que l'affectation de l'intégralité du bénéfice de l'exercice de 4.407.395 € au compte report à nouveau.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société s'élèvent à 13.336.406 €.

4.2.3. Situation des capitaux propres de la Société

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2007, soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle, font apparaître des capitaux propres qui seraient de 13.336.406 € et donc supérieurs à la moitié du capital social, qui s'élève à 16.764.998,40 €.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 octobre 2005 a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société bien que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2004, approuvés par l'assemblée générale du 21 juin 2005, fassent apparaître des capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social.

En application des dispositions légales, la Société devra, au plus tard à la clôture du deuxième exercice suivant celui au cours duquel la constatation des pertes est intervenue, réduire son capital d'un montant au moins égal à celui des pertes qui n'ont pu être imputées sur des réserves, si dans ce délai, les capitaux propres n'ont pas été reconstitués à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social.

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires en date du 15 mai 2008 a constaté la reconstitution des capitaux propres de la Société à hauteur de la moitié au moins du capital social.

4.2.4. Dépenses non déductibles fiscalement

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007, les dépenses et charges visées à l'article 39-4 du code général des impôts s'élèvent à un montant global de 10.932 €, correspondant à des amortissements sur des véhicules pris en location et auquel correspond un impôt de 3.644 €uros.

En application des dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 15 mai 2008 a approuvé lesdites dépenses et charges.

4.2.5. Réintégration fiscale de frais généraux

Aucune réintégration fiscale de frais généraux par application de l'article 39-5 du Code Général des Impôts n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

4.2.6. Rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société DUC, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause notre opinion, nous attirons votre attention sur la note 1 « Faits majeurs de l'exercice » de l'annexe qui expose l'avancement de la situation relative aux avances reçues en 2006 par la société DUC.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Le paragraphe « participation, autres titres immobilisés » de la note II de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux titres de participations.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,

la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, du changement, de la cessation de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Châtillon et Neuilly-sur-Seine, 28 avril 2008

Les Commissaires aux Comptes

SYNERGIE-AUDIT
Michel BACHETTE-PEYRADE

DELOITTE & ASSOCIES
Alain PENANGUER

4.2.7. Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice

En application de l'article L.225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions qui ont fait l'objet d'une autorisation préalable de votre Conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité ou leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Avec la société Cobral

Personnes concernées :

- François GONTIER : Président du Conseil d'Administration de DUC et gérant de Cobral,
- Duc : Société mère de Cobral

Votre Conseil d'administration du 26 novembre 2007 a autorisé la conclusion d'une convention de compte-courant et d'avance de trésorerie suite au prêt par votre société à la société COBRAL de 1 700 000 Euros ;

Ces avances sont plafonnées à un montant de 5 000 000 Euros et rémunérées au taux de marché monétaire majoré d'un point.

Au 31 décembre 2007, le compte courant de la société Verneuil Participations ouvert dans vos livres présente un solde débiteur s'élevant à 424 988 Euros, et votre société a enregistré des produits financiers pour 24 988 Euros.

Conventions et engagements approuvés au cours des exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice.

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Avec la société Verneuil Participations

Votre Conseil d'Administration du 11 octobre 2006 a autorisé la conclusion d'une convention d'assistance juridique entre la société Duc et l'ensemble de ses filiales, et la société Verneuil Participations.

En contrepartie des prestations visées ci-dessus, Verneuil Participations perçoit une rémunération calculée au prorata du temps réellement passé augmentée d'un forfait de 6 % au titre des frais engagés. Pour l'exercice 2007, votre société a enregistré en charges un montant de 23 532 Euros au titre de cette convention.

Avec la société Foch Investissements

En date du 31 octobre 2006, votre société a signé une convention d'assistance avec la société Foch Investissements. Cette convention a fait l'objet d'une autorisation lors de votre Conseil d'Administration du 2 avril 2007 ; elle couvre une mission de conseil, d'assistance et de gestion dans la conception d'opérations destinées à restructurer financièrement la dette de Duc.

Au titre de l'exercice, votre société a comptabilisée une charge de 60 000 €.

Avec la société Drôme Accoupage

Votre Conseil d'Administration du 24 décembre 1997 a autorisé la prise en location des locaux et du matériel d'exploitation du site de Crest à compter du 1er janvier 1998.

Le loyer s'élève à 171 246 Euros hors taxes depuis le 1er janvier 2005, date à laquelle le loyer a été révisé en fonction de l'évolution de l'indice national du coût de la construction.

Outre le loyer, la société Duc rembourse au bailleur l'impôt foncier afférent aux immeubles.

Avec la société Nutri-Bourgogne

Votre Conseil d'Administration du 11 avril 1997 a autorisé l'extension du bail à construction conclu entre votre société et la société Nutri-Bourgogne.

Ce bail expirera le 31 décembre 2088 et le loyer annuel est fixé à 2 897 Euros hors taxes.

Avec la société Sovigard

Première convention

Votre Conseil d'Administration du 24 décembre 1997 a autorisé la prise en location des locaux et du matériel d'exploitation du site de Saint Bauzély à compter du 1er janvier 1998.

Le loyer relatif aux immeubles s'élève à 194 886 € hors taxes depuis le 1er janvier 2005, date à laquelle le loyer a été révisé en fonction de l'évolution de l'indice national du coût de la construction.

Outre le loyer, la société Duc rembourse au bailleur l'impôt foncier afférent aux immeubles.

Le loyer relatif au matériel d'exploitation s'élève à 142 800 €.

Seconde convention

Votre Conseil d'Administration du 10 janvier 2003 a autorisé la conclusion d'un bail à construction consenti par la société Sovigard sur un terrain lui appartenant à Saint-Bauzély.

Ce bail, d'une durée de 99 ans, a été conclu moyennant un loyer de 3 000 € hors taxes.

Avec la société Charolles Accoupage

Votre Conseil d'Administration du 5 janvier 1996 a autorisé la prise en location-gérance, pour une durée de 10 ans, du fonds de commerce situé à Changy à compter du 1er décembre 1995.

Votre Conseil d'Administration du 24 décembre 1997 a autorisé un avenant au contrat de location-gérance du fonds de commerce. Ce dernier stipule que suite aux investissements réalisés par Charolles Accoupage, le loyer annuel passe à 129 582 € hors taxes à compter du 1er janvier 1997.

Convention d'intégration fiscale

Outre votre société, le groupe fiscal comprend les sociétés Nutri-Bourgogne, Drôme Accoupage, Charolles Accoupage, Rôtisserie Duc Auxerre, Rôtisserie Duc Dijon, Rôtisserie Duc Dole, Rôtisserie Duc Fontainebleau (Anciennement Rôtisserie Duc Saint-Etienne), Rôtisserie Duc Chalon sur Saône et Sovigard.

Convention de compte courant et d'avance de trésorerie

Votre Conseil d'Administration du 6 mars 2002 a autorisé les conventions de compte courant et d'avance de trésorerie entre la société Duc et la société Charolles Accoupage¹, la société Drôme Accoupage, la société Nutri-Bourgogne, la société SCEA de Varennes, la société Sovigard¹, la société Financière Duc et la société Duc Développement International.

Votre Conseil d'Administration du 20 mai 2003 a autorisé la convention de compte courant et d'avance de trésorerie entre la société Duc et la société Rôtisserie Duc Dijon², la société Rôtisserie Duc Fontainebleau² (anciennement Rôtisserie Duc Saint-Etienne), la société Rôtisserie Duc Dole.

Votre Conseil d'Administration du 18 septembre 2003 a autorisé la convention de compte courant et d'avance de trésorerie entre la société Duc et la société Rôtisserie Duc Auxerre.

Votre Conseil d'Administration du 9 mars 2004 a autorisé la convention de compte courant et d'avance de trésorerie entre la société Duc et la société Rôtisserie Duc Chalon sur Saône².

Votre Conseil d'Administration du 11 octobre 2006 a autorisé a posteriori les conventions de compte-courant entre la société Duc et les sociétés F.D. Conseils et Participations et Foch Investissements, ainsi que la prorogation du terme de la convention avec la société Verneuil Participations. Ces conventions ont été ratifiées par votre Assemblée Générale du 31 mai 2007.

Ces conventions sont conclues pour une durée indéterminée. Les avances, pouvant être consenties réciproquement, sont limitées individuellement, et produisent des intérêts au taux Euribor 3 mois majoré de 0,5%.

¹ Ces conventions ont été modifiées par votre Conseil d'Administration du 20 septembre 2004.

² Ces conventions ont été modifiées par votre Conseil d'Administration du 11 octobre 2006.

En €uros

Sociétés	Avances maximales	Solde 31/12/2007 ³	au	Intérêts en 2007 ⁴	produits
Charolles Accoupage	1 100 000	- 1 071 655		- 52 299	
Nutri-Bourgogne	1 000 000	1 846 419		64 791	
SCEA de Varennes	1 100 000	523 127		22 140	
Drôme Accoupage	750 000	- 47 251		- 295	
Sovigard	2 200 000	-845 957		- 46 395	
Financière Duc	100 000	- 2 483			
Duc Développement International	100 000	106 922		5 235	
Rôtisserie Duc Dole	50 000	46 541		2 271	
Rôtisserie Duc Dijon	450 000	424 099		20 989	
Rôtisserie Duc Fontainebleau	250 000	254 101		12 399	
Rôtisserie Duc Auxerre	50 000	45 852		2 176	
Rôtisserie Duc Chalon sur Saône	150 000	142 328		6 945	
F.D. Conseils et Participations	1 000 000	- 204 413		- 10 374	
Foch Investissements	1 000 000	123 128		3 316	
Verneuil Participations		- 18 297		-52 663	

Châtillon et Neuilly-sur-Seine, le 28 avril 2008.

Les Commissaires aux Comptes

SYNERGIE-AUDIT
Michel BACHETTE-PEYRADE

DELOITTE & ASSOCIES
Alain PENANGUER

³ Les sommes négatives correspondent à des soldes créditeurs

⁴ Les sommes négatives correspondent à des charges financières

4.2.8. Résolutions présentées à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle du 15 mai 2008 et résultat des votes

PREMIERE RESOLUTION (*Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2007 et quitus aux administrateurs*) - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, du rapport du Président du Conseil d'Administration sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et sur les procédures de contrôle interne, du rapport général des Commissaires aux Comptes et du rapport des Commissaires aux Comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce sur le rapport du Président, approuve les comptes sociaux, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés au 31 décembre 2007, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, elle approuve les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit Code, qui s'élèvent à un montant global de 10.932 Euros, auquel correspond un impôt de 3.644 Euros.

En conséquence, elle donne pour l'exercice clos le 31 décembre 2007 quitus de leur gestion à tous les administrateurs.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION (*Affectation du résultat de l'exercice*) - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, approuve la proposition du Conseil d'Administration, et décide d'affecter le bénéfice de 4.407.395 Euros de l'exercice au compte report à nouveau. Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seront de 13.336.406 Euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION (*Constatation de la reconstitution des capitaux propres*) - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, constate, en conséquence de ce qui précède, que les capitaux propres de la Société sont reconstitués à hauteur de la moitié au moins du capital social.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION (*Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2007*) - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2007, approuve les comptes consolidés dudit exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION (*Approbation des conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce*) - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, prend acte que les conventions conclues et autorisées au cours d'exercices antérieurs se sont poursuivies au cours du dernier exercice.

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L.225-38 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune des conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION (*Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités*) - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

4.3. Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts

Début 2006, un expert, le Cabinet Roux (Parc de l'Angevinière - 44816 Saint Herblain) a été missionné pour déterminer la valeur d'utilité des matériels et bâtiments du site de Chailley, le plus important du Groupe.

Début 2007, le même expert a été missionné pour déterminer la valeur d'utilité des bâtiments et terrains des sociétés Drôme Accoupage, Charolles Accoupage et Sovigard. Pour les terrains de la SCEA de Varennes, la valeur a été déterminée par référence directe à un prix de marché dans l'Yonne (réf SAFER de Bourgogne 2005).

Les terrains sont comptabilisés conformément à la méthode de la réévaluation, soit à leur montant réévalué (à savoir leur juste valeur à la date de la réévaluation, diminuée du cumul des pertes de valeur ultérieures)

Au 31/12/2006, les terrains ont été réévalués de 2 426 K€ (contrepartie au poste de réserve « Ecart de réévaluation »).

En 2007, le terrain de Riec sur Belon a été acquis pour une valeur quasi nulle. Ce terrain a fait l'objet d'une expertise et a été réévalué à 84 K€.

La valeur comptable des terrains comptabilisés selon la méthode du coût amorti serait de 500 K€.

Voir également au paragraphe 4.1, la note 6 de l'annexe aux comptes consolidés en pages 61 et 62 du présent document et au paragraphe 4.2, la note 2.2.1. de l'annexe aux comptes sociaux en pages 83 et 84 du présent document.

5 - GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE - ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

5.1. Composition et fonctionnement des organes d'administration, de direction et de surveillance

5.1.1. Composition du conseil d'administration - Mandats et fonctions exercés par les administrateurs

L'administration de la Société est confiée à un Conseil d'Administration. Le mandat des administrateurs est d'une durée de six ans renouvelable.

Depuis le 8 juillet 2005, les membres du Conseil d'Administration sont les suivants :

François GONTIER

Président du Conseil d'Administration

Coopté administrateur et nommé Président du conseil d'administration le 26 avril 2000 jusqu'en 2004, cooptation ratifiée par l'assemblée des actionnaires du 1^{er} septembre 2000. Renouvelé dans ses fonctions d'administrateur et de Président du Conseil d'Administration le 18 mai 2004 jusqu'en 2010.

Il a débuté sa carrière en tant qu'analyste financier chez Goy-Hauvette. Il crée ensuite plusieurs sociétés d'investissements, dont la SNC Foch Investissements. François GONTIER est également depuis mai 2002, Président Directeur Général de la société Electricité et Eaux de Madagascar.

Autres mandats et fonctions exercés à la clôture de l'exercice :

Président du Conseil d'Administration de FMB AQUAPOLE (SA),

Président Directeur Général de ELECTRICITE ET EAUX DE MADAGASCAR (SA) et de SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE PARISIENNE DE LA PERLE ET DES PIERRES PRECIEUSES,

Gérant de ROTISSERIE DUC AUXERRE (EURL), de ROTISSERIE DUC DIJON (EURL), de ROTISSERIE DUC DOLE (EURL), de ROTISSERIE DUC CHALONS-SUR-SAONE (EURL), de ROTISSERIE DUC FONTAINEBLEAU (EURL), de COBRAL (SARL), de FOCH INVESTISSEMENTS (SNC), de MATIGNON (SNC), de MALESHERBES PARTICIPATIONS (SNC) et de AMAURY (SCI),

Administrateur de DUC DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL (SA) et de SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS (SA)

Président du Conseil de Surveillance de DIALZO (SA),

Représentant permanent de FOCH INVESTISSEMENTS en qualité de gérant de MAILLOT ARGENTINE (SCI) et de co-gérant de VERNEUIL ET ASSOCIES (SNC),

Représentant permanent de ELECTRICITE ET EAUX DE MADAGASCAR, en qualité d'administrateur de H.D.H. (SA),

Liquidateur de LA RIVIERE DIEU (S.C.I.).

Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années :

Président de FERME MARINE DES BALEINES (SA), LAGUILLAUMIE (SA),

Administrateur de FINANCIERE ET FONCIERE ALMA MESSINE (SA), FOURNIER EXPANSION (SA), COFIGEST, FINANCIERE TRINITE, LA FONCIERE VAUDEVILLE, PETROJET INTERNATIONAL, LAGUILLAUMIE (SA).

Représentant permanent de PENTHIEVRE MATIGNON, liquidateur de FONDS VERTS CHARENTON (SARL); PENTHIEVRE MATIGNON, liquidateur de CORIOLIS VINCENNES (SARL); VERNEUIL ET ASSOCIES, gérant de VERNEUIL GESTION (SNC); VERNEUIL ET ASSOCIES, gérant de la S.C. FINANCIERE VERNEUIL PARTICIPATIONS; FOCH INVESTISSEMENTS, gérant de FOCH GESTION (SNC); FOCH INVESTISSEMENTS, gérant de MALESHERBES (SNC); FOCH INVESTISSEMENTS, administrateur de LA LIEUTENANTE (SA); FOCH INVESTISSEMENTS, gérant de FINANCIERE LA LIEUTENANTE (SNC); FOCH INVESTISSEMENTS, gérant de la COMPAGNIE PROVENÇALE DU CANAL (SNC); FOCH INVESTISSEMENTS, gérant de FOCH (SNC); FOCH INVESTISSEMENTS, gérant de MURILLO COURCELLES (SCI); MALESHERBES PARTICIPATIONS, gérant de PENTHIEVRE MATIGNON (SNC); DUC, administrateur de CHAROLLES ACCOUVAGE (SAS); DUC, administrateur de DROME ACCOUVAGE (SAS); DUC, administrateur de NUTRI-BOURGOGNE (SAS); DUC, administrateur de SOVIGARD (SAS).

Gérant de GOLFOCEAN (SARL), FINANCIERE DU SUD (SARL), MALESHERBES PATRIMOINE (SARL), CLEMENT DAUTEUIL (SCI) et LA RIVIERE DIEU (SCI).

Joël MARCHAND

Directeur général administrateur

Nommé administrateur et Directeur général le 31 juillet 1996, puis renouvelé dans ses fonctions sans interruption et, le plus récemment, renouvelé dans ses fonctions d'administrateur le 20 mai 2003 jusqu'en 2009 et renouvelé dans ses fonctions de Directeur général le 18 mai 2004

De formation école supérieure de commerce, il a débuté au sein du Groupe Hachette dans le contrôle de gestion. Il intègre le groupe Bourgoin en 1995 en tant que Directeur Général Régional. A compter de 1997, il prend la Direction Générale de DUC jusqu'à ce jour.

Autres mandats et fonctions exercés à la clôture de l'exercice :

Représentant permanent de DUC en qualité de Président de CHAROLLES ACCOUVAGE S.A.S., DROME ACCOUVAGE S.A.S., NUTRI-BOURGOGNE S.A.S., SOVIGARD S.A.S, en qualité de gérant de la SCI DE VARENNES, et en qualité de membre du Conseil de Surveillance de DIALZO ;
Gérant de la SCEA DE VARENNES, SCI DE LA TIRANDIERE ;
Administrateur de DUC DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL.

Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années :

Représentant permanent de DUC en qualité de Président de LAGUILLAUMIE S.A.S.

Jean-Pierre CHAREYRON

Administrateur

Coopté le 24 décembre 1997 jusqu'en 2003, cooptation ratifiée par l'assemblée des actionnaires du 31 mars 1998, puis renouvelé dans ses fonctions par l'assemblée du 20 mai 2003 jusqu'en 2009.

De formation comptable supérieure, il a fait toute sa carrière dans les métiers de la volaille et notamment l'amont. En 1997, il prend la responsabilité de la filière de production vif de DUC et sous l'autorité de Joël MARCHAND, il est également responsable du développement à l'étranger.

Autres mandats et fonctions exercés à la clôture de l'exercice :

Représentant permanent de DUC au directoire de DIALZO.

Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années :

Néant.

Frédéric DOULCET

Administrateur

Coopté le 26 avril 2000 jusqu'en 2003, cooptation ratifiée par l'assemblée des actionnaires du 1^{er} septembre 2000, puis renouvelé dans ses fonctions par l'assemblée du 20 mai 2003 jusqu'en 2009.

En 1981, il intègre une société familiale qu'il réorganise puis cède. En 1994, il fonde, avec François GONTIER, Verneuil Finance. Il occupe aujourd'hui un certain nombre de mandats dans des sociétés (dont, notamment, SAIRO SA, VERNEUIL PARTICIPATIONS, ELECTRICITE ET EAUX DE MADAGASCAR, GROUPE GASCOGNE).

Autres mandats et fonctions exercés à la clôture de l'exercice :

Président Directeur Général de VERNEUIL PARTICIPATIONS (SA),

Administrateur de ELECTRICITE ET EAUX DE MADAGASCAR (SA), de H.D.H. (SA), d'OBER (SA), de SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS (SA) et de GROUPE GASCOGNE (SA),

Directeur Général Délégué de ELECTRICITE ET EAUX DE MADAGASCAR (SA),

Gérant de F.D. CONSEILS ET PARTICIPATIONS (SARL), de BOBRIS (SCI) et de COMPAGNIE DES BOIS ET MEUBLES (SARL),

Représentant permanent de F.D. CONSEILS ET PARTICIPATIONS, en qualité de co-gérant de VERNEUIL ET ASSOCIES (SNC),

Représentant permanent de ELECTRICITE ET EAUX DE MADAGASCAR, en qualité d'administrateur de la SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE PARISIENNE DE LA PERLE ET DES PIERRES PRECIEUSES,

Représentant permanent de DUC, en qualité de membre du Conseil de surveillance de DIALZO (SA).

Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années :

Président du Conseil d'Administration d'OBER (SA)

Président de la SOCIETE D'APPROVISIONNEMENT DES INDUSTRIES ROUTIERES ET PETROLIERES -SAIRO (SAS).

Administrateur de COFIGEST, FINANCIERE TRINITE.

Gérant de VILLAGE CAFE (SARL), FINANCIERE SIR (SNC), VERNEUIL FINANCE (SARL), EEM CONSEILS (SARL).

Représentant permanent de VERNEUIL FINANCE, gérant de SC MARBEAU.

André MSIKA

Administrateur

Nommé par l'assemblée des actionnaires du 20 mai 2003 jusqu'en 2009.

Ingénieur chimiste industriel, il intègre le Groupe GILET THAON jusqu'en -89, en qualité d'ingénieur de fabrication. En 1967, il devient directeur technique puis Président de la Société BREYNAT avant de rejoindre, en 1989 la Société COFIGEST où il exerce les fonctions de Secrétaire Général puis de Président, jusqu'en 2006. Il est aujourd'hui conseiller et administrateur de différentes sociétés (dont VERNEUIL PARTICIPATIONS).

Autres mandats et fonctions exercés à la clôture de l'exercice :

Président du Conseil d'Administration de PEPINIERE M.B. (SA),

Gérant de PATRIMOINE ET FORETS DE France (SARL), AAM CONSEILS ET PARTICIPATIONS (SARL),

Administrateur de VERNEUIL PARTICIPATIONS (SA), de la CAISSE LOCALE D'EPARGNE VALENCE PLAINE, de ASPIM (Association Professionnelle des Sociétés Civiles de Placement Immobilier), de ASFFOR (Association des Sociétés et Groupements Fonciers et Forestiers).

Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années :

Président Directeur Général de SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE PARISIENNE DE LA PERLE ET DES PIERRES PRECIEUSES,
Président Directeur Général de SOGETIMA, de la COMPAGNIE FINANCIERE D'ETUDES ET DE GESTION « COFIGEST, FINANCIERE TRINITE ».

Jean-Michel JANNEZ

Administrateur

Nommé par l'assemblée des actionnaires du 31 mai 2007 jusqu'en 2013.

De formation agronomique, il a intégré le Groupe CECAB en 1987 et en est le Directeur Général depuis 2006.

Autres mandats et fonctions exercés à la clôture de l'exercice :

Président Directeur Général de la COMPAGNIE GENERALE DE CONSERVE - CGC (SICA sous forme de SCA).

Président et membre du Comité de Direction de CEDRO (SAS), COMPAGNIE GENERALE DE PRODUITS ALIMENTAIRES PENY - CGPA PENY (SAS).

Président du Conseil d'Administration du GIE INFORMATIQUE DU GROUPE CECAB.

Directeur Général de CENTRALE COOPERATIVE AGRICOLE BRETONNE -CECAB (SCA), CENTRALE COOPERATIVE AGRICOLE DE BLE - CECABLE (SCA), UNION COOPERATIVE AGRICOLE CECALIMENT (SCA), GROUPE CECAB (GIE), UNION FERMIERE MORBIHANNAISE - UFM (SCA).

Directeur Général et membre du Comité de Direction de EUROCOPA (SAS) et VOLAILLES DE L'ODET (SAS).

Membre du Comité de Direction de TETRASEM (SAS).

Gérant de CORAL SUD BRETAGNE (SARL), C.G.B. (SARL), C.G.P.E. (SARL), LES FILS DE ARMAND DEPENNE (SARL).

Directeur Général délégué de ABCD (SA), BOUTET NICOLAS (SICA sous forme de SA), COMPAGNIE GENERALE DE SURGELATION -C.G.S. (SICA sous forme de SA), SOCIETE DE CONSERVES DU BLAISOIS (SICA sous forme de SA), CONSERVERIE MORBIHANNAISE - DUMENIL ET CIE (SICA sous forme de SA), ELEVAGE DE ST CHERON DES CHAMPS (SA), EUROPIG (SA), ETABLISSEMENTS RENE MAINGOURD (SICA sous forme de SA), OVOCIEL (SA), PEP (SA), VAL D'AUCY (SA), SICA DE LA VALLEE DE LA LYS.

Représentant permanent de l'UNION FERMIERE MORBIHANNAISE en qualité d'Administrateur de BOUTET NICOLAS (SICA),

Représentant permanent de EUROCOPA en qualité d'Administrateur d'EUROPIG (SA)

Représentant permanent de BOUTET NICOLAS en qualité d'Administrateur de RAVALEC (SA).

Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années :

Néant

Guénolé ALIX

Administrateur

Nommé par l'assemblée des actionnaires du 31 mai 2007 jusqu'en 2013.

De formation juridique supérieure, il a intégré le Groupe CECAB en 1975 et en est le Secrétaire Général depuis 1991.

Autres mandats et fonctions exercés à la clôture de l'exercice :

Membre du Conseil d'Administration de ELEVAGE DE SAINT-CHERON DES CHAMPS (SA), EUROPIG (SA), OVOCIEL (SA), PEP (SA), SOCIETE CONSERVES DU BLAISOIS (SICA sous forme de SA), GIE INFORMATIQUE DU GROUPE CECAB.

Membre du Comité de Direction de CEDRO (SAS), VOLAILLES DE L'ODET (SAS), BERNARD AGRISERVICE (SAS), EUROCOPIA (SAS).

Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années :

Néant

L'ensemble des administrateurs a pour adresse professionnelle le siège social de la société.

L'expertise et l'expérience des membres du Conseil d'Administration en matière de gestion résultent des différentes fonctions salariées et/ou de direction qu'ils ont précédemment exercées et/ou qu'ils continuent à exercer au sein d'autres Sociétés ou organismes divers.

Aucun membre du Conseil d'Administration ne peut être qualifié d'administrateur indépendant.

Il n'a pas été nommé de censeur.

Aucun administrateur n'est élu par les salariés.

Les représentants du comité central d'entreprise, désignés à cet effet, sont convoqués à chacune des séances du conseil ainsi qu'aux Assemblées Générales.

Chaque administrateur doit être propriétaire, pendant la durée de ses fonctions, d'au moins une action.

Liens familiaux entre les personnes composant le Conseil

Il n'existe pas de liens familiaux entre les membres du Conseil.

Déclarations sur les condamnations

A la connaissance de la Société, aucun des administrateurs ou le Directeur Général, au cours des 5 dernières années :

- n'a fait l'objet d'une condamnation pour fraude,
- n'a été associé à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation,
- n'a fait l'objet d'une sanction publique officielle prononcée par une autorité statutaire ou réglementaire, à l'exception de Messieurs François GONTIER et Frédéric DOULCET,
- n'a été empêché, par un tribunal, d'agir en qualité de membre d'un organe d'Administration, de direction ou de surveillance ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

A la connaissance de la Société, il n'existe aucun lien familial entre les administrateurs ou entre un administrateur et le Directeur Général de la Société.

Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration

Frédéric DOULCET est Président Directeur Général de Verneuil Participations, S.A., le principal actionnaire de la Société. A la connaissance de la Société, Frédéric DOULCET n'est pas en situation de conflit d'intérêts relativement à l'exercice de son mandat social au sein de la Société.

François GONTIER du fait de sa participation égalitaire dans le holding de contrôle de Verneuil Participations, S.A. est actionnaire indirect de la Société. A la connaissance de la Société, François GONTIER n'est pas en situation de conflit d'intérêts relativement à l'exercice de son mandat social au sein de la Société.

A la date de dépôt du présent document de référence, il n'existe pas, à la connaissance de la Société, d'autre situation pouvant donner lieu à un conflit d'intérêt entre les devoirs des administrateurs ou du Directeur Général à l'égard de la Société et leurs intérêts privés.

5.1.2. Fonctionnement des organes d'administration, de direction et de surveillance

Conseil d'Administration

Il n'a pas été établi de règlement intérieur pour organiser le fonctionnement du Conseil d'Administration.

Les modalités et conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration sont décrites dans le rapport du Président du Conseil d'Administration ci-après paragraphe 5.1.3.

Comité de direction

François GONTIER	Président
Joël MARCHAND	Directeur général
Damien CALANDRE *	Directeur industriel
Jean-Pierre CHAREYRON *	Directeur production vif
Anne HOCHEDÉL *	Directeur ressources humaines
Michel GASTINE *	Directeur commercial, marketing / R&D /

* membres du comité et salariés DUC

Le Comité de Direction a pour mission d'étudier les différentes orientations stratégiques de la société. Il examine les principales caractéristiques de l'environnement économique et industriel du métier, la concurrence et les opportunités de développement de l'entreprise.

Il valide l'ensemble des décisions concernant le développement de nouvelles gammes de produits mises sur le marché.

Il arbitre les budgets de communication liés à l'évolution de la marque.

Le Comité de Direction analyse les résultats mensuels et axe les efforts de l'entreprise sur les produits novateurs et les marchés porteurs avec une grande réactivité.

Il se réunit une fois par mois.

Comité d'Audit

Le Conseil d'Administration du 11 mars 2008 a décidé, à l'unanimité, de mettre en place un Comité d'Audit.

Les missions de ce Comité sont les suivantes :

- examen des comptes soumis au Conseil d'Administration,
- assurance que les engagements hors bilan sont actés,
- vérification de la situation de la trésorerie de la société et de ses filiales,
- vérification des procédures de contrôle de gestion interne.

Le Comité est, en principe, composé d'administrateurs indépendants, et que les Commissaires aux Comptes, les experts comptables de la Société et les membres du service comptable y participent.

Monsieur André MSIKA a été désigné en qualité de membre et de Président de ce Comité, pour une durée indéterminée.

5.1.3. Rapport du Président du Conseil d'Administration sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration et sur les procédures de contrôle interne et présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle du 15 mai 2008

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de Commerce, nous venons vous rendre compte, par le présent rapport, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la Société.

1. Préparation et organisation des travaux du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration de la Société DUC comprend sept administrateurs depuis le 31 mai 2007, suite à la nomination de deux nouveaux membres. Des informations précises, relatives à la nomination des administrateurs et sur les mandats et fonctions qu'ils exercent, figurent dans le rapport de gestion et le Document de Référence émis par la Société.

Il n'a pas été rédigé de règlement intérieur relatif aux modalités de fonctionnement du Conseil.

Deux membres du Comité Central d'Entreprise sont convoqués à chacune des réunions du Conseil et le Comité Central d'Entreprise a été représenté aux cinq réunions du Conseil tenues en 2007, avec un taux de présence de 100%.

Les Commissaires aux Comptes sont convoqués aux réunions relatives aux présentations, établissements et arrêtés des comptes.

Des réunions de synthèse entre les Commissaires aux Comptes, le Président, le Directeur Général et les cadres concernés ont lieu lors de chaque arrêté de comptes et préalablement à la tenue du Conseil y relatif.

Au cours de l'exercice 2007, le Conseil d'Administration s'est réuni cinq fois, le taux de participation des administrateurs s'est élevé à 100%.

Au cours des séances tenues par le Conseil d'Administration en 2007, les principales décisions adoptées ont été les suivantes :

- le 2 avril :
 - arrêté des comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2006 et préparation de l'Assemblée Générale,
 - examen des documents de gestion de prévisionnelle,
 - approbation *a posteriori* d'une convention d'assistance avec la Société FOCH INVESTISSEMENTS
 - point sur les filiales et participations,
 - point sur l'activité de DUC.
- le 31 mai :
 - modification du projet de texte des résolutions soumis à l'Assemblée Générale du même jour,
 - point sur l'activité de DUC et de ses filiales,
 - autorisation de prise de participation dans le capital de la Société COBRAL,

- développement des activités de DUC en Bulgarie par le biais d'une société « joint-venture » en partenariat avec une société bulgare,
 - détermination des modalités de constitution de cette société « joint-venture »
 - désignation de Monsieur François GONTIER en qualité de représentant de DUC pour les besoins de cette constitution et nomination en qualité de représentant permanent de DUC au Conseil d'Administration de la société « joint-venture »,
 - autorisation préalable à la conclusion d'une convention de compte courant et d'avance de trésorerie avec cette société « joint-venture ».
- le 17 septembre :
 - examen et arrêté des comptes du premier semestre 2007 ;
 - établissement du tableau d'activité et de résultats et du rapport d'activité soumis à publication, au B.A.L.O.
 - examen des documents de gestion prévisionnelle,
 - point sur l'activité de DUC et de ses filiales,
 - constatation de la réalisation de l'augmentation de capital décidée par l'Assemblée Générale du 31 mai 2007,
 - arrêté du plan d'options d'achat d'actions et ajustement du nombre d'actions pouvant être rachetées par la Société suite à l'augmentation de capital.
 - le 26 novembre :
 - point sur l'activité de DUC et de ses filiales,
 - mise à jour des autorisations relatives à la société « joint-venture » constituée en Bulgarie afin de permettre son immatriculation,
 - autorisation d'acquérir l'usine de PLUMELIN,
 - autorisation de prendre le contrôle du capital de la Société COBRAL,
 - autorisation de mettre en place les moyens nécessaires afin d'assurer le soutien de la Société COBRAL et à se porter caution de crédits de trésorerie qui seraient accordés à cette société,
 - autorisation préalable à la conclusion d'une convention de compte courant et d'avance de trésorerie avec la société COBRAL.

2. Pouvoirs du Directeur Général

Le Directeur Général est également administrateur. Par une décision du 20 novembre 2002, l'assemblée générale des actionnaires a adopté des modifications statutaires mettant les statuts en conformité avec la loi du 15 mai 2001 sur les nouvelles régulations économiques.

Ces dispositions statutaires prévoient notamment la dissociation des fonctions du Président et du Directeur Général de la société. Aucune limitation n'a été apportée aux pouvoirs du Directeur Général qui dispose donc des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société dans la limite de l'objet social.

3. Contrôle interne

Cette partie du rapport a été élaborée avec l'appui des différents acteurs du contrôle interne dans le Groupe DUC, sur la base d'un recensement et d'une description des procédures existantes. Cette démarche a pour objectif de permettre à DUC de parvenir à une appréciation sur l'adéquation et l'efficacité de son contrôle interne.

3.1. Objectifs du contrôle interne

Les procédures de contrôle interne dans le Groupe DUC ont pour objet :

- de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux et par les réglementations applicables.
- de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux constituent une image sincère et fidèle de l'activité et de la situation de la Société.

L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques inhérents aux activités du Groupe et les risques d'erreur ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptable et financier. Mais, comme tout système de contrôle, il ne peut donner une certitude absolue de l'élimination totale de ces risques.

3.2. Organisation générale du contrôle interne

Le contrôle interne du Groupe DUC est assis sur :

- une organisation générale qui repose sur la dualité entre opérationnels et fonctionnels qui remplissent un rôle de contrôle, d'expertise et de conseil auprès des opérationnels. Il s'agit de :
 - le service contrôle de gestion,
 - le service comptable et trésorerie,
 - le service juridique,
 - le service ressources humaines.
- un organe de contrôle spécifique et indépendant : le Comité d'Audit. Par ailleurs, le Groupe DUC, est, comme toute société de droit français cotée, soumis aux audits et contrôles de ses Commissaires aux Comptes
- des principes de délégation, d'autorisation et de séparation des fonctions qui se traduisent dans les procédures, circuits d'approbation,...

L'organisation et le rôle des différents organes qui concourent au contrôle interne sont détaillés ci-après. Il est à noter que ces différents organes n'interviennent pas sur les sites de la filiale DIALZO.

3.2.1. Contrôle de gestion

Le service contrôle de gestion du Groupe regroupe des personnels fonctionnels centraux, au siège, ainsi que des personnels plus opérationnels basés sur chacun des sites industriels qui collectent les informations relatives à ces sites, vérifient leur cohérence, procèdent à une première analyse et les transmettent au services centraux du siège.

Le service contrôle de gestion propose également à la Direction Générale, pour validation, la mise en place de nouvelles procédures, et veille à leur application dans l'ensemble des sites du Groupe.

Le service contrôle de gestion du Groupe a pour objectifs :

- l'animation du processus de planification et de définition des objectifs économiques,
- la mise en place des outils de reporting, de pilotage et d'aide à la décision adaptés aux différents niveaux de responsabilité et aux différents types d'activité,
- l'analyse des écarts entre les résultats réalisés et les objectifs, l'explication des causes de ces écarts avec les opérationnels et le suivi de la mise en place des mesures correctives correspondantes,
- la vérification de l'exactitude des données de base et le contrôle de la cohérence des restitutions des systèmes d'information financière.

Pour chaque unité (usine, service, entité, ...), l'efficacité du système repose sur la complémentarité entre :

- un unique responsable opérationnel qui s'engage sur des objectifs préparés par ses soins et validé par la Direction Générale. Il pilote et coordonne l'activité de son unité et en valide tous les engagements,
- l'équipe du service contrôle de gestion composée d'un responsable et de plusieurs contrôleurs et assistants qui assistent le responsable opérationnel dans chacune des étapes de ce processus. Le service contrôle de gestion contrôle les engagements et le respect des objectifs, propose les mesures correctives éventuelles et s'assure de leur mise en oeuvre. Il veille à l'application des procédures et normes du Groupe.

3.2.2. Comptabilité

Le service comptabilité, trésorerie et fiscalité a les objectifs suivants :

- garantir que les états financiers sociaux et consolidés sont établis en respect des normes et règlements applicables et du principe de permanence des méthodes comptables, et qu'ils donnent une image sincère de l'activité et de la situation de la société et du Groupe,
- assurer la mise à disposition des informations financières sous une forme et dans des délais en permettant une utilisation efficace,
- définir et contrôler l'application des procédures de sécurité financière en respect du principe de séparation des tâches entre les ordonnateurs et les payeurs,

L'activité comptable du Groupe est assurée par le service comptabilité, trésorerie et fiscalité qui a en charge :

- la définition des règles comptables du Groupe et l'élaboration des états financiers consolidés avec l'assistance d'un expert extérieur au Groupe,
- la définition, avec l'aide d'un conseil fiscal, de la stratégie fiscale,
- la coordination, avec les Commissaires aux Comptes, et la mise à disposition des informations utiles à l'exécution de leurs diligences.

Compte tenu de sa taille et de son organisation verticale, le Groupe DUC ne dispose pas de membres du service comptabilité au sein de ses filiales ; à l'exception de ses filiales DIALZO et COBRAL qui disposent de leur propre service comptabilité.

Trésorerie et financement

La gestion des financements, des placements, du risque de change et de la sécurité des moyens de paiements est assurée par le service comptabilité pour le Groupe DUC, sauf pour la filiale DIALZO qui assure cette fonction de façon indépendante, tout en reportant régulièrement aux services centraux du Groupe.

Cette fonction centralisée au niveau du Groupe permet :

- de préserver la confidentialité des procédures de sécurisation des paiements
- d'attribuer des délégations de pouvoir à un nombre limité de collaborateurs, seuls habilités par la Direction Générale à traiter une liste limitative d'opérations financières pour le compte de l'ensemble des sociétés du Groupe, avec des seuils et des procédures d'autorisation définis.

3.2.3. Communication financière

Les personnes en charge de la communication financière et des relations investisseurs et actionnaires diffusent en interne et en externe des informations financières concernant le Groupe DUC et sa stratégie. L'information financière est diffusée en respect des règles de fonctionnement des marchés et du principe d'égalité de traitement des investisseurs.

Les principaux interlocuteurs externes sont les investisseurs, les analystes financiers, les agences de notation, les actionnaires individuels et les autorités de marchés.

3.2.4. Service ressources humaines

Le service ressources humaines est centralisé au niveau du siège avec des correspondants sur chaque site industriel, il s'assure du respect par le Groupe des dispositions du Code du Travail et organise les relations avec les instances représentatives du personnel.

3.2.5. Service juridique

Le service juridique est assuré, depuis le 11 octobre 2006, par la Société VERNEUIL PARTICIPATIONS, en vertu d'une convention d'assistance préalablement autorisée par le Conseil d'Administration, est en charge de :

- la définition et le contrôle de l'application de la politique contractuelle du Groupe,
- le suivi des contentieux et risques juridique, ainsi que l'interface avec le service comptabilité pour leur prise en compte dans les états financiers,
- le suivi des engagements hors bilan,
- la gestion des différents contrats d'assurance du Groupe.

Il couvre les domaines suivants :

Droit des sociétés :

- Tenue et suivi du secrétariat juridique - Formalités légales ;
- Elaboration et rédaction du Document de Référence - Rapport Annuel, en collaboration avec le service Comptable.

Droit des contrats :

- Rédaction et suivi des contrats de bail commercial, de sous location, des conventions de partenariat d'exploitation, et autres contrats commerciaux ;
- Support et assistance des opérationnels à la mise en œuvre d'opérations promotionnelles, jeux concours.

Droit du travail (à titre occasionnel) : Conseil et assistance au service Ressources Humaines.

Gestion des pré-contentieux, suivi des contentieux en liaison avec les avocats dans les domaines évoqués ci-dessus.

3.2.6. Audit interne

Le Groupe DUC ne dispose pas d'une structure d'audit interne dédiée et n'envisage pas la mise en place d'une telle structure dans un avenir proche compte tenu notamment de la taille du Groupe qui ne justifie pas la création d'un tel service.

3.2.7. Comité d'Audit

Un Comité d'Audit a été mis en place par le Conseil d'Administration du 11 mars 2008.

Les missions de ce Comité sont les suivantes :

- examen des comptes soumis au Conseil d'Administration,
- assurance que les engagements hors bilan sont actés,
- vérification de la situation de la trésorerie de la société et de ses filiales,
- vérification des procédures de contrôle de gestion interne.

Le Comité, dont Monsieur André MSIKA, Administrateur, a été désigné Président pour une durée indéterminée, est, en principe, composé d'administrateurs indépendants, et que les Commissaires aux Comptes, les experts comptables de la Société et les membres du service comptable y participent.

3.3. Description synthétique des procédures de contrôle interne

Les procédures décrites ci-après sont appliquées dans l'ensemble des sociétés du Groupe à l'exception de la filiale DIALZO.

3.3.1. Procédures de contrôle de gestion

3.3.1.1. « Business plan »

L'organisation de la planification est centralisée et organisée au niveau du siège par le service contrôle de gestion qui en définit les principes et le calendrier, anime le processus par unité et vérifie la cohérence avec la stratégie du Groupe. Ce plan est actualisé semestriellement.

3.3.1.2. Budget annuel

Les responsables opérationnels et fonctionnels, en collaboration avec le service contrôle de gestion, établissent pour l'année à venir un budget annuel détaillé pour leur unité respective. Les objectifs proposés font l'objet d'une validation par la Direction Générale en fin d'année précédant la période de référence.

3.3.1.3. Contrôle budgétaire mensuel

Le budget annuel est mensualisé et utilisé comme référentiel du contrôle budgétaire. Chaque mois, le service contrôle de gestion établit le contrôle budgétaire : validation des charges et produits fin de mois, mesure et analyse des écarts par rapport au budget annuel. Le tableau de bord de chaque structure est présenté à chaque responsable opérationnel, à la Direction Générale et au Comité de Direction.

3.3.1.4. Tableau de bord industriel hebdomadaire

Le service contrôle de gestion édite chaque semaine les tableaux de bord industriels adressés aux responsables de secteur de production usine, aux directeurs d'établissements industriels et à la Direction Générale qui contiennent notamment les informations suivantes :

- performances main d'œuvre (productivité),
- performances matière (rendements).

3.3.1.5. Rapprochement avec les données comptables

Chaque trimestre, le service contrôle de gestion effectue un rapprochement avec les données comptables afin d'analyser et rectifier les écarts entre :

- les abonnements inscrits en gestion et les charges comptables réelles,
- les méthodes d'alimentation des charges par le contrôle de gestion et les charges réelles.

3.3.1.6. Prévisions financières

Pour compléter l'approche prévisionnelle réalisée par les budgets et renforcer la cohérence des prévisions gestion et trésorerie, les services contrôle de gestion et comptabilité préparent un bilan simplifié afin de compléter l'approche résultat issue des prévisions gestion par une approche patrimoniale permettant à la fois d'anticiper l'évolution des postes clés tels que les immobilisations/investissements ou la situation du besoin en fonds de roulement, et de fiabiliser l'approche trésorerie.

Ces prévisions sont également consolidées au niveau du Groupe.

3.3.2. Procédures de contrôle des engagements

3.3.2.1. Rédaction, approbation et suivi des contrats

Le service juridique du Groupe est engagé dans une démarche de sécurisation et de contrôle des engagements en relation étroite avec la Direction Générale et les opérationnels.

3.3.2.2. Contrôle des contrats

Les contrats, avant signature par le Groupe, sont soumis au contrôle du service juridique. Après signature, l'ensemble des originaux de contrats sont listés avec leurs principales caractéristiques et classés au service juridique.

3.3.2.3. Contrôle des engagements de dépenses, d'approbation des factures et de validation des paiements

Chaque facture reçue est enregistrée par le service comptabilité fournisseurs puis est orientée pour suivre un circuit selon le ou les services ayant bénéficié des fournitures de l'émetteur de la facture. Chaque facture est donc vérifiée par le service comptabilité fournisseur, le responsable du service ayant reçu la fourniture (pour son suivi budgétaire), le responsable du service contrôle de gestion (pour le suivi budgétaire du Groupe) et la Direction Générale pour autorisation de paiement.

3.3.2.4. Contrôle des activités de vente

Les conditions générales de vente sont arrêtées et revues régulièrement par le service juridique et le service commercial en fonction notamment de l'évolution de la réglementation.

3.3.2.5. Contrôle de la gestion du personnel

Tout recrutement de personnel permanent fait l'objet d'une procédure d'approbation par le service ressources humaines avec un reporting régulier du suivi des effectifs à la Direction Générale. Par ailleurs, le recours au personnel intérimaire décidé par les responsables d'unités est strictement contrôlé par le service des ressources humaines.

3.3.3. Procédures de contrôle des encaissements

3.3.3.1. Procédés de facturation et rapprochements

L'ensemble du processus de facturation est assuré par le progiciel « AGROSTAR », développé spécifiquement pour des activités telles que celles du Groupe DUC, et qui constitue l'outil d'exploitation du Groupe.

Chaque mois, le service contrôle de gestion réalise un contrôle de manière indépendante entre la production (volumes produits) et la facturation (volumes facturés) et les stocks de produits finis.

3.3.3.2. Gestion des impayés et des relances

Le recouvrement des factures est assuré par le service comptabilité clients et répond à une procédure précise qui inclut l'envoi de courriers de relance.

3.3.4. Procédures de contrôle de la trésorerie

3.3.4.1. Sécurisation des paiements

Tous les moyens de paiement du Groupe font l'objet d'une procédure de sécurisation, contractualisée auprès des banques. Ces procédures de sécurisation sont doublées d'un rapprochement bancaire - comptable quasi-quotidien.

Le risque de fraude interne est très limité grâce à l'usage de la double signature (à l'exception du Directeur Général habilité à signer seul) de tous les moyens de paiement avec une mise à jour régulière des pouvoirs de signature des comptes bancaires.

3.3.4.2. Gestion du risque de liquidité

Le service comptabilité - trésorerie est chargé de veiller à ce que le Groupe dispose des sources de financement pérennes et en quantité suffisante au regard de ses besoins.

Pour ce faire, une analyse mensuelle est réalisée assortie d'une réactualisation hebdomadaire des prévisions de trésorerie de l'ensemble des sociétés du Groupe, le tableau de prévision de trésorerie est présenté chaque semaine à la Direction Générale

3.3.4.3. Placement de la trésorerie excédentaire

L'orientation générale est de gérer la trésorerie excédentaire en privilégiant la sécurité au rendement, sans aucun risque de perte en capital. Les supports de placement sont donc choisis avec rigueur et sont surveillés étroitement par une analyse régulière du portefeuille.

3.3.4.4. Couverture des risques de change et de taux d'intérêt

Le Groupe facture presque exclusivement en euros, 2,5% du chiffre d'affaires sont facturés en livres Sterling (essentiellement vers le Royaume-Uni). En conséquence, il a été choisi de ne pas souscrire de couverture du risque de change, celle-ci n'étant pas considérée comme nécessaire.

En ce qui concerne le risque de taux, il n'a pas été souscrit de couverture, mais les taux font l'objet d'une gestion rigoureuse sur toutes les lignes de crédit (court ou moyen termes) à taux variables. De façon régulière, le risque de taux est étudié par le service comptabilité -trésorerie et validé par la Direction Générale.

3.3.4.5. Contrôle de l'utilisation des produits dérivés et des engagements hors bilan

L'utilisation des produits dérivés est strictement réservée à des fins de couverture et jamais avec un but spéculatif.

L'exécution des opérations est sécurisée grâce à l'habilitation d'un nombre limité de personnes à traiter avec les banques, une mise en concurrence systématique et une sélection rigoureuse des contreparties bancaires, une confirmation immédiate des opérations traitées portant double signature (ou signature unique du Directeur Général), et une comptabilisation des opérations par le service comptabilité.

3.3.5. Procédures de production et de contrôle de l'information financière

3.3.5.1. Constatation du chiffre d'affaires

Le service comptabilité produit, chaque trimestre, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe.

La comptabilisation du chiffre d'affaires est assurée par déversement des données de facturation du progiciel « AGROSTAR » dans les systèmes comptables.

D'autre part, le service comptabilité établit également chaque trimestre des comptes sociaux pour chacune des sociétés du Groupe (filiales et société mère).

3.3.5.2. Outils comptables

Le Groupe utilise un logiciel comptable qui traite la comptabilité générale et la comptabilité analytique et un logiciel qui traite les immobilisations. Ces logiciels sont interfacés de façon à assurer des restitutions comptables homogènes et de permettre la production des états financiers dans les plus brefs délais.

Pour l'établissement des comptes consolidés, le Groupe fait appel à un cabinet d'expertise comptable.

3.3.5.3. Procédures d'analyse et de contrôle

L'enregistrement des événements comptables récurrents est normé grâce à l'utilisation de pièces comptables dédiées, ce qui assure une productivité et une sécurité optimale sur le plan de l'homogénéité de l'information restituée et sur la rapidité d'acquisition des informations saisies. Les droits d'accès sont gérés de façon centrale et permettent de sécuriser les engagements des sociétés, ainsi que les autorisations et émissions de paiements.

L'ensemble des postes du bilan et du compte de résultat est analysé par comparaison avec l'année précédente et tous les écarts sont justifiés dans le cadre du contrôle des risques de fraude et d'erreur.

3.3.5.4. Procédures d'arrêté des comptes

Chaque arrêté des comptes sociaux ou consolidés fait l'objet d'une présentation par le service comptabilité ainsi que d'une analyse conjointe des postes d'inventaire avec le service contrôle de gestion. La constatation des provisions fait suite à une analyse précise des risques par étude auprès des services opérationnels et/ou fonctionnels concernés, du service juridique et, le cas échéant, de conseils externes.

Les relations avec les commissaires aux comptes sont organisées comme suit :

- une réunion préalable à l'arrêté permet de convenir du calendrier, de l'organisation et de valider les grandes options comptables,
- une réunion de synthèse, après l'arrêté, à laquelle participe le Directeur Général, permet de recueillir les remarques éventuelles des commissaires aux comptes sur les comptes provisoires de toutes les sociétés du Groupe et les comptes consolidés.

Les comptes sont ensuite présentés au Président avant d'être arrêtés par le Conseil d'Administration.

3.3.5.5. Communication financière

Le Président et le Directeur Général sont les principaux intervenants dans la communication des informations financières au Marché.

Sont également habilités à communiquer des informations financières l'agence de communication du Groupe, le service communication ainsi que le service juridique.

Pour assurer la communication financière, sont à disposition les états financiers et comptables de l'ensemble des entités du Groupe, les documents émanant du service contrôle de gestion, les rapports de gestion des filiales et de DUC, les Documents de Référence, les rapports d'activité, les communiqués de presse financiers.

Ces documents sont validés par les différents services concernés : juridique, ressources humaines, environnement, production, ... puis l'ensemble est validé par la Direction Générale. Enfin, le document de référence est déposé auprès des services de l'AMF.

Toutes ces informations sont disponibles gratuitement à première demande. Pour diffuser cette information financière, les moyens utilisés sont le courrier électronique, le téléphone et le courrier postal.

L'information financière est également diffusée par voie d'avis financiers publiés dans un quotidien économique de diffusion nationale et de communiqués de presse également mis en ligne sur le site Internet de l'AMF.

3.4. Conclusion

Les procédures de contrôle interne du Groupe DUC font l'objet d'une veille permanente qui permet leur mise à jour et leur évolution en tenant compte, notamment, des modifications intervenant dans la législation et la réglementation applicable à DUC et à ses activités.

5.1.4. Rapport des Commissaires aux Comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'Administration de la Société DUC pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société DUC et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société. Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux conformément à la norme d'exercice professionnel applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du Conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Châtillon et Neuilly-sur-Seine, le 28 avril 2008

Les Commissaires aux Comptes

SYNERGIE-AUDIT
Michel BACHETTE-PEYRADE

DELOITTE & ASSOCIES
Alain PENANGUER

5.2. Intérêts des dirigeants

5.2.1. Rémunération des dirigeants et des mandataires sociaux

	Rémunération brute		
	2007	2006	2005
François Gontier Président du conseil d'administration	48 K€	48 K€	48 K€
Joël Marchand Directeur Général	140,5K€	124 K€	115,5 K€

Les sommes ci-dessus correspondent à la rémunération totale et avantages de toute nature versés à chacun des mandataires sociaux de la société, tant par la société Duc que par les sociétés contrôlées par elle.

Pendant l'année 2007, le montant total des rémunérations versées aux salariés membres du Comité de Direction au cours de l'exercice s'est élevé à 345 K€, 422 K€ avaient été versés en 2006 et 458 K€ au cours de l'exercice 2005. Etant précisé que l'effectif du Comité de Direction varie d'un exercice à l'autre. Un des membres du Comité de Direction a fait partie du plan de restructuration.

La rémunération des dirigeants ne comprend pas de part variable.

5.2.2. Plans d'option d'achat et de souscription d'actions

Néant

5.2.3. Informations sur les opérations conclues avec les membres des organes d'administration, de direction et de surveillance

Les conventions réglementées conclues avec les membres du Conseil d'Administration sont mentionnées dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes reproduits au paragraphe 4.2.8., pages 100 à 103 du présent document.

5.2.4. Transactions effectuées par les mandataires sociaux sur les titres de la Société

Néant

TABLEAU DE CONCORDANCE

Le tableau de concordance ci-dessous renvoie aux principales rubriques exigées par le règlement européen n° 809/2004 pris en application de la directive dite « prospectus » 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003 et aux pages du présent document de référence.

INFORMATIONS	Pages du Document de Référence
1. Personnes responsables	5
2. Contrôleurs légaux des comptes	5
3. Informations financières sélectionnées	6
4. Facteurs de risque	41 à 44
5. Informations concernant l'émetteur	17
5.1. Histoire et évolution de la société	17
5.2. Investissements	33
6. Aperçu des activités	23
6.1. Principales activités	23
6.2 Principaux marchés	24
7. Organigramme	19
7.1. Description sommaire du Groupe	17
7.2. Liste des filiales	28
8. Propriétés immobilières, usines et équipements	32
8.1. Immobilisations corporelles importantes	32
8.2. Questions environnementales	33-43
9. Examen de la situation financière	45 à 98
9.1. Situation financière	45 à 98
9.2. Résultat d'exploitation	45-80
10. Trésorerie et Capitaux	
10.1. Capitaux de l'émetteur	7
10.2. Flux de trésorerie	47
10.3. Conditions d'emprunt et structure financière	70-89
11. Recherche et développement, brevets et licences	38
12. Information sur les tendances	21-22
13. Prévisions ou estimations du bénéfice	Néant

INFORMATIONS	Pages du Document de Référence
14. Organes d'administration, de direction et de surveillance et direction générale	106
14.1. Informations concernant les organes d'administration et de direction	106 à 113
14.2. Conflits d'intérêts	100-110
15. Rémunération et avantages	123
16. Fonctionnement des organes d'administration et de direction	111
17. Salariés	35
17.1. Nombre de salariés	35-74-96
17.2. Participations et stock options	10-123
17.3. Participation des salariés dans le capital de l'émetteur	10
18. Principaux actionnaires	9
19. Opérations avec les apparentés	28-97-100
20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur	
20.1. Informations financières historiques	Doc. de Ref. antérieurs
20.2. Informations financières pro forma	Néant
20.3. Etats financiers	45 à 76 78 à 97
20.4. Vérification des informations financières historiques annuelles	77-99
20.5. Date des dernières informations financières	15
20.6. Informations financières intermédiaires et autres	15-22
20.7. Politique de distribution des dividendes	13
20.8. Procédures judiciaires et d'arbitrage	42
20.9. Changement significatif de la situation financière ou commerciale	20
21. Informations complémentaires	
21.1. Capital social	7
21.2. Actes constitutifs et statuts	14
21.3. Actions propres	11-12
22. Contrats importants	Néant
23. Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	105
24. Documents accessibles au public	17
25. Informations sur les participations	28